

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**

**LOI DE FINANCES 2015**

**RAPPORT SUR LA SITUATION  
ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES, SOCIALES,  
ET FINANCIERES DE LA NATION**

**EXERCICE 2014**

**Novembre 2014**

## TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE .....</b>	<b>6</b>
1.1 Environnement économique international.....	6
1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise .....	8
1.2.1 Croissance et prix .....	8
1.2.2 Relations avec le reste du monde .....	9
1.2.3 Monnaie et financement de l'économie .....	12
1.2.4 Finances publiques .....	13
1.2.5 Secteurs sociaux.....	14
1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles .....	15
1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2014-2018 .....	16
1.3.1 Perspectives macroéconomiques.....	16
1.3.2 Projections budgétaires 2015 .....	19
<b>CHAPITRE 2 : PRODUCTION.....</b>	<b>21</b>
2.1 Secteur primaire .....	21
2.1.1 Sous-secteur agricole .....	21
2.1.2 Elevage et pêche.....	25
2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique .....	28
2.2 Secteur secondaire.....	30
2.2.1 Industries manufacturières .....	30
2.2.2 Industries extractives.....	31
2.2.3 Eau, gaz et Electricité.....	33
2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics.....	34
2.3 Secteur tertiaire .....	35
2.3.1 Commerce .....	35
2.3.2 Tourisme .....	36
2.3.3 Transports.....	36
2.3.4 Télécommunications .....	38
2.3.5 PME, économie sociale et artisanat.....	39
<b>CHAPITRE 3 : DEMANDE .....</b>	<b>40</b>
3.1 Demande intérieure .....	40
3.1.1 Consommation finale .....	40
3.2 Investissement.....	41
3.2.1 Investissement privé.....	42
3.2.2 Investissement public .....	43
3.3 Demande extérieure nette.....	43
3.3.1 Demande extérieure nette des biens .....	44
3.3.2 Demande extérieure nette des services.....	45
<b>CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE .....</b>	<b>46</b>
4.1 Prix.....	46
4.1.1 Déflateur du PIB .....	46
4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages.....	46
4.2 Compétitivité.....	48
4.2.1 Compétitivité globale .....	48
4.2.2 Indicateurs de performance du commerce extérieur.....	48
4.2.3 Environnement des affaires.....	49
<b>CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE.....</b>	<b>51</b>
5.1 Politique monétaire .....	51
5.1.1 Politique de refinancement.....	51
5.2 Situation monétaire .....	52
5.3 Contreparties de la masse monétaire .....	53
5.4 Masse monétaire.....	54
5.5 Secteur bancaire et financier .....	54
5.6 Secteur bancaire .....	54

5.7	Microfinance .....	56
5.8	Assurances .....	56
5.9	Marché financier .....	57
5.10	Stratégie de financement de l'économie .....	58
	<b>CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR.....</b>	<b>59</b>
6.1	Balance des paiements .....	59
6.1.2	Financements extérieurs.....	62
6.1.3	Balances des paiements sectorielles .....	62
6.1.4	Balances des paiements bilatérales.....	64
6.1.5	Balances des règlements mensuelles du premier semestre 2014.....	66
6.2	Commerce extérieur .....	69
6.2.1	Balance commerciale .....	69
6.2.2	Evolution des échanges .....	69
6.2.3	Orientation géographique des échanges .....	71
	<b>CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>76</b>
7.1	Education .....	76
7.1.1	Enseignements maternel et primaire .....	76
7.1.2	Enseignement secondaire .....	78
7.1.3	Enseignement supérieur .....	79
7.2	Santé.....	81
7.2.1	Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent .....	81
7.2.2	Lutte contre la maladie et promotion de la santé.....	82
7.2.3	Viabilisation des districts de santé .....	83
7.3	Emploi.....	83
7.3.1	Promotion de l'emploi décent .....	83
7.3.2	Développement de la formation professionnelle .....	84
7.4	Habitat et assainissement .....	85
7.4.1	Aménagement de l'environnement urbain .....	85
7.4.2	Habitat.....	85
7.5	Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse .....	85
7.5.1	Affaires sociales.....	86
7.5.2	Promotion de la femme et de la famille .....	87
7.5.3	Encadrement de la jeunesse et intégration nationale .....	88
	<b>CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2014 ET PROJET DE BUDGET 2015 .....</b>	<b>89</b>
8.1.	Exécution du budget 2014.....	89
8.1.1.	Ressources budgétaires .....	89
8.1.2.	Exécution des dépenses budgétaires.....	91
8.2.	Projet de budget de l'exercice 2015 .....	93
8.2.1.	Analyse des recettes .....	94
8.2.2.	Analyse des dépenses.....	95
8.3.	Projections budgétaires en 2016 et 2017 .....	97
8.4.	Exposé de motif des mesures nouvelles .....	98
	<b>GLOSSAIRE DES SIGLES .....</b>	<b>108</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale .....	7
Tableau 2: Effets d'une baisse des coûts des intrants sur les recettes budgétaires internes .....	11
Tableau 3: Ventilation sectorielle du PIB, 2011-2018 .....	17
Tableau 4: Tableau des indicateurs clés .....	18
Tableau 5: Projections budgétaires (en milliards) .....	20
Tableau 6 : Produits de l'agriculture industrielle d'exportation .....	23
Tableau 7: Production des principales cultures vivrières (en tonnes) .....	25
Tableau 8: Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages .....	26
Tableau 9: Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes) .....	26
Tableau 10: Evolution de la production halieutique de 2010 à 2013 (en tonnes) .....	27
Tableau 11 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m3).....	28
Tableau 12 : Production de pétrole brut (en millions de barils) .....	32
Tableau 13 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m3).....	33
Tableau 14: Production d'eau potable (en milliers de m3) .....	33
Tableau 15 : Production d'électricité (en MWH) .....	34
Tableau 16 : Evolution de la production dans le secteur secondaire (en milliards) .....	35
Tableau 17: Nombre d'hôtels classés par région et par catégorie au 18 décembre 2013.....	36
Tableau 18: Evolution du trafic ferroviaire .....	37
Tableau 19: Evolution du trafic maritime .....	38
Tableau 20: Evolution du trafic aérien .....	38
Tableau 21 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications .....	39
Tableau 22: Structure de la consommation finale des ménages (en %) .....	41
Tableau 23: Evolution de l'investissement par produits (en %).....	42
Tableau 24: Contributions de la demande extérieure nette des biens à la croissance du PIB (en %) .....	44
Tableau 25 : Déflateur du PIB et ses emplois (en %).....	46
Tableau 26: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages .....	47
Tableau 27: Evolution du TCER et du TCEN (base 100 en 2000) (en %).....	48
Tableau 28 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %) .....	51
Tableau 29: Situation monétaire consolidée (en milliards) .....	53
Tableau 30: Dépôts par type de clientèle (en milliards).....	55
Tableau 31: Dépôts de la clientèle par nature (en milliards).....	55
Tableau 32: Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards) .....	56
Tableau 33: Evolution du chiffre d'affaires (en milliards).....	56
Tableau 34: Parts des placements par catégorie d'actifs de 2005 à 2012 (en %).....	57
Tableau 35 : Evolution du volume et des valeurs des titres échangés.....	57
Tableau 36: Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2014 .....	58
Tableau 37: Balance des paiements (en milliards) .....	59
Tableau 38: Balance des services résumée (en milliards) .....	60
Tableau 39: Balances des paiements des secteurs primaire et secondaire(en milliards).....	62
Tableau 40: Balance des paiements du secteur tertiaire (en milliards) .....	64
Tableau 41: Balances des paiements avec le Nigéria, la France et les Etats-Unis .....	65
Tableau 42 : Balances des paiements avec la Chine, la CEMAC et les autres pays (en milliards).....	66
Tableau 43 : Balance des règlements de janvier à juin 2014 (en milliards) .....	67
Tableau 44 : Balance des paiements 2008-2015 (en milliards).....	67
Tableau 45 : Commerce extérieur (en milliards).....	69
Tableau 46: Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards) .....	70
Tableau 47 : Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards) .....	71
Tableau 48: Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique .....	74
Tableau 49 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun .....	75
Tableau 50: Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun.....	75
Tableau 51: Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement primaire et maternel .....	77
Tableau 52: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe .....	77

Tableau 53: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire .....	78
Tableau 54: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe .....	79
Tableau 55: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en%) .....	79
Tableau 56: Répartition des étudiants et enseignants.....	80
Tableau 57: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %) .....	82
Tableau 58: Evolution des emplois dans l'économie moderne entre 2011 et 2013 .....	84
Tableau 59: Evolution des célébrations collectives des mariages.....	88
Tableau 60 : Ressources budgétaires de l'exercice 2014 (en milliards).....	91
Tableau 61 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2014 (en milliards) .....	93
Tableau 62 : Ventilation des recettes (millions FCFA).....	94
Tableau 63 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards) .....	95
Tableau 64: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2015 (en millions) .....	96
Tableau 65: Projections budgétaires.....	97

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes forestières (en milliards).....	29
Graphique 2: Contributions des branches à la croissance des industries manufacturières .....	31
Graphique 3: Contributions à la croissance du PIB (en %).....	40
Graphique 4: Evolution comparée de la consommation finale et du PIB réel (en milliards FCFA) .....	40
Graphique 5: Evolution de l'investissement et ses composantes (en %).....	42
Graphique 6 : Evolution des contributions de la demande extérieure à la croissance (en %) .....	44
Graphique 7: Part des exportations et des importations dans le PIB (en %) .....	44
Graphique 8 : Structure des exportations de services en 2013 .....	45
Graphique 9: Structure des importations des services en 2013 (en %) .....	45
Graphique 10 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires de 2012 à 2014.....	47
Graphique 11: Evolution de l'indice des termes de l'échange (base 100 en 2000).....	49
Graphique 12: Composantes des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %).....	53
Graphique 13: Composantes de la masse monétaire .....	54
Graphique 14: Parts de marché des crédits et des dépôts à fin juin 2014.....	54
Graphique 15: Evolution des cours des actions (20/082013-30/09/2014).....	58
Graphique 16 : Principaux soldes du compte courant (en milliards) .....	59
Graphique 17: Répartition des recettes de voyages par provenance en 2013.....	61
Graphique 18: Répartition des transferts de migrants en 2013 .....	61
Graphique 19 : Balance commerciale sur la période 2002-2013 (en milliards) .....	69
Graphique 20 : Structure des importations en 2013 par noyaux d'utilisation .....	71
Graphique 21 : Poids des zones d'échange en 2013 .....	72
Graphique 22 : Les principaux partenaires bilatéraux du Cameroun (en % du total des échanges).....	74
Graphique 23: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université .....	81
Graphique 24: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV .....	82
Graphique 25: Evolution des réalisations des composantes des recettes internes de 2010 à 2014 (en milliards) .....	89
Graphique 26 : Prévisions et réalisations des recettes des impôts et taxes de 2010 à 2014 (en milliards).....	90
Graphique 27 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2010 à 2014 (en milliards).....	90
Graphique 28: Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat (en % du total) .....	91

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Coût des intrants, Compétitivité, Croissance et Répartition .....	10
Encadré 1: Programme Agropoles .....	27
Encadré 2 : Compétitivité des entreprises industrielles.....	50

## CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

La Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, fait obligation au Gouvernement de joindre au projet de loi de finances, un rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation. A cet effet, le présent Rapport présente au plan international les faits économiques et financiers qui impactent l'économie camerounaise, et au plan national l'état des lieux en matière socio-économique et financière, la conjoncture à fin juin voire à fin septembre 2014. Sur cette base, les réalisations de l'exercice 2014 sont estimées et les prévisions les exercices 2015 à 2017 sont faites dans le cadre du budget programme. Le Rapport est complété par une présentation du projet de budget 2015 et l'exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles.

Les études de toutes origines débouchent parfois sur des politiques, sans faire partie du travail quotidien objet du Rapport. Certaines ont été résumées en encadré.

### 1.1 Environnement économique international

Selon le Fonds Monétaire International (FMI) dans l'édition d'octobre 2014 de sa publication « Perspectives de l'Economie Mondiale », les économies sont confrontées à deux forces. Il y a d'une part les séquelles de la crise financière notamment le surendettement et le chômage élevé. D'autre part la révision à la baisse du potentiel de croissance qui par ricochet pèse sans attendre sur la confiance, la demande et la croissance.

Aussi le FMI a été amené à revoir à la baisse ses prévisions de croissance. Plus lente que prévue au premier semestre, la croissance mondiale est désormais estimée à 3,3% en 2014, soit 0,1 point de moins que projeté en juillet 2014. Pour 2015, la projection est de 3,8%, en baisse de 0,2 point que celle faite en juillet 2014.

En outre, les risques de dégradation sont réels. La remontée des bas taux d'intérêt qui ont prévalu pendant une longue période pourrait réorienter les flux de capitaux par exemple. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen Orient pourraient à l'avenir produire des effets négatifs au-delà des théâtres d'opération. Le faible taux d'inflation dans la zone euro pourrait conduire à la déflation et devenir préoccupant pour l'économie mondiale.

En effet les deux forces évoquées ci-dessus affectent différemment les économies. Par exemple les Etats-Unis et la Grande Bretagne sortent de la crise, au contraire de la zone euro. Ainsi aux Etats-Unis, la croissance est estimée à 2,2% en 2014. Mieux, la croissance a rebondi au deuxième trimestre après avoir été faible au premier, et la situation sur le marché du travail continue de s'améliorer. Pour 2015, le FMI prévoit une croissance de l'ordre de 3,1% aux Etats-Unis. En grande Bretagne, la croissance se raffermi en passant de 1,7% en 2013 à 3,2% en 2014 et se situerait à 2,7% en 2015.

Au Japon, la croissance est estimée à 0,9% en 2014, et projetée à 0,8% en 2015. Le niveau élevé de la dette publique et une croissance potentielle faible représentent de sérieux défis macroéconomiques et budgétaires.

La croissance a ralenti partout dans la zone euro en début 2014. Elle piétine à 0,8% en 2014, après la récession (-0,4%) en 2013. La reprise est perceptible en Allemagne (+1,4% contre +0,5% en 2013) et en Espagne (+1,3% contre -1,2% en 2013) ; elle reste timide en France (+0,4% et +0,3%). L'activité économique tarde à repartir en Italie où la croissance est estimée en diminution de 0,2%, après une baisse de 1,9% en 2013. La reprise dans la zone reste lente à cause du passif de l'Europe du Sud et de la faiblesse de la croissance potentielle ; le FMI projette la croissance de la zone à 1,2% en 2015.

C'est dans les pays émergents que le potentiel de croissance diminue le plus, avec là aussi des évolutions différenciées. On assiste en Chine à la fin du boom de l'immobilier et du crédit. Le rééquilibrage entraînera un léger repli de la croissance qui, de 7,7% en 2013, est estimée à 7,4% en 2014 et projetée à 7,1% en 2015.

En Inde, la croissance devrait se consolider à 5,6% en 2014, après le taux de 5% en 2013. Elle est prévue à 6,4% en 2015. Avec un regain de confiance de la part des investisseurs, la croissance est tirée par les exportations et l'investissement. Par contre l'incertitude sur les perspectives d'investissement puis la crise avec l'Ukraine réduisent l'estimation de croissance de la Russie à 0,2% en 2014 et la projection à 0,5% en 2015 contre 1,3% en 2013.

L'Afrique subsaharienne maintient un taux de croissance confortable de 5,1% en 2014 comme en 2013, et une projection de 5,8% en 2015. La psychose créée par le virus Ebola tire à la baisse sa croissance moyenne. Modestes de 1,9% en 2013, 1,4% en 2014 voire 2,3% en 2015 à cause de l'électricité insuffisante et de longues grèves, les taux de croissance de l'Afrique du Sud tirent aussi la croissance moyenne de l'Afrique subsaharienne à la baisse.

**Tableau 1: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale**

	Historiques		Projections	
	2012	2013	2014	2015
<b>Croissance du PIB (en %)</b>				
Economie mondiale	3,4	3,3	3,3	3,8
Etats Unis	2,3	2,2	2,2	3,1
Zone euro	-0,7	-0,4	0,8	1,3
Japon	1,5	1,5	0,9	0,8
Chine	7,7	7,7	7,4	7,1
Inde	4,7	5,0	5,6	6,4
Afrique subsaharienne	4,4	5,1	5,1	5,8
Nigeria	4,3	5,4	7,0	7,3
CEMAC	5,3	2,8	4,9	4,3
<b>Inflation (en %)</b>				
Etats-Unis	2,1	1,5	2,0	2,1
Zone euro	2,5	1,3	0,5	0,9
Afrique subsaharienne	9,3	6,6	6,7	7,0
Nigeria	12,2	8,5	8,3	8,7
CEMAC	3,9	2,1	3,4	2,8

Sources: FMI (World Economic Outlook, Octobre 2014)

S'agissant des prix, malgré les politiques monétaires accommodantes dans les pays avancés, l'inflation y demeure sage avec un taux de 2% en 2013 et 1,6% en 2014, et une projection à 1,8% en 2015. Aux Etats-Unis, l'inflation s'est accélérée légèrement au cours des derniers mois mais reste en deçà de l'objectif à long terme de 2% fixé par la Réserve Fédérale. Dans la zone euro, l'inflation a encore diminué et pourrait s'établir à 0,5% à fin 2014. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation recule à 5,5% en 2014, après un taux de 5,9% en 2013 ; elle se stabiliserait à 5,6% en 2015.

Les cours des produits de base ont fléchi, ceux des denrées alimentaires en particulier ont baissé de 9% suite à l'amélioration des perspectives d'offre. Malgré les tensions géopolitiques au Moyen Orient et en Ukraine, les cours du pétrole diminuent, en raison d'un surplus d'offre diversifiée par la production tirée des gaz de schiste en Amérique du Nord. Ni l'OPEP ni le premier producteur l'Arabie Saoudite n'ont tenté jusqu'à présent d'enrayer la baisse des cours du pétrole en réduisant la production.

En Afrique subsaharienne, l'inflation est estimée à 6,7% en 2014 et projetée à 7% en 2015. Au Nigeria, elle est évaluée à 8,3% en 2014 et prévue à 8,7% en 2015. A noter que la récente révision

de la base de calcul des comptes nationaux a induit une réévaluation de plus de 80% du PIB nominal, ce qui en fait l'économie la plus importante du continent. En 2014, sa croissance réelle est estimée à 7% et projetée à 7,3% en 2015.

Quant à la CEMAC, le FMI estime sa croissance à 4,9% en 2014 et la prévoit à 4,3% en 2015. Après la hausse modérée de 2,1% en 2013, l'inflation est repartie à la hausse à 3,4% en 2014, dépassant la norme communautaire de 3%. Le taux d'inflation est projeté à 2,8% en 2015.

## **1.2 Evolution récente de l'économie camerounaise**

### **1.2.1 Croissance et prix**

En 2013, l'activité économique a connu une accélération, avec un taux de croissance de 5,6% contre 4,6% un an plus tôt. Ce dynamisme est essentiellement soutenu par la bonne tenue des secteurs tertiaire et secondaire dont les contributions à la croissance s'élèvent respectivement à 2,4 points et 1,3 point. De façon détaillée, les évolutions se présentent ainsi qu'il suit :

Le secteur primaire progresse de 3,7% contre 2,7% en 2012. Cette évolution est attribuable à : (i) l'« *agriculture industrielle et d'exportation* » qui s'accroît de 6,9% grâce à des conditions climatiques favorables, l'accroissement des surfaces cultivées, l'entrée en production de nouvelles plantations et l'amélioration du traitement phytosanitaire ; (ii) l'« *élevage et chasse* » (+4,8%) encadré par les programmes de développement des filières ; (iii) l'« *agriculture des produits vivriers* » (+3,9%) grâce à l'encadrement des agriculteurs et l'intensification des projets et programmes de semences améliorées en faveur des cultures de forte consommation telles que le manioc, le maïs et la banane plantain.

Le secteur secondaire croît de 5,7% contre 4,9% en 2012. Sa vigueur provient : (i) des « *Bâtiments et Travaux Publics* » qui enregistrent une croissance de 12,9% en 2013 contre 6,7% en 2012, en liaison avec les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Buea pour le cinquantenaire de la réunification, l'accroissement des constructions civiles et la poursuite des chantiers des projets structurants ; (ii) l'« *électricité, gaz et eau* » (+8,7%), avec la mise en service de la centrale à gaz de Kribi et la relance du programme thermique d'urgence, ainsi que l'amélioration de l'offre en eau suite à la réhabilitation des stations de pompage.

Le secteur tertiaire s'accroît de 6,3% en 2013 contre 5,4% en 2012, grâce au dynamisme des branches ci-après : (i) les « *banques et organismes financiers* » (+13,3%) qui bénéficient de la hausse des crédits à l'économie et des opérations de change ; (ii) le « *commerce, restaurants et hôtels* » (+5,7%) ; les « *transports, entrepôts et communication* » (+7,9%) où les télécommunications poursuivent leur développement avec la multiplication des campagnes promotionnelles et l'augmentation de l'offre des services à forte valeur ajoutée.

Suivant l'optique demande, la croissance est exclusivement tirée par la demande intérieure, qui elle-même bénéficie du dynamisme de la consommation finale. Pour une croissance de 5,6% en 2013, la demande intérieure a contribué à hauteur de 6,1 points, alors que la demande extérieure nette l'a grevée de 0,5 point.

La consommation finale, avec un poids de 88,7%, reste la principale composante du PIB. Elle progresse de 5,6% contre 5,4% en 2012. Cette évolution s'explique par la maîtrise des prix et l'amélioration des revenus des ménages. L'amélioration des revenus fait suite aux prises en charge dans la Fonction publique, aux recrutements dans les entreprises et les grands chantiers, à l'accompagnement des agriculteurs pour augmenter les rendements et à l'apport substantiel des transferts des migrants.

Après la décélération de 2012, l'investissement progresse de 5,1%, contribuant pour 1,1 point à la croissance du PIB, contre 0,4 point en 2012. Cette évolution est due principalement à sa composante privée qui enregistre une hausse de 5,6%, observable dans l'acquisition des matériaux

de construction (+17,2%), du matériel de transport (+11%), des équipements agricoles (+4,1%), des équipements audio-visuels (+100,3%) et du matériel d'ameublement (+17,1%). Le taux d'investissement passe de 19,4% en 2012 à 19,5% en 2013.

La demande extérieure nette grève la croissance à hauteur de 0,5 point, mais dans une proportion moindre qu'en 2012 (0,6 point). Cette évolution est due à une hausse plus que proportionnelle des exportations des biens et services (+26%) par rapport à celle des importations (+18,3%).

Concernant les prix, le taux d'inflation s'est situé à 2,1%. L'inflation est soutenue par le renchérissement des produits alimentaires (+3,6%), des services d'enseignement (+3%), des boissons alcoolisées et tabacs (+3%) et des services de logement (+2,8%). L'inflation n'est pas importée; elle est surtout locale. Sur le plan spatial, Ebolowa enregistre la plus forte hausse (+3,1%), suivie de Bamenda (+2,7%) et Bafoussam (+2,6%). Les termes de l'échange sont défavorables (-11,9%), consécutivement à une baisse de 13,3% du prix des exportations et de 1,4% du prix des importations.

## **1.2.2 Relations avec le reste du monde**

### **1.2.2.1 Compétitivité**

En 2013, la compétitivité globale de l'économie s'est dégradée. Le taux de change effectif réel (TCER) s'est apprécié de 2,8%, consécutivement à une appréciation de 3,5% du taux de change effectif nominal (TCEN) et un taux d'inflation moindre au Cameroun comparé à celui de ses principaux partenaires commerciaux.

Pour améliorer le climat des affaires, le Gouvernement a mené plusieurs actions en 2013. Il s'agit notamment de : (i) l'automatisation des procédures de traitement du certificat d'urbanisme et du permis de construire à Douala ; (ii) la réduction du nombre de procédures portant sur les règles relatives à l'utilisation du sol et à la construction ; (iii) la promulgation de la loi fixant les incitations à l'investissement privé et la signature des textes d'application.

Mais beaucoup reste à faire. Dans le Rapport 2014-2015 du Forum économique mondial sur la compétitivité, le Cameroun perd une place par rapport à l'année dernière et occupe le 116<sup>ème</sup> rang sur 144 pays. Dans « *le Doing Business 2014* », il perd six places pour se classer au 168<sup>ème</sup> rang sur 189 pays. Dans « *le Doing Business 2015* », le Cameroun gagne ou perd dix places selon qu'on utilise les nouveaux ou les anciens critères de classement.

Cet épisode relativise l'intérêt des classements pour la politique économique. La bonne mesure comme le bon traitement en médecine, est d'abord dicté par le diagnostic exact du cas avant tout classement. Les études faites par la Direction des Affaires Economiques (Prévision) au Ministère des Finances (voir encadré ci-dessous) vont dans ce sens, tout en jetant la lumière dans le cas du Cameroun sur la question de la croissance en Afrique qui serait la moins inclusive au monde.

### **Encadré 1 : Coût des intrants, Compétitivité, Croissance et Répartition**

Au cours des dix dernières années, la croissance réelle de l'économie camerounaise s'est établie à 3,8% en moyenne ; avec une croissance de la population estimée à 2,6% par an, le PIB par habitant n'a cru que de 1,1%. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), a prévu de porter le taux de croissance à 5,5% en moyenne sur la période 2010-2020 ; sur les quatre premières années de sa mise en œuvre, la croissance moyenne a été de 4,7%. Dans l'une et l'autre optique, la croissance apparaît insuffisante pour impulser un décollage véritable de l'économie et pour réduire la pauvreté. Il est admis que le potentiel de l'économie camerounaise lui permet de réaliser des taux au-delà de 10% l'an. Dans une perspective d'émergence à l'horizon 2035, il y a lieu dès maintenant de s'interroger sur les obstacles à la croissance économique au Cameroun.

La richesse créée par un pays se mesure par le produit intérieur brut (PIB), qui est la somme des valeurs ajoutées dégagées par les entreprises pendant une période donnée. La valeur ajoutée sera d'autant plus élevée que la production couvre largement les consommations intermédiaires ou les coûts de production. Et, la croissance sera d'autant plus forte que la valeur ajoutée des entreprises est élevée.

Trois facteurs sont à l'origine de la création des richesses : le capital physique, le capital humain et le capital technologique. En comparaison avec les pays de même niveau de développement, les coûts du travail et du capital au Cameroun sont considérés comme bas, ce qui aurait dû rendre son économie compétitive. Mais, tel n'est pas le cas ; les valeurs ajoutées dégagées par les entreprises demeurant faibles, et partant la croissance.

L'étude de 2007 sur « *les coûts et l'environnement des affaires au Cameroun* » a recensé les facteurs externes qui, selon les chefs d'entreprises, freinent les activités et donc la croissance. Ces facteurs sont : (i) les lourdeurs, lenteurs et tracasseries administratives ; (ii) la contrebande ; (iii) la fiscalité inadaptée ; (iv) les restrictions à l'accès aux crédits bancaires ; (v) le rationnement de l'énergie électrique. Pour 2/3 des entreprises, les capacités de production s'en trouvent réduites de 25 à 50%. Ainsi, le rationnement en énergie entraîne une réduction de 40 à 50% du taux d'utilisation des capacités de production dans les industries, notamment celles à forte consommation d'électricité comme la métallurgie.

Des études de 2013, sur les « *coûts des intrants, valeurs ajoutées et croissance de l'économie nationale* » et la « *compétitivité des entreprises industrielles* », il ressort globalement que les distorsions du marché limitent la transformation industrielle au Cameroun.

L'étude sur le coût des intrants révèle que dans les charges des entreprises, le poids des intrants, composés en grande partie des matières importées, est en moyenne de 61,4%. Dans le raffinage de pétrole, 93,7% des charges d'exploitation sont consacrées à l'achat des intrants, et dans la production/distribution de l'eau-électricité-gaz, moins de 15%. Certaines branches apparaissent plus sensibles que d'autres à la hausse du coût des intrants. La branche « *industries manufacturières* » est la plus sensible : une augmentation du coût des intrants de 1% entraîne une baisse de 0,38% de la valeur ajoutée dans cette branche.

Il ressort de l'étude sur leur compétitivité, que les coûts unitaires des entreprises industrielles demeurent élevés et tendent à s'accroître ces dernières années. Le niveau élevé des coûts de production et des transactions a un impact négatif sur la compétitivité des entreprises.

Accélérer la croissance est un des principaux enjeux de la politique économique à long terme car, pour que le revenu réel par habitant des pays africains atteigne en une génération au plus tard la moitié du niveau actuel des pays industrialisés, ces pays doivent réaliser une croissance moyenne de 8 à 9% l'an selon les Institutions de Bretton Woods. Il faut à cet égard ordonner et hiérarchiser un ensemble d'objectifs qui portent à la fois sur la stabilité macroéconomique, les

infrastructures, l'éducation, l'innovation, la compétitivité, le plein emploi, et même l'environnement.

Parmi les conditions nécessaires, la diminution des coûts de production dans l'économie doit permettre aux entreprises d'être plus compétitives et de préserver l'avantage comparatif qu'offrent les niveaux relativement bas des salaires des nationaux. Ainsi, une réduction des coûts des matières premières importées de l'ordre de 10 à 30% entraîne une augmentation de la valeur ajoutée des entreprises à hauteur de 6 à 18%. Sur la période 2006-2012, la baisse de 10% du coût des intrants aurait induit une hausse du PIB réel de 5% en moyenne, au lieu des 3,3% observés, soit un gain de 1,7 point ; une baisse de 20% aurait entraîné une augmentation de 6,3% du PIB, soit un gain de 3 points.

**Tableau 2: Effets d'une baisse des coûts des intrants sur les recettes budgétaires internes**

(en milliards FCFA)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes recouvrées (a)	1808,6	1867,4	2186,9	1882,5	1936,9	2259,7	2400,9
Recettes internes dans le cas d'une baisse de 10% des coûts (b)	1894,5	1953,9	2231,1	2034,9	2129,3	2384,5	2542,1
Recettes internes dans le cas d'une baisse de 20% des coûts (c)	1938	2041,1	2477,2	2200,5	2325,7	2600,7	2760,6
Ecarts (b-a)	85,9	86,5	44,2	152,4	192,4	124,8	141,2
Ecarts (c-a)	129,4	173,7	290,3	318	388,8	341	359,7

Source : MINFI/DAE

Si le PIB s'est imposé parmi les agrégats de la comptabilité nationale comme mesure de la croissance au plan international, le revenu national semble plus pertinent pour les économies comme le Cameroun où les salaires versés aux nationaux et les impôts constituent l'essentiel de la part de la production restant au pays. Cette part est très faible. D'après les déclarations statistiques et fiscales des entreprises, les impôts et taxes représentent 1,8% en moyenne des coûts sur la période 2008-2012 contre 3,5% sur la période 2005-2007. Quant au coût de la main d'œuvre (y compris étrangère), il a représenté en moyenne 7% des coûts sur la période 2005-2007 et 11,4% sur la période 2008-2012.

La suppression des impôts et taxes d'un si faible poids, ne changerait pas le bilan. Les griefs des entreprises relèvent du non consentement à l'impôt ou ne s'expliquent pas. Ces griefs contribuent au classement défavorable du pays. Ce qui est occulté est que ce faible poids ne donne pas les moyens de redistribution du revenu à l'Etat.

La balance des paiements montre que l'assistance technique est un poste important de sortie des devises. Là où ils sont présents, les étrangers bénéficient d'une part très importante des dépenses de personnel comparativement à leur effectif. Cette situation vient renforcer une répartition de la richesse créée déjà défavorable aux salariés. En définitive, la croissance non inclusive et la croissance freinée ont la même cause.

### 1.2.2.2 Echanges

Concernant les échanges avec le reste du monde, le solde global de la balance des paiements est déficitaire de 43,9 milliards en 2013 contre un excédent de 47,6 milliards en 2012, résultat d'un déficit de 557,2 milliards du compte courant (3,8% du PIB) et d'un excédent de 586,2 milliards des financements extérieurs. A l'exception du solde des transferts courants (+150,4 milliards), tous les soldes du compte courant sont déficitaires : balance des biens (-97,5 milliards) ; balance des services (-306,2 milliards) ; balance des revenus (-303,9 milliards).

L'analyse des balances sectorielles montre que les soldes globaux de l'agriculture, de l'exploitation forestière, des hydrocarbures, et des transports sont excédentaires. A l'inverse, quatre secteurs affichent des déficits. Il s'agit : des industries, du commerce, des télécommunications et des activités financières. Ces résultats traduisent la capacité ou non de chaque secteur à générer les devises.

Au premier semestre 2014, la balance des règlements présente un solde global déficitaire de 118,9 milliards. Ce déficit résulte de celui du compte courant de 282,5 milliards et d'un excédent de 133,8 milliards des financements extérieurs nets.

S'agissant du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale est de 1 054,4 milliards et se rétrécit de 88,3 milliards par rapport à 2012. Hors pétrole, le déficit s'aggrave de 233,6 milliards pour se situer à 1 648,7 milliards.

En se chiffrant à 2 230,7 milliards, les exportations augmentent de 2,2%, suite à une hausse des ventes des huiles brutes de pétrole (+16,1%), du bois brut en grumes (+15,7%), du cacao brut en fèves (+11%), du coton brut (+16,8%), de l'aluminium (+18,4%) et des bananes fraîches (+7,9%). Par contre, des baisses sont observées sur les exportations des carburants et lubrifiants (-52,7%), des bois sciés (-5,1%), du café (-55,5%) et du caoutchouc brut (-2,8%).

Les principaux produits exportés en 2013 sont : les huiles brutes de pétrole (48,8% du total des exportations) ; les bois et ouvrages en bois (10,5%), le cacao brut en fèves (10%), les carburants et lubrifiants (5,7%), le coton brut (3,8%) et le caoutchouc brut (2,7%).

Les importations s'élèvent à 3 285,1 milliards, en repli de 1,2% par rapport à 2012. Cette baisse est principalement imputable à celle des importations des produits minéraux (-20,1%) et du matériel de transport (-8,6%). A contrario, les importations d'autres groupes de produits sont en hausse : produits du règne végétal (+17,1%), animaux et produits du règne animal (+15,9%), produits alimentaires industriels (+7,8%), matières plastiques et caoutchouc (+11,3%), machines et appareils mécaniques ou électriques (+13,2%) et des métaux communs et leurs ouvrages (+11,8%).

La structure des importations révèle que le poste «alimentation, boissons et tabacs» représente 16,6% du total des importations, suivi des «produits bruts d'origine minérale» (15,5%), de la «consommation des entreprises» (14,1%), des «équipements industriels» (13,3%), des «demi-produits» (12,9%), de la «consommation des ménages» (8,9%), de l'«énergie et lubrifiants» (7,7%) et du «matériel de transport» (6,6%).

S'agissant de l'orientation géographique, l'Union européenne demeure le premier partenaire commercial avec 44,6% des échanges en valeur en 2013. Elle est suivie par l'Asie orientale (12,6%), l'Afrique de l'ouest (12,5%), l'Asie du sud-est (10,8%), la CEMAC (4,4%) et l'Amérique du nord (4,1%).

Sur le plan bilatéral, les principaux clients sont le Portugal (25,5% des ventes), l'Espagne (12,8%), les Pays-Bas (10,5%), la Chine (5,8%), l'Inde (5,7%) et la France (4,8%). Les principaux fournisseurs sont la Chine (14,2% des achats), le Nigéria (13,8%), la France (12,2%), l'Inde (5%), les Etats-Unis (3,9%) et l'Allemagne (3,8%).

### **1.2.3 Monnaie et financement de l'économie**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le plafond des concours de la BEAC aux trésors nationaux était de 377 milliards pour le Cameroun ; il diminue de 10% chaque année jusqu'à la disparition de ce mode de financement. Toutefois, le pays ne recourt plus à ce mode de financement au profit de l'émission des titres publics dont les coûts de mobilisation sont plus avantageux. Pour les avances aux banques, un objectif de refinancement de 10 milliards a été fixé en 2013. La pointe d'utilisation de cette ligne de crédit a été de 5,3 milliards avec un minimum de 981 millions. Pour ce qui est des réserves obligatoires, le coefficient appliqué aux banques est resté inchangé depuis juillet 2009. Il est fixé à 11,75% pour les dépôts à vue et à 9,25% pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05%, l'encours des réserves obligatoires se situe à 290 milliards à fin 2013, contre 281 milliards à fin 2012.

A fin décembre 2013 et par rapport à la même date de 2012, la situation monétaire est caractérisée par la hausse de 1,5% des avoirs extérieurs nets et de 17,8% du crédit intérieur. Ces deux agrégats

s'élèvent respectivement à 1 551,2 milliards et 2 002,3 milliards. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire progresse de 11,6% et se chiffre à 3 281 milliards. Elle se décompose en : 15% de monnaie fiduciaire, 45,7% de monnaie scripturale et 39,3% de quasi-monnaie.

S'agissant du secteur bancaire et financier, les dépôts de la clientèle augmentent de 13,2% pour s'établir à 3 055,6 milliards. La structure reste dominée par les dépôts des particuliers (38,9% du total des dépôts), des entreprises privées (24,3%), des entreprises publiques (8,3%) et de l'administration publique (7,6%).

L'encours des crédits à la clientèle augmente de 21,6% pour se situer à 2 315,2 milliards. Par type de clientèle, 62,7% des crédits sont accordés aux entreprises privées, 14,1% aux particuliers, 6,4% aux entreprises publiques et 4,3% aux compagnies d'assurances et de capital.

Par domaines d'activités, les crédits sont absorbés par : les «bâtiments et travaux publics», (21,5% des crédits) les «industries extractives» (15,9%), l'«agriculture-élevage-chasse-sylviculture-pêche» (14,9%), le «commerce-restaurants et hôtels» (14,3%), les «transports et télécommunications» (10,9%), la «production et distribution d'électricité-gaz-eau» (10,3%) et les activités de «production des services personnels et à la collectivité» (9%).

Pour ce qui est de la microfinance, les dépôts collectés se chiffrent à 490 milliards, et les crédits nets distribués à 252 milliards en 2013. Cette évolution est attribuable à l'amélioration de la solvabilité des clients et à la qualité des garanties présentées par les demandeurs de crédit. Les autorités monétaires poursuivent le renforcement du dispositif de supervision des établissements de microfinance et l'assainissement du secteur. Le Conseil national de crédit entrevoit la mise en place d'une centrale des risques des établissements de microfinance afin de combler le déficit d'informations en matière de gestion du risque de crédit.

Le marché des assurances réalise un chiffre d'affaires de 156,6 milliards, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2012. La branche «Incendies, Accidents, Risques Divers, et Transports» (IARDT) représente 73,4% du chiffre d'affaires.

Concernant le marché financier, la capitalisation boursière de la Douala Stock Exchange (DSX) s'élève à 250,6 milliards au 31 décembre 2013 et se décompose en 133,7 milliards d'actions et 116,9 milliards d'obligations. Au 30 septembre 2014, cette capitalisation se situe à 404,5 milliards, dont 150 milliards pour le marché des actions et 254,1 milliards pour les obligations.

Sur un montant de 280 milliards prévue dans la loi de finances 2014, l'Etat a obtenu à fin août 110 milliards sur le marché monétaire à travers l'émission des titres publics. Au mois de novembre 2014, l'Etat a lancé un nouvel emprunt dénommé «ECMR 5,5% net 2014-2019» d'un montant de 150 milliards.

#### **1.2.4 Finances publiques**

Le budget de l'exercice 2014 s'exécute dans un contexte de croissance économique mondiale moindre que prévue et une baisse des cours des principaux produits exportés. Au plan intérieur, la situation est caractérisée par : (i) la consolidation de la croissance économique, avec un taux estimé à 6,1% contre 5,6% en 2013 ; (ii) un accroissement des besoins de sécurité et de santé du fait de l'insécurité aux frontières et de la mise en place du dispositif de prévention de la maladie Ebola ; (iii) le réajustement à la hausse des prix à la pompe des carburants et du gaz domestique qui permet d'alléger dans le budget de l'Etat le poids de la subvention versée à la SONARA pour soutenir les prix.

Au terme des huit premiers mois de l'exercice 2014, les ressources budgétaires s'élèvent à 2 236,6 milliards, en hausse de 9,8% en glissement annuel. Par rapport aux prévisions de la Loi de finances, le taux de réalisation est de 67,5%. Les ressources budgétaires sont constituées des recettes internes et des autres recettes.

Les recettes internes se situent à 1 856,6 milliards et progressent de 11,4% par rapport à fin août 2013. Elles se subdivisent en 400,8 milliards de recettes pétrolières et 1 455,8 milliards de recettes non pétrolières, dont 947 milliards d'impôts et taxes intérieurs, 435,2 milliards de recettes douanières et 73,6 milliards de recettes non fiscales.

Les emprunts et dons s'établissent à 380 milliards, en hausse de 2,5% par rapport à la même période de 2013.

Au terme de l'année 2014, il est attendu 3 447,7 milliards de recettes budgétaires. Celles-ci comprendraient 705,7 milliards de recettes pétrolières, 2 050 milliards de recettes non pétrolières et 692 milliards d'emprunts et dons.

S'agissant des dépenses budgétaires, elles se chiffrent à 2 180,2 milliards au 31 août 2014, soit un taux d'exécution de 65,8%. Elles comprennent 1324,7 milliards de dépenses courantes, 641 milliards de dépenses d'investissement et de 211,3 milliards de service de la dette publique.

Les dépenses de fonctionnement progressent de 2,1% pour se situer à 961,3 milliards, soit un taux de réalisation de 65,1% par rapport à la Loi de finances. Les dépenses de personnel s'établissent à 550,3 milliards et les dépenses sur biens et services à 411 milliards. Avec un accroissement de 22,1% en glissement annuel, les dépenses cumulées des pensions, transferts et subventions s'élèvent à 389,6 milliards dont 110,2 milliards de pensions.

Les dépenses d'investissement public se chiffrent à 618 milliards, soit un taux de réalisation de 61,8% par rapport à la Loi de finances. Elles comprennent 260,7 milliards de dépenses sur financements extérieurs, 325,2 milliards sur ressources propres et 32,1 milliards de dépenses de restructuration.

Les paiements au titre du service de la dette s'élèvent à 211,3 milliards dont 85,8 milliards au titre de la dette extérieure et 125,5 milliards pour la dette intérieure. En particulier, le service de la dette intérieure se décompose en 22,9 milliards d'amortissement du principal, 49 milliards de remboursement des crédits de TVA et 9,3 milliards d'arriérés intérieurs.

Au 30 juin 2014, l'encours de la dette publique s'établit à 2 901 milliards et représente 18,2% du PIB. Il comprend 2 124 milliards de dette extérieure et 777 milliards de dette intérieure.

Au terme de l'exercice 2014, les dépenses totales sont estimées à 3 397 milliards, dont 2 009,2 milliards de dépenses courantes, 1 085 milliards de dépenses d'investissement et 302,8 milliards de service de la dette.

### **1.2.5 Secteurs sociaux**

En 2014, un montant de 680,2 milliards a été alloué aux secteurs sociaux, soit 20,5% du budget de l'Etat. Ces ressources financent les activités relatives à : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et, la lutte contre la maladie ; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social.

Le secteur éducatif a bénéficié d'une enveloppe globale de 456,5 milliards, soit 13,8% du budget de l'Etat. Celle-ci a permis de poursuivre les différentes actions du Gouvernement visant à faciliter l'accès à l'éducation et à améliorer le niveau d'encadrement.

Entre les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014, les ratios élèves/enseignant se sont améliorés dans l'ensemble. Ils passent de 44 à 38 dans le primaire, de 21 à 19 dans le secondaire général et de 15 à 14 dans l'enseignement technique professionnel. Le ratio élèves/salle de classe s'améliore également, passant de 52 à 49 dans le secondaire général et de 47 à 45 dans le secondaire technique et professionnel.

Le budget alloué au ministère de la santé représente 5% du budget de l'Etat, soit 165,9 milliards. Cette enveloppe a entre autres contribué à : (i) améliorer la couverture vaccinale, notamment celle des antigènes traceurs (penta 3 et vaccin anti rougeoleux) ; (ii) prendre en charge les malades du paludisme, de la tuberculose et du VIH /SIDA ; (iii) développer les infrastructures de proximité et densifier l'offre de soins.

S'agissant de l'emploi, le taux de chômage au sens élargi des personnes âgées de 15 à 64 ans, se situe à 6,4%, avec des disparités selon les zones (11,9% en milieu urbain et de 2,8% en milieu rural. Ce taux est plus élevé chez les femmes (8,7%) et les jeunes de 15 à 34 ans (8,9%). Par ailleurs, le taux de sous-emploi se situe à 68,7%.

Outre les recrutements dans la fonction publique, l'Etat a mené plusieurs actions visant à réduire le chômage et le sous-emploi. Il s'agit notamment de : (i) l'insertion de 41 900 personnes en emplois salariés et 8 016 en emplois indépendants par le FNE ; (ii) la création de 4 044 emplois directs par le PADER et 10 112 emplois à travers l'exécution des projets du budget d'investissement public (BIP) ; (iii) le financement et l'appui technique du PIAASI à 845 microprojets et du FNE à 3 932 projets.

Par ailleurs, dans le cadre de l'insertion sociale des jeunes, l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement a formé puis inséré 1 000 jeunes volontaires issus des couches vulnérables. Elle a également procédé à l'accompagnement et à des appuis financiers à 5 948 jeunes volontaires dans l'élaboration des projets d'auto-emplois.

Pour ce qui est de l'habitat, les travaux d'aménagement de six quartiers à habitat anarchique et de construction de 660 logements à Douala ont démarré. Pour appuyer la promotion immobilière privée, le Gouvernement a lancé les travaux de construction des voies d'accès aux sites de trois promoteurs immobiliers nationaux.

Dans l'optique de promouvoir l'inclusion sociale des personnes socialement vulnérables, des actions se poursuivent pour la prévention et la protection sociale ainsi que la solidarité nationale et la justice sociale. Concernant la promotion de la femme, des actions sont menées pour une meilleure représentativité des femmes dans la vie publique. En 2013, les capacités des femmes politiques ont été renforcées avec l'appui d'ONU-Femmes. A l'issue des scrutins, 56 femmes sur 180 députés ont été élues à l'Assemblée Nationale (soit un taux de 31,1%) ; 30 femmes maires sur 336 (8,9%) et 20 femmes sénateurs sur 100. Par ailleurs, 17 000 femmes ont été formées dans les centres de promotion de la femme et de la famille au montage des projets, à la gestion des coopératives et à la conservation des produits agricoles.

### **1.2.6 Réformes structurelles et institutionnelles**

En matière de télécommunications, la restructuration de la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) continue. Dans le cadre du programme « *National Broadband Network (NBN)* », la société a engagé : (i) la modernisation du réseau d'accès filaire ; (ii) le déploiement d'un câble sous-marin entre Kribi et Lagos ; (iii) l'extension du réseau CDMA ; (iv) le déploiement d'un système de vidéo-surveillance urbaine. Le Gouvernement a octroyé une licence à CAMTEL pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques mobiles de 3<sup>ème</sup> génération.

Dans l'aéronautique, la compagnie nationale Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-CO) a poursuivi le déploiement de son réseau dans la CEMAC et en Afrique de l'ouest. Une nouvelle équipe de gestion a été installée à la tête de l'entreprise.

Dans le secteur de l'électricité, le fonds d'investissement britannique ACTIS a repris les parts de la société AES dans KPDC, DPDC et AES SONEL. Cette dernière a été rebaptisée ENERGY OF CAMEROON S.A (ENEO). ACTIS prévoit des investissements de l'ordre de 120 milliards sur la période 2014-2017, dont 46 milliards pour le réseau de distribution et 11 milliards pour les travaux d'urgence de Song-loulou. Par ailleurs, Il est prévu de porter la capacité de la centrale thermique de Kribi à 300 MW d'ici 2016.

Dans le cadre de la politique de croissance inclusive, le Gouvernement a mis en place le *projet de filets sociaux* en 2012. Ce projet a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations en état de pauvreté chronique et des groupes vulnérables, à travers des programmes de transferts non contributifs bien ciblés, notamment les transferts monétaires et les travaux publics à haute intensité de main d'œuvre.

En 2013, le projet est entré dans sa phase pilote et concerne 2 000 ménages choisis dans les régions

de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest. Ces deux régions ont été retenues sur la base de la carte de pauvreté élaborée à partir des données de la 3<sup>ème</sup> Enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM3) de 2007 et des résultats du troisième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005. Chaque ménage bénéficie pendant 24 mois des transferts d'un montant de 20 000 francs par mois ; pour le 12<sup>ème</sup> et le 24<sup>ème</sup> mois, l'allocation sera de 80 000 francs.

### **1.3 Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2014-2018**

#### **1.3.1 Perspectives macroéconomiques**

L'activité économique nationale poursuit son expansion depuis la reprise entamée en 2010. La croissance du PIB réel s'est consolidée à 4,8% en moyenne sur la période 2011-2013. Elle est estimée à 6,1% en 2014, après un taux de 5,6% en 2013. La croissance du PIB réel est projetée à 5,8% en 2015 dont 5,4% pour le PIB pétrolier et 5,8% pour le PIB non pétrolier. La croissance devrait continuer entre 2016 et 2018 au taux moyen de 5% malgré la baisse projetée de la production pétrolière.

Du côté de l'offre, tous les secteurs contribuent à cette expansion. Sur la période 2015-2017, le secteur primaire soutient la croissance à hauteur d'un point en moyenne ; le secteur secondaire participe pour 1,2 point et les services pour 2,5 points. Comme les contributions à la croissance, l'évolution par secteur est plus contrastée.

Dans le secteur primaire, le potentiel agro pastoral du Cameroun lui permet d'atteindre des niveaux élevés de croissance. En l'absence d'un recensement agricole, la valeur ajoutée du secteur pourrait être sous-estimée. L'analyse des balances sectorielles de la Balance des Paiements indique que c'est le secteur primaire qui rapporte le plus de devises au Cameroun au contraire de l'industrie ou des services qui en font perdre. Ainsi, le cacao a rapporté 223,7 milliards en 2013, les produits vivriers 213,2 milliards, l'exploitation forestière 204,6 milliards, le coton 85,7 milliards, et les bananes fraîches 41,5 milliards. En plus d'offrir des avantages comparatifs, l'industrialisation fondée sur les différents produits de base, peut servir de tremplin pour la diversification et la compétitivité de l'économie nationale.

La croissance du secteur primaire est estimée à 4,3% en 2014, tirée notamment par les sous secteurs : « agriculture des produits vivriers » (+4,1%), « agriculture industrielle et d'exportation » (+4,8%), « élevage et chasse » (+4,3%). L'agriculture vivrière à elle seule contribue pour 0,6 point à la croissance du PIB. Sa valeur ajoutée est soutenue par la forte demande en provenance des pays de la sous-région Afrique Centrale. Elle bénéficie de la vulgarisation des semences à haut rendement et de l'amélioration des conditions climatiques.

La bonne tenue des cultures de rente est liée au dynamisme de certaines spéculations telles que le coton et l'huile de palme brute. La production cotonnière est boostée par les investissements réalisés par la SODECOTON, et par l'accroissement des surfaces cultivées. La hausse de la production d'huile de palme brute résulte de l'augmentation des surfaces cultivées et des traitements phytosanitaires. Les filières cacao et café bénéficient des mesures prises pour améliorer leur productivité et la compétitivité (accompagnement des producteurs, distribution des semences et des plants). La branche « élevage et chasse » profite de l'accroissement des unités de production, du renouvellement du matériel génétique et de la rénovation des infrastructures.

S'agissant de la branche « sylviculture et exploitation forestière », la reprise timide observée chez les partenaires commerciaux et la stratégie de transformation locale contribuent à accroître la valeur ajoutée du sous-secteur de 6%. La croissance du secteur primaire est projetée à 4,2% en 2015 et à 4,7% sur la période 2016-2018.

Dans le secteur secondaire, la croissance semble plus vigoureuse et est évaluée à 9,3% en 2014, après 5,7% en 2013. La croissance dans ce secteur est soutenue par : (i) l'accroissement de l'offre énergétique et de son impact sur les industries manufacturières ; (ii) le dynamisme des BTP ; (iii) le sursaut de la production pétrolière et la hausse de la production gazière.

La valeur ajoutée du sous-secteur des industries extractives est estimée en hausse de 25,6% en 2014, du fait notamment de la mise en exploitation des nouveaux puits, et de la montée en production du gisement de Dissoni et du champ gazier de la Sanaga. L'utilisation de meilleures techniques d'extraction contribue également à accroître la production. Selon la SNH, la production pétrolière ralentirait à 5,3% en 2015 et serait en baisse de 11,7% en moyenne sur la période 2016-2018. Il y a lieu de souligner l'enjeu des recettes pétrolières du fait des incertitudes sur la production couplées à la volatilité des cours mondiaux.

Les industries manufacturières bénéficient d'une offre satisfaisante d'énergie électrique de la première utilisation en année pleine des capacités de production de la centrale à gaz de Kribi, du maintien en service des centrales thermiques et des efforts de maintenance et de réhabilitation des équipements de transport et de distribution. Dans le même temps, les investissements réalisés en 2013 par certaines entreprises pour l'extension des usines (SOSUCAM) et le renouvellement de l'outil de production (CICAM) font augmenter la production. La production d'eau augmente avec la réhabilitation des usines de Yato à Douala et de la Mefou à Yaoundé. La valeur ajoutée du sous-secteur « électricité, gaz et eau » est estimée à 11,4% en 2014 et prévue à 6,9% en 2015.

L'expansion se poursuit dans le sous-secteur « bâtiments et travaux publics ». La croissance est évaluée à 7,9% en 2014, à la faveur des chantiers des projets structurants, la construction des logements sociaux et l'entrée en production des nouvelles cimenteries. La croissance du secteur est projetée à 12,1% en 2015 et à 5,1% en moyenne sur la période 2016-2018.

Dans le secteur tertiaire, la croissance estimée à 5,3% en 2014, profite du dynamisme des secteurs primaire et secondaire en amont. En 2013, le secteur a représenté 43,7% du PIB. Une grande partie des activités informelles y sont recensées. L'expansion du secteur est impulsée notamment par les « transports, entrepôts, télécommunications » et les « banques et établissements financiers ». S'agissant en particulier du sous-secteur « transports, entrepôts et télécommunications », il est attendu une hausse de 10,7% du nombre d'abonnés en 2014 et une augmentation de 9,6% du chiffre d'affaires. Cette évolution résulte des investissements réalisés pour intensifier l'exploitation de la fibre optique et améliorer la qualité de service. L'exploitation de la fibre optique offre plusieurs opportunités parmi lesquelles le lancement des activités du troisième opérateur de téléphonie mobile NEXTTEL. En 2015, la croissance du secteur tertiaire est prévue à 6,2% et à 5,1% sur la période 2016-2018.

**Tableau 3: Ventilation sectorielle du PIB, 2011-2018**

	Historiques		Estimations			Projections			
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
			Nouvelles	Budget	Nouvelles				
<b>Secteur primaire</b>	<b>3,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>5,3</b>	<b>4,8</b>	<b>4,1</b>
Agriculture des produits vivriers	3,8	3,8	3,9	4,1	4,1	4,0	5,5	4,9	4,7
Agriculture industrielle et d'exportation	-1,6	-3,7	6,9	4,8	4,8	4,7	5,6	4,7	4,6
Elevage, chasse	4,1	2,6	4,8	2,7	4,3	7,0	6,2	4,6	4,4
Pêche	1,9	1,8	2,8	2,4	3,4	3,7	3,7	3,0	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	2,1	-0,2	-1,8	0,8	6,0	3,0	3,7	5,1	-1,8
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1,6</b>	<b>4,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,8</b>	<b>9,3</b>	<b>6,4</b>	<b>3,6</b>	<b>4,9</b>	<b>6,6</b>
Industries extractives	-7,3	3,5	8,5	4,9	25,6	5,3	-12,8	-15,0	-7,3
Dont : Hydrocarbures	-7,3	3,5	8,5	3,5	24,9	5,4	-12,9	-15,1	-7,8
Industries Agro-alimentaires	4,2	5,4	3,7	5,8	6,9	5,5	4,9	3,9	4,0
Autres Industries manufacturières	1,2	4,9	3,6	5,2	4,8	5,6	6,7	8,8	9,3
Electricité, gaz et eau	3,6	-0,1	8,7	4,4	11,4	6,9	7,8	14,3	13,6
BTP	9,6	6,7	12,9	9,2	7,9	12,1	13,4	14,3	12,7
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>4,9</b>	<b>5,3</b>	<b>6,2</b>	<b>5,2</b>	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>
Commerce, restaurants et hôtels	4,9	5,4	5,7	4,0	4,8	5,7	5,7	5,7	5,1
Transports, entrepôts, communications	8,2	8,1	7,9	6,0	7,0	6,6	5,9	4,6	5,3
Banques et organismes financiers	8,4	6,7	13,3	5,8	9,7	9,3	8,6	7,9	4,9
Autres services marchands	4,7	2,3	5,0	5,3	5,2	5,4	4,5	3,6	2,6
SIFIM (serv. d'interm. indirect. mesurés)	3,7	6,7	7,9	3,0	7,8	7,8	7,6	7,3	7,1
Services non marchands des APU	4,6	6,1	5,0	4,9	4,0	7,3	3,4	4,1	6,0
Autres services non marchands	3,3	4,0	5,2	4,2	4,4	4,2	4,4	4,6	4,4
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>3,9</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,1</b>
Impôts et taxes – subventions (en % PIB)	6,7	3,7	7,4	3,7	7,4	7,4	7,4	7,4	7,4
<b>PIB</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,1</b>

Source : MINFI/DAE

Du côté de la demande, l'absorption interne continue de soutenir la croissance, tirée par ses deux

composantes que sont la consommation et l'investissement. Entre 2011 et 2013, la demande intérieure a contribué pour 6 points en moyenne à la croissance du PIB. En 2014, sa contribution est estimée à 6,3 points dont 4,1 points pour la consommation et 2,2 points pour l'investissement. Sa contribution est projetée à 5,1 points en moyenne entre 2015 et 2018. En 2014, la part de la consommation dans le PIB est évaluée à 86,9% et celle de l'investissement à 19,9%. Sur la période 2015-2018, la consommation des ménages représenterait en moyenne 74,5% du PIB et le taux d'investissement serait de 21%. Des efforts restent à fournir pour élever le taux d'investissement aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance de croisière autour de 6 à 8 %.

En 2014, la demande extérieure nette grève la croissance de 0,1 point. A partir de 2015, elle pourrait soutenir positivement la croissance, à condition que les exportations des biens et services augmentent plus vite que les importations de même nature.

En ce qui concerne les prix, l'inflation ne devrait pas excéder le seuil de 3% fixé comme norme communautaire en la matière. Selon les prévisions du FMI, les termes de l'échange vont demeurer défavorables pour le Cameroun jusqu'en 2018.

Tableau 4: Tableau des indicateurs clés

	Historiques		Estimations			Projections			
	2011	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018
			Comptes	Budget	Nouvelles				
<b>PIB à prix courant ( en milliards)</b>	<b>12546</b>	<b>13515</b>	<b>14607</b>	<b>15355</b>	<b>15949</b>	<b>17167</b>	<b>18303</b>	<b>19468</b>	<b>20993</b>
PIB pétrolier	941	1075	1060	993	1323	1337	1114	921	906
PIB non pétrolier	11605	12440	13547	14362	14626	15830	17189	18546	20087
<b>PIB à prix constant</b>	<b>9536</b>	<b>9973</b>	<b>10528</b>	<b>10949</b>	<b>11170</b>	<b>11817</b>	<b>12384</b>	<b>12986</b>	<b>13654</b>
PIB pétrolier	342	354	384	384	479	505	440	373	344
PIB non pétrolier	9194	9620	10144	10565	10691	11312	11944	12613	13310
	<b>Croissance annuelle (en %)</b>								
<b>PIB à prix constant</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,1</b>
PIB pétrolier	-7,3	3,5	8,5	3,5	24,9	5,4	-12,9	-15,1	-7,8
PIB non pétrolier	4,6	4,6	5,5	4,9	5,4	5,8	5,6	5,6	5,5
Déflateur du PIB	3,1	3,1	2,5	2,3	3,1	1,8	1,8	1,5	2,7
Prix à la consommation	2,9	2,4	2,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Termes de l'échange	22,1	-8,6	-11,9	-8,1	-11,5	-13,2	-13,3	-12,6	-12,6
Consommation	5,3	5,4	5,6	3,6	4,7	5,1	3,6	4,1	4,5
<i>Privée</i>	5,3	5,4	5,5	2,7	4,0	5,7	3,1	4,3	4,6
<i>Publique</i>	4,5	1,6	1,1	10,1	9,1	1,5	7,2	2,7	3,4
FBCF	12,1	1,4	5,2	8,8	9,9	4,9	6,5	5,8	5,5
<i>Privée</i>	6,2	4,0	5,9	8,6	9,1	5,6	6,7	6,0	5,7
<i>Publique</i>	76,6	-4,2	3,9	10,5	16,4	-0,4	5,1	4,0	3,9
Exportations B&S	2,2	-1,3	26,0	1,7	3,2	4,6	4,6	3,8	4,1
Importations B&S	3,5	-3,0	2,5	2,1	2,5	2,2	2,4	2,5	2,6
	<b>En pourcentage du PIB</b>								
Secteur Primaire	21,7	21,4	21,1	20,2	19,7	19,4	19,7	19,8	19,7
Secteur Secondaire	27,3	27,9	27,6	25,8	28,0	27,9	26,9	26,5	26,9
<i>dont pétrole</i>	7,5	8,0	7,3	6,2	8,3	7,8	6,1	4,7	4,3
Secteur Tertiaire	43,2	43,0	43,7	46,4	44,7	45,1	45,9	46,1	45,8
Consommation	87,5	88,4	88,7	86,1	86,7	86,1	86,3	86,8	86,7
<i>Privée</i>	75,9	77,0	77,2	74,9	74,5	74,8	74,5	75,1	75,1
<i>Publique</i>	11,6	11,5	11,6	11,2	12,3	11,3	11,8	11,8	11,6
FBCF	20,6	19,2	19,4	20,1	19,9	19,9	20,8	21,3	21,2
<i>Privée</i>	18,2	16,9	17,1	17,5	17,3	17,5	18,3	18,8	18,7
<i>Publique</i>	2,4	2,3	2,3	2,6	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5
Exportations B&S	18,4	18,8	20,7	19,8	22,6	22,1	20,7	18,7	17,9
Importations B&S	26,5	26,6	28,9	26,1	29,3	28,1	27,8	26,8	25,9
Recettes hors Dons	16,9	16,8	17,2	16,2	16,1	16,1	16,0	15,3	15,3
<i>pétrolières</i>	5,1	4,9	4,8	4,5	4,4	4,4	4,0	3,1	2,7
<i>non pétrolières</i>	11,8	11,9	12,4	11,7	11,7	11,7	11,9	12,1	12,6
Dépenses	19,7	18,8	21,9	19,8	19,6	19,7	19,1	18,9	20,9
<i>courantes</i>	14,1	13,3	14,6	13,3	12,8	12,8	12,2	11,9	12,1
<i>en capital</i>	5,5	5,5	7,3	6,5	6,8	6,8	6,9	7,0	8,9
Solde budgétaire global	-2,2	-1,6	-4,3	-3,0	-2,9	-3,0	-2,5	-3,0	-5,0
Balance commerciale	-2,2	-1,0	-0,7	-0,6	-1,6	-2,0	-3,2	-4,9	-6,0
Solde compte courant	-2,8	-3,6	-3,8	-2,8	-3,4	-3,5	-4,1	-5,1	-5,8

Source: MINFI/DAE

### 1.3.2 Projections budgétaires 2015

Le budget 2015 vise l'accélération de la croissance pour la rendre plus forte durable, inclusive et génératrice d'emplois, à travers notamment l'amélioration de la productivité, ainsi que la poursuite de la diversification de l'économie et des partenariats commerciaux. Pour l'atteindre, des objectifs spécifiques sont déclinés en termes de recettes et de dépenses.

Ainsi s'agissant des recettes internes, l'objectif est d'optimiser leur mobilisation pour soutenir la relance de l'économie. A cet effet, la sécurisation des recettes à travers la rationalisation et la maîtrise des régimes fiscaux incitatifs sera recherchée. De manière spécifique, il s'agit de : (i) moderniser l'administration fiscale ; (ii) vulgariser les paiements électroniques ; (iii) lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ; (iv) renforcer le dispositif de collecte et de recouvrement ; (v) rationaliser les exonérations.

Les ressources budgétaires se décomposent en recettes internes et autres recettes. Suivant leur mode de calcul, elles se subdivisent en recettes pétrolières et en recettes non pétrolières. Les recettes pétrolières comprennent la redevance versée par la SNH et l'impôt sur les sociétés pétrolières. La redevance est calculée à partir de: (i) une production pétrolière de 31,1 millions de barils projetée par la SNH ; (ii) un cours du baril de Brent projeté par le FMI à 99,6 dollars, desquels on enlève 3 dollars de décote et 7 dollars de prudence, soit en définitive un prix du baril camerounais à 89,6 dollars ; (iii) un cours du dollar de 500,7 francs. Sur cette base, la redevance est prévue à 549,9 milliards. Assis sur les bénéfices de 2014 des entreprises du secteur, le montant attendu de l'impôt sur les sociétés pétrolières est de 201,3 milliards. Au total, la projection des recettes pétrolières est consolidée à 751,2 milliards.

Les recettes non pétrolières sont supposées augmenter au même taux que le PIB non pétrolier nominal, majorée de l'impact des mesures législatives et administratives. La croissance du PIB non pétrolier nominal est projetée à 8,1% et l'impact des mesures nouvelles est postulé nul. Ainsi, les recettes non pétrolières sont projetées à 2212,2 milliards dont 1403,8 milliards d'impôts et taxes, 692,7 milliards de recettes douanières et 115,7 milliards de recettes non fiscales. Les autres recettes sont prévues à 783,2 milliards contre 692 milliards estimés à fin 2014. Elles se répartissent en 405 milliards de prêts projets et 58,2 milliards de dons d'une part, les émissions de titres publics à hauteur de 320 milliards d'autre part.

Du côté des dépenses, les choix budgétaires restent guidés par la recherche d'une plus grande efficacité socioéconomique et l'amélioration du service public, à travers une allocation et gestion efficiente des fonds publics. Trois grandes rubriques composent les dépenses budgétaires: les dépenses courantes, les dépenses en capital et la dette publique.

Les dépenses courantes sont budgétisées à hauteur de 2159,9 milliards contre 2009,2 milliards au budget 2014. Sous cette rubrique: (i) tenant compte l'augmentation de 5% du salaire de base des agents publics, les dépenses de personnel sont budgétées à 900 milliards; (ii) les dépenses sur biens et services à 715,6 milliards ; (iii) les transferts et subventions reçoivent une allocation de 544,3 milliards dont 201,3 milliards de subvention des prix des carburants à la pompe pour un total de 361,3 milliards des subventions, et 183 milliards de pensions.

Les dépenses en capital sont proposées à 1150 milliards dont 425 milliards de dépenses sur financements extérieurs, 650 milliards de dépenses sur ressources propres et 75 milliards de dépenses de restructuration. Cette projection prend en compte l'option du Gouvernement d'augmenter chaque année de 1% du PIB, le budget d'investissement public afin de répondre aux besoins des populations en infrastructures de base, éducation et santé.

Le service de la dette publique passe de 302,8 milliards en 2014 à 436,7 milliards. Il comprend 109,5 milliards de dette extérieure et 327,2 milliards de dette intérieure.

En définitive, le projet de budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 3746,6 milliards, en hausse de 4,9% par rapport aux réalisations estimées pour l'exercice 2014, et de 13,1% par rapport à la Loi de finances de l'exercice 2014.

**Tableau 5: Projections budgétaires (en milliards)**

	LF. 2014	2014 révisé	LF. 2015
<b>A -RECETTES TOTALES (I+II)</b>	<b>3312,0</b>	<b>3447,7</b>	<b>3746,6</b>
<b>I -RECETTES INTERNES</b>	<b>2703,0</b>	<b>2755,7</b>	<b>2963,4</b>
<b>1-Recettes pétrolières</b>	718,0	705,7	751,2
- Redevance SNH	546,0	546,0	549,9
- Impôts sur les sociétés pétrolières	172,0	159,7	201,3
<b>2- Recettes non pétrolières</b>	<b>1985,0</b>	<b>2050,0</b>	<b>2212,2</b>
- Impôts et taxes	1240,0	1299,0	1403,8
- Recettes douanières	638,0	641,0	692,7
- Recettes non fiscales	107,0	110,0	115,7
<b>II - AUTRES RECETTES</b>	<b>609,0</b>	<b>692,0</b>	<b>783,2</b>
- Prêts projets	274,0	357,0	405,0
- Dons	55,0	55,0	58,2
- Emission de titres publics	<b>280,0</b>	<b>280,0</b>	<b>320,0</b>
<b>B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>3312,0</b>	<b>3397,0</b>	<b>3746,6</b>
<b>I - DEPENSES COURANTES</b>	<b>2009,2</b>	<b>2009,2</b>	<b>2159,9</b>
1- Dépenses de personnel	835,0	835,0	900,0
2- Achats sur biens et services	641,0	641,0	715,6
3- Transferts et subventions	533,2	533,2	544,3
Subventions	378,2	378,2	361,3
dont : - Subvention SONARA	220,0	220,0	201,3
-Autres subventions	158,2	158,2	160,0
Pensions	155,0	155,0	183,0
<b>II- DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1000,0</b>	<b>1085,0</b>	<b>1150,0</b>
1- Dépenses sur FINEX	291,0	376,0	425,0
2- Dépenses sur ressources internes	639,0	639,0	650,0
3- Dépenses de restructurations	70,0	70,0	75,0
<b>III- DETTE PUBLIQUE</b>	<b>302,8</b>	<b>302,8</b>	<b>436,7</b>
<b>1- Dette extérieure</b>	<b>104,4</b>	<b>104,4</b>	<b>109,5</b>
- Intérêts	23,5	23,5	30,5
- Principal	80,9	80,9	79,0
<b>2- Dette intérieure</b>	<b>198,4</b>	<b>198,4</b>	<b>327,2</b>
dont : - Intérêts	15,3	15,3	14,6
- Principal	23,1	23,1	26,6
- Arriérés intérieurs	20,1	20,1	116,1
- Autres arriérés			100,0
- Remboursement crédits TVA	90,0	90,0	100,0
- Remboursement emprunts obligataires	50,0	50,0	70,0
<b>Besoin/capacité de financement (+/-)</b>	<b>0,0</b>	<b>-50,7</b>	<b>0,0</b>

Source : MINFI/DAE

## CHAPITRE 2 : PRODUCTION

Le développement d'un pays est en partie tributaire de son niveau de technologie et de production des biens et services. En 2013, le niveau de production du Cameroun est en augmentation de 4,7% par rapport à 2012.

### 2.1 Secteur primaire

En 2013, la production du secteur primaire a progressé de 3,7% contre 2,7% en 2012. Ce secteur a représenté 21,1% du PIB et a contribué pour 0,8 point à la croissance contre 0,6 point en 2012. En 2014, le PIB dudit secteur croîtrait de 4,3%, soutenu par la consolidation des activités dans l'agriculture des produits vivriers et la reprise dans la sylviculture et l'exploitation forestière.

Les politiques gouvernementales de développement du secteur rural portent sur : (i) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ; (ii) la modernisation des infrastructures du monde rural et de la production ; (iii) l'accroissement de la production pastorale et halieutique ; (iv) le contrôle et le respect de la réglementation dans le domaine de l'exploitation forestière et faunique et, l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts.

#### 2.1.1 Sous-secteur agricole

En 2013, la croissance de l'agriculture vivrière a été de 3,9% contre 3,8% en 2012. Des actions d'encadrement des agriculteurs et de distribution du matériel végétal et des engrais par les différents projets et programmes ont été mises en œuvre. En 2014, la production de l'agriculture vivrière augmenterait de 4,1%.

La production de l'agriculture industrielle et d'exportation s'est accrue de 6,9% contre une baisse de 3,7% enregistrée en 2012, du fait de l'augmentation des surfaces cultivées et de l'amélioration des rendements. En 2014, l'agriculture industrielle et d'exportation croîtrait de 4,8%.

##### 2.1.1.1 Agriculture industrielle d'exportation

L'agriculture industrielle et d'exportation est constituée essentiellement des produits de rente à savoir : cacao, cafés, caoutchouc, coton, banane et huile de palme.

#### Cacao

En 2013, la production de cacao s'est accrue de 7,6% par rapport à 2012 pour s'établir à 268 941 tonnes. Cette évolution est liée à la poursuite de l'entretien et de la réhabilitation des anciennes plantations avec la distribution de 1,5 million de sachets de doses de fongicides et la réduction des pertes post-récolte à travers l'amélioration des conditions de séchage et de stockage. Les exportations ont crû de 11% et les cours se sont améliorés de 2,2%.

Les actions continuent d'être menées en 2014 pour accroître la production. Il s'agit de : (i) l'acquisition et la distribution de 1,4 million de sachets de doses de fongicides et de 147 941 litres d'insecticides pour le traitement de 207 137 hectares de verger ; (ii) le renforcement des capacités de 480 brigades villageoises d'intervention phytosanitaire ; (iii) la distribution de 5 millions de plants de cacaoyer correspondant à 4 500 hectares.

#### Cafés

La production de café arabica, qui avait progressé de 16,8% en 2012, a chuté de 30% en 2013 et s'est située à 7 000 tonnes. Celle de café robusta, en hausse de 9,8% en 2012 a également chuté de 25,9% pour s'établir à 31 127 tonnes. Le recul de la production est lié à la baisse des cours, au vieillissement des plantations et au désintéressement des planteurs au profit d'autres spéculations.

La baisse de la production est atténuée par les actions mises en œuvre à travers le *Projet de Protection du Verger Cacao/Café*. Ce projet a permis en 2013 de traiter 10 500 hectares de caféiers

robusta et 7 000 hectares de caféiers arabica, de produire 1 975 317 plants de caféiers arabica et 136 204 plants de robusta, de diffuser 1 393 211 sachets doses de fongicides et 9 450 litres de fongicides.

Les quantités exportées de cafés en 2013 ont chuté de 56,7% pour l'arabica et de 47,1% pour le robusta par rapport à 2012. Les cours ont reculé de 8,6% pour la variété robusta et de 17,8% pour la variété arabica. Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, les exportations baissent de 6,6% pour l'arabica mais progressent de 8,7% pour le robusta.

Pour faire face aux difficultés de la filière, le Gouvernement, de concert avec le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), a entrepris en 2014 la mise en œuvre du « *Programme d'Urgence de la Relance Ciblée de la Caféculture (PURC-café)* ». Il vise à inciter davantage les jeunes dans la production du café et à créer dans les principaux bassins de production, 3 600 hectares de plantations à raison de 600 hectares par an.

### **Caoutchouc naturel**

En 2013, la production s'est élevée à 49 013 tonnes, en augmentation de 5,8% par rapport à 2012. Cette amélioration est imputable à la montée en production des nouvelles plantations et aux conditions climatiques favorables. Pour accroître le rendement de l'appareil productif, étendre les plantations, renouveler les arbres, et assurer la sécurité des plantations et du personnel, la société HEVECAM a poursuivi ses investissements pour un montant de 8,5 milliards.

Par rapport à 2012, les exportations ont progressé de 26,2%. Les cours baissent de 17,8% après la chute de 30,4% observée en 2012. Cette situation est imputable à l'accroissement de l'offre et à la baisse de la demande mondiale, notamment des principaux pays consommateurs que sont la Chine et l'Inde.

Au premier semestre 2014 et en glissement annuel les quantités exportées sont en hausse de 12,1%. Au terme de l'année, la production du caoutchouc naturel croîtrait de 6,5%. Il convient de relever que le vieillissement des plantations demeure l'un des principaux problèmes qui affectent la filière.

### **Coton**

En 2013, la production de coton graine a progressé de 4,7% par rapport à 2012 pour s'établir à 237 665 tonnes. Celle de coton fibre est restée soutenue ; après une augmentation de 33,8% en 2012, elle s'est accrue de 8,2% pour se situer à 88 854 tonnes. Cette hausse est liée à l'accroissement des surfaces cultivées, à la baisse du prix des intrants agricoles distribués et à la garantie d'un prix d'achat minimum aux producteurs. Par ailleurs, la lutte contre la contrebande a contribué à améliorer l'estimation de la production nationale de coton.

Les investissements réalisés par la SODECOTON pour améliorer les rendements, accroître les surfaces cultivées et encourager les planteurs sont évalués à 31,4 milliards, dont 10,7 milliards sur financement propre et 20,7 milliards sur emprunt.

En 2013, les cours du coton ont reculé de 1,1%, après la chute de 42,5% en 2012. Les exportations ont progressé de 20,2%. En 2014, il est prévu une augmentation de la production de 18,6%.

### **Banane d'exportation**

En 2013, la production de banane a progressé de 9% par rapport à 2012 pour se situer à 280 000 tonnes. Cette hausse est attribuable aux conditions climatiques favorables, à l'amélioration des techniques culturales, à l'utilisation du matériel végétal amélioré et des engrais et, à l'extension des surfaces cultivées. Les cours mondiaux sont restés fermes en se situant à 569 francs le kilogramme et les exportations se sont accrues de 12,9%. Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, les exportations sont en repli de 1,6%. Au terme de l'année, la production augmenterait de 8,2%.

## Huile de palme brute

En 2013, la production industrielle d'huile de palme a augmenté de 22,5% pour se situer à 121 534 tonnes, contre une baisse de 26,6% observée en 2012. Cette hausse est liée aux conditions climatiques favorables, à l'amélioration des traitements phytosanitaires, à l'utilisation des engrais et à l'entrée en production de nouvelles plantations. Dans les plantations villageoises, la production artisanale a augmenté de 8,3%. Les producteurs villageois ont bénéficié de 180 000 plants, à travers le projet de relance du palmier à huile.

Pour accroître sa production, la SOCAPALM a poursuivi son plan d'investissement en injectant 10,1 milliards en 2013. Toutefois, la forte demande en provenance de nouvelles industries, notamment les savonneries et les huileries dont l'intrant principal est l'huile de palme creuse davantage le déficit actuel estimé à 200 000 tonnes.

Pour combler le déficit, le Gouvernement a octroyé aux opérateurs de la filière une autorisation d'importation d'huile de palme de 106 000 tonnes en 2013 et de 60 000 tonnes en 2014, avec exonérations de droit de douane et de TVA. En 2014, la production pourrait croître de 14,6% pour se hisser à 130 117 tonnes.

**Tableau 6 : Produits de l'agriculture industrielle d'exportation**

LIBELLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013*
<b><i>Cacao</i></b>						
Production (tonnes)	229 203	230 032	244 077	246 120	250 000	268 941
Exportation (tonnes)	178 101	193 973	193 881	190 214	173 794	192 836
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 152	1 853	1 491	1 695	1 356	1 386
<b><i>Café Arabica</i></b>						
Production (tonnes)	10 817	9 548	12 564	8 563	10 000	7 000
Exportation (tonnes)	3 335	3 581	3 112	2 441	5 148	2 228
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 364	2 010	2 850	3 993	2 748	2 070
<b><i>Café robusta</i></b>						
Production (tonnes)	39 870	44 935	45 231	38 256	42 000	31 127
Exportation (tonnes)	29 569	32 984	44 830	28 383	36 436	19 280
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 049	1 091	1 234	1 702	1 622	1 483
<b><i>Caoutchouc</i></b>						
Production (tonnes)	53 477	52 497	50 215	50 983	46 318	49 013
Exportation (tonnes)	32 666	37 613	38 292	36 792	42 851	54 068
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 172	1 174	1 804	2 125	1 479	1 216
<b><i>Coton graine</i></b>						
Production (tonnes)	111 468	115 734	114 592	185 000	227 000	237 665
<b><i>Coton fibre</i></b>						
Production (tonnes)	45 651	53 514	52 985	61 392	82 124	88 854
Exportation (tonnes)	37 591	57 176	53 601	55 742	76 173	91 532
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	705	890	1 023	1 528	878	868
<b><i>Banane d'exportation</i></b>						
Production (tonnes)	268 768	259 100	277 774	296 110	256 789	280 000
Exportation (tonnes)	281 282	254 610	237 942	237 278	231 802	261 808
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	532	437	487	539	553	569
<b><i>Huile de palme</i></b>						
Production industrielle (tonnes)	123 999	109 041	116 172	135 215	99 238	121 534

Sources: MINADER, MINFI/DAE, WEO, \*=estimations sur la production

### 2.1.1.2 Agriculture des produits vivriers

L'agriculture vivrière concerne principalement les céréales, les racines et tubercules, et les fruits et légumes.

#### Céréales

##### Maïs

La production de maïs est estimée à 1 847 036 tonnes en 2013, en augmentation de 2% par rapport à 2012. Des actions d'encadrement, de distribution d'intrants améliorés et d'accroissement des champs semenciers se sont poursuivies en 2014. On peut notamment citer : (i) la création de 4 929 hectares de champs semenciers ; (ii) la formation et le recyclage de 1 205 multiplicateurs de semences et des producteurs de maïs aux techniques de production de masse ; (iii) l'acquisition de deux stations mobiles de calibrage et de conditionnement de semences graines ; (iv) la mise à la disposition des multiplicateurs de semences de huit (08) tonnes de semences de pré-base, 369 tonnes de semences certifiées et calibrées, 700 kg de semences hybrides à haut rendement et 73,6 tonnes de semences de base.

##### Riz paddy

La production de riz paddy s'est située à 194 094 tonnes en 2013, en hausse de 6,8% par rapport à 2012. S'agissant de la riziculture de bas-fonds, 8,5 tonnes de semences ont été produites et distribuées. Après les inondations de 2012, les travaux de confortement de la digue-barrage de Maga ont permis d'exploiter 11 000 hectares pour une production de près de 80 000 tonnes. Quatre (04) engins de labour ont été acquis pour la réhabilitation de 7 500 hectares de plantation.

*Le Projet de Développement de la Riziculture Pluviale (PRODERIP)* a permis de : (i) créer 100 hectares de champs semenciers pour une production de 300 tonnes et trois (03) hectares de parcelles irriguées pour la production de semences de base ; (ii) produire et distribuer 26 kg de semences souches de riz, 1 260 kg de semences de pré-base et de base et, 20 961 kg de semences certifiées. Pour faciliter les activités post-récolte, quatre (04) décortiqueuses ont été installées dans quatre nouveaux sites portant le nombre de décortiqueuses acquises depuis le démarrage du projet à 12. Le projet a également formé 2 411 producteurs sur les techniques de production du riz, parmi lesquels 2 220 ont reçu 86,8 tonnes de semences.

##### Racines et tubercules

En 2013 et par rapport à 2012, les productions de pomme de terre (+4,4%), du manioc (+2,5%) et de la patate douce (+3,1%) sont en hausse. Par contre, la production d'igname baisse de 5,6%.

S'agissant de la filière manioc, 13 parcs à bois de manioc couvrant une superficie de 44,5 hectares ont été mis en place. Ces parcelles servent à conserver les variétés améliorées et sélectionnées et, à multiplier le matériel végétal devant servir à la mise en place des champs semenciers. Par ailleurs, 6,9 millions de boutures de manioc correspondant à 690 hectares de plantations ont été distribuées aux agriculteurs dans les différentes zones agro-écologiques favorables à la culture.

##### Bananes, fruits et légumes

En 2013, la production de la banane plantain a augmenté de 3,4% et celle de la banane douce de 4,6%. Les deux spéculations bénéficient de l'appui du *Programme de Relance de la Filière Plantain* qui a permis de produire et de distribuer 830 000 plants de bananiers plantain. La production de piment s'est établie à 41 548 tonnes, en hausse de 11,4% par rapport à 2012. La production de tomate a progressé de 7,3% et celle d'oignon de 7,1%.

Afin de promouvoir la culture d'okok, le Gouvernement a octroyé des appuis financiers pour la production et la distribution de 18 000 plants et, la création d'un champ semencier de 2 hectares à Nkolossannanga.

**Tableau 7: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)**

<b>LIBELLES</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013*</b>
<i><b>Céréales</b></i>							
Maïs	1 354 940	1 394 832	1 625 213	1 670 321	1 572 067	1 810 300	1 847 036
Riz paddy	98 334	72 009	123 211	153 078	174 089	181 817	194 094
Mil/Sorgho	977 250	1 006 478	1 055 530	1 187 531	1 240 970	1 425 895	1 190 060
<i><b>Racines et tubercules</b></i>							
Manioc	2 939 313	2 882 734	2 941 367	3 808 239	4 082 903	4 287 177	4 396 383
Macabo/taro	1 398 460	1 481 750	1 490 875	1 632 004	1 568 804	1 614 103	1 551 596
Igname	394 087	399 615	399 808	499 564	517 069	589 459	556 647
Patate douce	211 037	235 926	266 078	288 970	307 955	338 135	348 618
Pomme de terre	220 000	145 018	147 509	188 452	196 687	210 015	219 192
<i><b>Bananes, fruits et légumes</b></i>							
Banane plantain	2 280 000	2 500 639	2 550 320	3 182 184	3 425 757	3 569 318	3 692 108
Banane douce	912 820	916 869	933 435	1 333 851	1 394 675	1 471 006	1 538 085
Oignon	104 211	112 441	113 721	165 409	184 032	198 024	212 000
Tomate	558 003	572 219	573 610	795 327	853 060	889 795	954 384
Piment	20 142	22 061	25 987	29 910	33 310	37 307	41 548
Ananas	112 741	127 070	128 535	157 875	165 471	167 853	171 509

Source: MINADER, \*données provisoires

## **2.1.2 Elevage et pêche**

En 2013, la croissance du sous-secteur élevage est de 5,5% contre 2,6% en 2012 ; celle de la pêche est de 2,8%, en hausse d'un point. En 2014, leurs productions croîtraient respectivement de 4,3% et de 3,4%.

### **2.1.2.1 Elevage**

La production de l'élevage est composée du cheptel, des quantités de viande issues des abattages et des produits dérivés.

#### **Bovins**

En 2013, le cheptel des bovins a crû de 5% par rapport à 2012 et les quantités de viande issues des abattages sont en hausse de 5,3%. Les actions d'amélioration de la production ont porté sur : (i) la protection sanitaire des cheptels à travers la campagne annuelle de vaccination contre les grandes épizooties ; (ii) la réduction et l'uniformisation du coût du vaccin ; (iii) la transformation des stations zootechniques en fermes semencières animales et végétales ; (iv) le renouvellement du matériel génétique animal avec l'acquisition de 25 génisses gestantes de race Holstein ; (v) la mise en place des champs fourragers dont 13 hectares de champs semenciers et 60 hectares de production fourragère réalisés dans la station de Wakwa.

#### **Petits ruminants**

Le cheptel des petits ruminants est caractérisé, par une hausse de 5,8% en 2013 du nombre de caprins et une quasi-stabilité de celui des ovins. La lutte contre les maladies s'est poursuivie avec l'acquisition de 1,6 million de doses de Capripestovax pour la prévention de la peste des petits ruminants dans les élevages encadrés. Par ailleurs, 220 leaders ont été formés aux techniques modernes de gestion de l'élevage ; la station zootechnique de Lougguéré a été transformée en ferme semencière et deux bergeries y ont été construites.

#### **Porcins**

En 2013, le cheptel porcine est en hausse de 7,5% par rapport à 2012. Cette augmentation s'explique par le recul de l'épizootie de peste porcine africaine qui a affecté le cheptel en 2012, et le renouvellement du matériel génétique avec l'acquisition de 73 géniteurs porcins de race pure.

## Volaille

En 2013, le cheptel de volailles s'est accru de 9,3% pour s'établir 72,8 millions, et les quantités de viande produites ont progressé de 11% par rapport à 2012. Le nombre de poulets de chair est passé de 44,7 millions à 49,5 millions, soit une hausse de 13,2%. Ces évolutions sont attribuables à l'intensification de la production des poulets de chair et à l'appui de l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC) pour l'acquisition des poussins d'un jour.

En matière d'équipements, 10 incubateurs ont été acquis au profit des avicultrices de la filière traditionnelle. Le renouvellement du matériel génétique et la protection sanitaire du cheptel se sont poursuivis avec l'acquisition de 2 000 géniteurs améliorés de poulets villageois et de 4 583 400 doses du vaccin contre la maladie de Newcastle.

**Tableau 8: Evolution du cheptel et des quantités de viande issues des abattages**

LIBELLES	2012		2013		Variations (en %)	
	Nombre de tête (a)	Tonnes de viande (b)	Nombre de tête (c)	Tonnes de viande (d)	(a/c)	(b/d)
Bovins	5 527 128	87 495	5 805 297	92 163	5,0	5,3
Ovins	2 974 297	10 593	2 952 624	4 715	-0,7	-55,5
Caprins	5 950 739	32 846	6 298 059	14 706	5,8	-55,2
Porcins	2 896 271	41 043	3 112 973	35 180	7,5	-14,3
Volailles	66 592 358	107 292	72 758 691	119 053	9,3	11,0

Source: MINEPIA

## Produits dérivés

En 2013, la production laitière a doublé pour s'établir à 235 779 tonnes, consécutivement à la mise en œuvre en 2012 du *Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (PAPA)*. Ce programme, dans son volet Appui au Développement de la Filière Laitière (PAPA/ADFL), a encadré plus de 254 organisations de producteurs laitiers et mis en place quatre structures faîtières dénommées « maisons de l'élevage et du développement durable ».

Quatre (04) tracteurs équipés ont été mis à la disposition du programme PAPA pour la production des cultures fourragères. La SODEPA a poursuivi l'amélioration génétique du troupeau laitier à travers son programme d'insémination artificielle à partir des semences italiennes Simmental dans le ranch de Dumbo. La station de Wakwa a reçu 2 700 doses de semences Holstein pour soutenir les activités d'amélioration génétique. En outre, 150 000 doses de vaccins contre la fièvre aphteuse ont été acquises pour la protection des troupeaux laitiers de l'Adamaoua et du Nord-Ouest.

**Tableau 9: Evolution des produits dérivés de l'élevage (en tonnes)**

LIBELLES	2012	2013	Variations (en %)
Œufs de table	63 382	65 116	2,7
Lait	118 888	235 779	98,3

Source: MINEPIA

Des actions transversales ont été menées en vue du développement des filières, notamment : (i) la promotion des industries animales avec l'acquisition de 15 tricycles équipés de caisse isotherme pour le transport des carcasses, d'un camion et de cinq (05) véhicules isothermes et d'un abattoir mobile pour les porcs et, la construction de cinq unités d'abattage à travers le pays dans le cadre de la décentralisation ; (ii) l'amélioration de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale avec la mise en place de 21 hectares de champs fourragers et de 6 hectares de champs semenciers dans les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage.

## Encadré 2: Programme Agropoles

Lancé en 2012, le programme agropoles a pour objectif global d'apporter des solutions aux contraintes structurelles qui entravent le développement des filières agricoles, halieutiques et pastorales. Ses objectifs spécifiques sont : la facilitation de l'accès à la terre et aux intrants, l'encadrement technique des acteurs, la coordination et le développement des synergies entre les différents intervenants de la production à la commercialisation.

Il s'agit d'un programme intégré qui identifie les bassins de production et y développe des entreprises de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles, halieutiques, forestiers et pastoraux. Il est financé conjointement par l'Etat et les promoteurs et s'exécute en deux phases : la phase pilote (2013- 2014) et la phase d'extension (2015-2020).

Dans sa phase pilote, sept régions sont déjà couvertes : l'Adamaoua, le Centre, l'Extrême-nord, le Littoral, le Nord, l'Ouest et le Sud. Au 31 juillet 2014, 17 agropoles sont mis en place pour un coût global de 41,4 milliards. Les promoteurs ont contribué à hauteur de 12,1 milliards et l'Etat pour 3,2 milliards. L'Etat a appuyé le renforcement des capacités, la réalisation des infrastructures communautaires et a pris en charge 35% des intrants et 30% des équipements dans chaque agropole. Les filières concernées sont : le riz, le soja, le porc, les œufs de table, le poisson, les poulets, le maïs et l'ananas.

### 2.1.2.2 Pêche et aquaculture

La production halieutique a progressé de 46,3% en 2013 après 35,5% en 2012. Elle est estimée à 94 718 tonnes dont 48,3% pour la pêche industrielle, 34,5% pour la pêche maritime artisanale et 17,2% pour la pêche continentale. L'accroissement de la production est consécutif à l'amélioration de la collecte des données dans les différents points de débarquement et à l'intensification de la surveillance maritime. En 2014, la production croîtrait de 3%.

**Tableau 10: Evolution de la production halieutique de 2010 à 2013 (en tonnes)**

LIBELLES	2010	2011	2012	2013
Pêche industrielle	4 001	15 021	13 013	45 720
Poisson	3 703	10 340	12 052	36 385
Crevettes	299	4 681	961	9 335
Pêche maritime artisanale	36 720	30 805	48 645	32 735
Pêche continentale	2 853	1 965	3 082	16 263
TOTAL	43 574	47 791	64 741	94 718

Source: MINEPIA

Dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, une convention a été signée entre le MINEPIA et le MINDEF et 04 pirogues ont été acquises pour la surveillance de la zone de pêche de Bakassi. Par ailleurs, 43 autorisations de création, 28 autorisations d'ouverture pour les établissements de traitement, de stockage et de commercialisation des produits halieutiques ont été délivrées. En outre, 54 licences de pêches et 31 avis techniques d'importation ont été accordés.

Afin de développer l'aquaculture, une unité de production d'alevins et d'aliments flottants pour poisson a été construite à Fouban grâce à la coopération Cameroun-Bésil. Des fermes semencières sont en cours de réhabilitation afin de fournir du matériel génétique. Une unité pilote d'aquaculture a été construite à Meyomessala et sept (07) autres sont en cours de réalisation. Une écloserie en circuit fermé a été construite à Logbaba. L'élevage de poisson en cage est en cours d'expérimentation sur trois sites (Mbalmayo, Lagdo et Ebebda).

### 2.1.3 Sous-secteur forestier et faunique

La superficie forestière est estimée à 22 millions d'hectares, soit 46% du territoire national. La superficie exploitable qui représente 89,5% de la superficie forestière, est évaluée à 19,7 millions d'hectares dont 6,2 millions sont attribués sous forme d'Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et 5,4 millions d'hectares sont sous aménagement. Les actions du Gouvernement se concentrent sur : (i) l'aménagement et l'exploitation forestière ; (ii) le reboisement ; (iii) la valorisation des ressources fauniques.

#### 2.1.3.1 Aménagement des forêts, exploitation et valorisation des ressources forestières

En 2013, la superficie des forêts sous aménagement est en hausse de 20,8% par rapport à 2012. Cette évolution est due : (i) au classement de 13 UFA d'une superficie de 1 082 000 hectares et de deux (02) forêts communales (Ngoyla et Mintom) d'une superficie de 76 500 hectares ; (ii) au meilleur suivi du couvert forestier avec l'installation du matériel informatique dans les dix régions ; (iii) à l'intensification de la mise en œuvre des plans d'aménagement des UFA et des forêts communales et, des plans simples de gestion des forêts communautaires.

La valeur ajoutée de la sylviculture et exploitation forestière a reculé de 1,8% après la stagnation observée en 2012. Toutefois, le volume de bois grume coupé est évalué à 2 351 200 m<sup>3</sup>, en hausse de 1,6%. Cette évolution est consécutive à l'attribution de 53 ventes de coupe en 2012 et de 51 en 2013. Les exportations des grumes ont progressé de 18,9%. Par contre, celles des débités et des placages ont diminué respectivement de 4,6% et de 13%. Les quantités des produits spéciaux exportés (Ebène, Pygeum, Yohimbe et Voacanga), évaluées à 1 932 tonnes, croissent de 25,2% après l'explosion de 76,9% observée en 2012. Cette évolution est liée à l'accroissement de la demande et à l'application des procédures de traçabilité et, de certification par les opérateurs du secteur. Les recettes d'exportation des bois et ouvrages ont progressé de 1,6% contre 0,5% en 2012. Le montant des ventes aux enchères et des amendes recouvrées s'est élevé à 2,3 milliards.

**Tableau 11 : Production et exportations dans le secteur forestier (en milliers de m3)**

LIBELLES	2010	2011	2012	2013	1sem	1sem	Variations (en %)	
					2013	2014	(b/a)	(d/c)
			(a)	(b)	(c)	(d)	(b/a)	(d/c)
Grumes	2 348	2 356	2 316	2 351	-	-	1,6	-
Exportations								
Grumes	612	575	519	617	293	380	18,9	29,7
Sciages	493	531	544	519	268	273	-4,6	1,9
Contre-plaqués	18	11	12	12	6	2	0,0	-66,7
Placages	59	31	23	20	10	9	-13,0	-10,0
Produits spéciaux (en tonnes)	850	872	1 543	1 932	-	-	25,2	-

Source: DGD, MINFOF

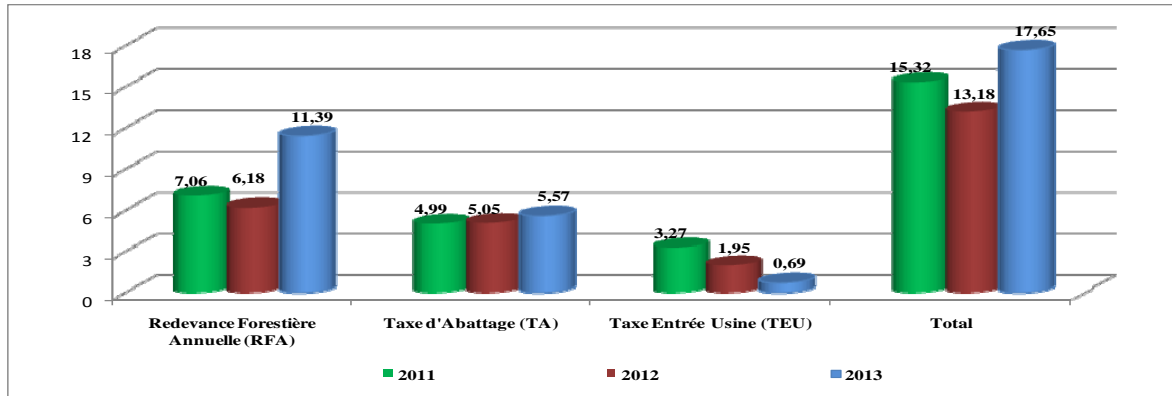
A fin 2013, les recettes de l'exploitation forestière (redevance forestière annuelle, taxe d'abattage, taxe entrée usine), ont été de 18,9 milliards, en augmentation de 33,9% par rapport à 2012. Cette évolution est principalement liée au bond de 84,3% des recettes issues de la redevance forestière annuelle (RFA) avec l'intensification des opérations de recouvrement auprès des opérateurs. La taxe d'abattage a progressé de 10,3% consécutivement à l'accroissement de la production. La taxe entrée usine a été supprimée au cours de l'exercice 2013. Les communautés riveraines et les communes ont bénéficié d'un transfert de 4,6 milliards correspondant à 50% de la RFA.

En ce qui concerne la valorisation du bois et le développement des filières bois et énergie, les normes de séchage du bois ont été élaborées et 290 artisans ont été formés sur les techniques de séchage et de fabrication des ouvrages en bois massifs reconstitués. Par ailleurs, 684 tonnes métriques de charbon de bois ont été produites à partir des rebuts de scierie dans le site pilote de la

région de l'Est.

S'agissant des produits forestiers non ligneux, 236 groupes d'acteurs ont été formés et deux plateformes de concertation régionales ont été créées au Sud-ouest et au Centre. En 2013, 6 953 tonnes de produits forestiers non ligneux ont été exportées pour une valeur de 9,6 milliards.

**Graphique 1 : Evolution des recettes forestières (en milliards)**



Sources: MINFOF, MINFI/DAE

### 2.1.3.2 Reboisement des ressources forestières

En 2013, le reboisement a concerné 2 652,5 hectares portant la superficie totale à 22 374 hectares. Ce résultat découle des appuis financiers octroyés par le Gouvernement aux communes, chefferies et autres associations (GIC, ONG) pour un montant total de 665 millions. Dans le cadre de la décentralisation, la gestion de 43 réserves forestières et périmètres de reboisement pour une superficie de 151 086 hectares a été transférée à 34 communes. L'ANAFOR a également bénéficié d'une subvention de 200 millions pour la production des plants.

### 2.1.3.3 Valorisation des ressources fauniques et des aires protégées

La faune sauvage est conservée et valorisée à travers un réseau des aires protégées classées en deux catégories : les aires de conservation et les zones de chasse. La superficie des aires protégées exploitées est de 5 694 828 hectares, dont 4 986 623 hectares pour les zones de chasse amodiées (louées) et 708 205 hectares non exploitées. En 2013, la superficie des aires protégées disposant d'un plan d'aménagement est de 3,1 millions d'hectares contre 2,5 millions d'hectares en 2012.

Les recettes fauniques recouvrées sont évaluées à 990,3 millions, en baisse de 23,8% par rapport à 2012. Cette contre-performance est liée : (i) au braconnage transfrontalier qui a créé l'insécurité à l'intérieur et autour des parcs nationaux de Bouba Ndjidda, de la Bénoué et du Faro ; (ii) à l'envahissement de certaines zones de chasse par les bergers transhumants ; (iii) à l'orpaillage clandestin et la contagion de l'insécurité aux frontières dans la partie septentrionale du pays. En 2014, la baisse des recettes fauniques devrait se poursuivre.

En ce qui concerne la création, la sécurisation et l'aménagement des aires protégées , (i) le plan d'aménagement du parc national de Nki (309 362 hectares) a été élaboré et validé ; (ii) les travaux de construction des bases vie de la Reserve de biosphère du Dja, des parcs nationaux de la Benoué, du Mbam et Djerem, et de Bakossi se poursuivent ; (iii) des armes (104 fusils d'assaut, 20 000 munitions) et autres équipements ont été acquis ainsi que deux ULM pour la surveillance des aires protégées de la zone septentrionale ; (iv) des orpailleurs illégaux ont été déguerpis dans 16 Zones d'Intérêt Cynégétique.

Pour lutter contre le braconnage, 1 052 patrouilles et 52 opérations coup de poing ont été organisées en 2013. Ces actions ont permis de saisir des armes et des pointes d'ivoire. Au premier semestre 2014, 27 opérations coup de poing ont été réalisées dans les aires protégées du Nord et de l'Extrême-nord.

## **Environnement et protection de la nature**

Les activités en faveur de la protection de l'environnement se sont poursuivies à travers la lutte contre la désertification et, les pollutions, les nuisances et les substances chimiques nocives.

### **Lutte contre la désertification**

Les actions du Gouvernement visent : (i) l'accroissement des superficies des terres restaurées qui devraient passer de 16 200 hectares en 2012 à 26 200 hectares en 2015; (ii) la conception des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. En 2013, la superficie des terres restaurées est estimée à 18 700 hectares, soit une hausse de 13,4% par rapport à 2012.

Dans le cadre de la lutte contre la désertification, l'« Opération Sahel Vert » a permis de reboiser 10 nouveaux sites d'une superficie de 2 500 hectares avec 400 000 arbres et, de mettre en place une pépinière de 110 000 plants pour le regarnis. Pour l'arrosage des plants, 10 forages ont été construits et des équipements spécifiques acquis (20 motopompes, 50 cubitainers, 400 arrosoirs, etc.). La sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés s'est poursuivie avec la distribution de 11 500 foyers aux populations.

S'agissant de l'aménagement du Bassin Versant de la Bénoué, 20 000 arbres ont été plantés sur un linéaire de 20 Km en amont du village Babla et l'aménagement des couloirs d'abreuvement pour le bétail ont été effectués entre autres. Dans la zone côtière, la restauration de la mangrove s'est poursuivie avec la production et la transplantation de 20 000 plants de palétuviers dans la zone de Kribi-Campo.

### **Lutte contre les pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses**

Les activités se sont déroulées autour du renforcement des inspections dans les installations industrielles et commerciales et de l'appui technique aux communes dans l'assainissement urbain. A cet effet, 1 060 structures ont été inspectées parmi lesquelles 960 respectent la réglementation environnementale. Les promoteurs industriels ont été sensibilisés sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets plastiques. Un mémorandum d'entente a été signé avec HYSACAM et les Brasseries du Cameroun pour la récupération et le recyclage des bouteilles plastiques dans les villes de Yaoundé et de Douala.

## **2.2 Secteur secondaire**

En 2013, le secteur secondaire consolide le dynamisme observé l'année d'avant avec un taux de croissance de 5,7% contre 4,9% en 2012. La contribution de ce secteur à la croissance se situe à 1,3 point contre 1,2 point en 2012. L'évolution du secteur secondaire est portée par la branche « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP) et les industries extractives où la production pétrolière augmente de 8,5%. La branche « électricité, gaz et eau » marque également une avancée importante avec un taux de croissance de 8,7% contre -0,1% l'année précédente.

En 2014, le PIB de ce secteur croîtrait de 9,3% sous l'impulsion des « industries extractives » dont le pétrole (+24,9%), de l'« électricité, gaz et eau » (+11,4%) et des « industries agroalimentaires » (+6,9%). La consolidation des activités dans la branche « électricité, gaz et eau » dont la production augmenterait de 11,4%, contribuerait également à soutenir les activités du secteur secondaire dont la contribution à la croissance serait de 2,2 points en 2014.

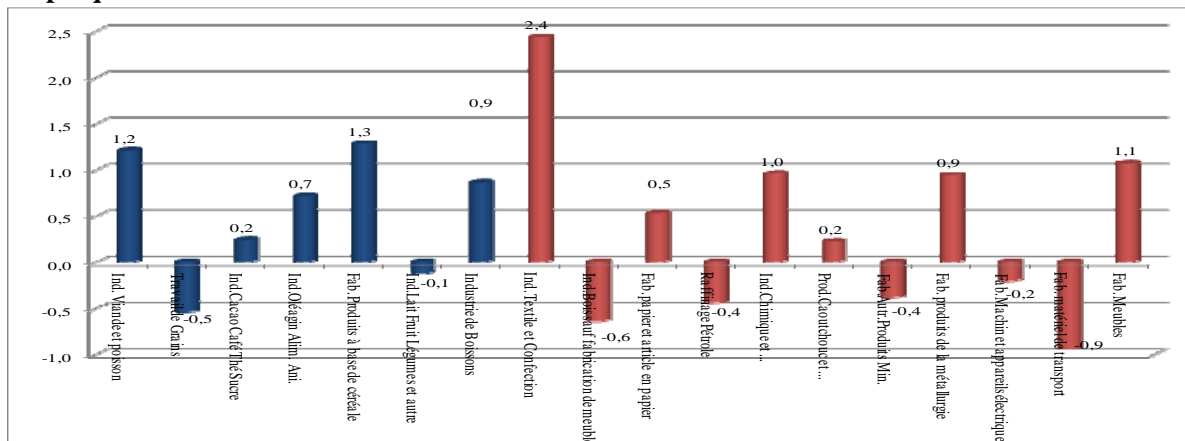
### **2.2.1 Industries manufacturières**

En 2013, la croissance de la production des « industries manufacturières » est de 3,6% contre 5,1% en 2012. Cette évolution est liée à la baisse des activités dans la branche de raffinage de pétrole. Le taux de croissance dans les industries agroalimentaires est passé de 5,4% en 2012 à 3,7% et celui des « autres industries manufacturières » de 4,9% à 3,6%.

Dans les industries agroalimentaires, les branches qui ont contribué à freiner la croissance du sous-secteur sont : le « travail de grains » (-0,5 point) et les « industries de lait, fruits, légumes et autres » (-0,1 point).

En ce qui concerne les autres industries manufacturières, les branches qui ont ralenti la croissance sont entre autres le « raffinage du pétrole » (-0,4 point), la fabrication des autres produits minéraux (-0,4 point), l'«industrie du bois sauf fabrication de meuble » (-0,6 point) et la « fabrication du matériel de transport » (-0,9 point).

**Graphique 2: Contributions des branches à la croissance des industries manufacturières**



Sources: INS, MINFI/DAE

Au premier trimestre 2014, l'activité dans les « industries manufacturières » est en hausse de 3,6 % par rapport à la même période de 2013. Cette hausse est attribuable à la bonne tenue des activités dans la branche « autres industries manufacturières ». Au terme de l'année 2014, la croissance des « industries manufacturières » serait de 6,3%, soutenue par les « industries agroalimentaires » (+6,9%) et les « autres industries manufacturières » (+4,8%).

**Tableau 1 : Evolution de la production dans le secteur secondaire (en milliards)**

LIBELLES	2012	2013	1 <sup>er</sup> trim 2013	1 <sup>er</sup> trim 2014	Variations (en %)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(2/1)	(4/3)
Secteur secondaire	2363,7	2497,7	607,9	637,9	5,7	4,9
Industries extractives	370,3	402,6	86,8	116,3	8,7	34,1
dont extraction d'hydrocarbures	353,6	383,6	82,3	111	8,5	34,9
Industries manufacturières	1639	1698	412,7	427,7	3,6	3,6
dont Industries Agro-alimentaires	601,1	623,1	153,2	155,4	3,7	1,4
Autres Industries manufacturières	1037,9	1074,9	259,5	272,2	3,6	4,9
Electricité, gaz et eau	71,9	78,2	18,9	20,5	8,7	8,8
BTP	282,5	319	89,6	73,4	12,9	-18,1

Sources: INS, MINFI/DAE

## 2.2.2 Industries extractives

En 2013, la croissance des industries extractives s'est établie à 8,5% contre 3,5% en 2012. Cette évolution est attribuable aux hydrocarbures.

### 2.2.2.1 Mines

L'exploration et l'exploitation minières s'effectuent sous forme industrielle et artisanale. En 2013, 9 permis d'exploitation de carrière ont été attribués et 7 permis de recherche renouvelés. S'agissant de l'exploitation minière artisanale, 4 106 autorisations d'exploitation ont été attribuées.

En 2013, 2 420,3 carats de diamants bruts ont été certifiés et exportés pour une valeur de 285,2 millions. Le CAPAM a : (i) transféré 31,8 kg d'or fondu au MINFI ; (ii) canalisé dans le circuit formel 7,9 kg de saphir, 3 950 m<sup>3</sup> de quartzite, 220,4 tonnes de disthène et 0,4 tonne de rutile. Concernant l'amélioration de la transformation locale de l'or, une unité de fusion d'une capacité de 5 kg a été mise en place à Bétaré-Oya.

La mise en œuvre du *Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM)* s'est poursuivie. Les activités réalisées portent sur la composante « Accès aux ressources

minérales et gouvernance des opérations minières », notamment : (i) les levées géophysiques aériennes déjà effectuées ; (ii) les études en cours de finalisation.

Au premier semestre 2014, le Gouvernement a attribué 31 permis d'exploitation de carrière, 17 permis de recherche, 2 500 autorisations d'exploitation minière artisanale et a procédé à 9 renouvellements. En août 2014, 1 152,5 carats de diamants bruts ont été certifiés et exportés pour une valeur de 127,5 millions.

Le Gouvernement a pris en mai 2014 une décision suspendant la délivrance, le renouvellement et toute transaction sur les autorisations d'exploitation minière artisanale. Un décret signé en août 2014 modifie les quotes-parts. Ces mesures visent à mieux réguler le secteur et à corriger les dysfonctionnements observés.

### 2.2.2.2 Hydrocarbures

#### Pétrole brut

En 2013, la production s'est établie à 24,3 millions barils contre 22,5 millions en 2012, soit une augmentation de 8%. Elle est de 13,4 millions barils au premier semestre 2014 et s'établirait à 31,1 millions barils au terme de l'année, du fait de l'augmentation de la production du champ de Dissoni, ainsi que de la mise en production des champs de Padouk et Mvia. Par ailleurs, la mise en production par la SNH du champ Mvia lui confère le statut d'opérateur pétrolier à part entière.

**Tableau 12 : Production de pétrole brut (en millions de barils)**

<b>LIBELLES</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014*</b>
Production	23,31	21,61	22,5	24,3	30
Variation (en %)	-12,6	-7,3	3,5	8,0	19,0

Source: SNH, \* estimation

#### Gaz naturel

En 2013, la production de gaz s'est établie à 5,4 milliards de pieds cube. Au premier semestre 2014, elle est de 5,9 milliards de pieds cube. Cette performance est due à la hausse de la demande de la centrale à gaz de Kribi et à l'accroissement de la consommation des industries de la ville de Douala, qui convertissent leurs brûleurs du fuel au gaz.

#### Produits pétroliers avals

En 2013, La production des produits pétroliers blancs est de 1 104 465 tonnes métriques contre 1 560 267 en 2012, soit une baisse de 29,2% dont 26% pour le gasoil, 21,2% pour le super et 44,4% pour le kérosène. Cette évolution est attribuable à l'arrêt prolongé de l'activité pour la maintenance de la SONARA. Avec le renouvellement progressif des équipements, une amélioration de la production est attendue en 2014.

Les mises à la consommation de super, de gazole et de jet A1 sont en hausse par rapport à 2012, du fait de l'amélioration des activités de BTP, de transport et d'exploitation forestière. La baisse des quantités des fuels est expliquée par l'arrêt de certaines centrales thermiques du fait du non-paiement des factures des distributeurs.

En 2013 et par rapport à 2012, la production nationale de gaz domestique est évaluée à 13 413 tonnes métriques, en hausse de 40,5% en raison du renouvellement de l'unité de production. Les importations s'élèvent à 66 445 tonnes métriques en hausse de 6,4%. Les quantités de gaz mises à la consommation sont en hausse de 10,8%.

Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, les quantités consommées de super, de gasoil et de Jet A1 augmentent respectivement de 8,3%, de 1,5%, et 26,8%, en liaison avec le dynamisme observé dans le « transport ». Les quantités des autres produits sont en baisse. Celles de gaz domestique sont en hausse de 31,1%.

Depuis 2008, les prix à la pompe sont restés stables grâce au soutien de l'Etat. En juillet 2014, les

prix de certains produits pétroliers ont été revus à la hausse. Le prix du litre de super est passé de 569 à 650 francs, celui du gasoil de 520 à 600 francs et la bouteille de gaz domestique de 12,5 kg de 6 000 à 6 500 francs. Le prix du pétrole lampant a été maintenu à 350 francs le litre.

**Tableau 13 : Mise en consommation des produits pétroliers (en m3)**

LIBELLES	2011	2012	2013	1er semestre 2013	1er semestre 2014	Variation (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(b/a)	(d/c)	
Super	507 202	571 381	612 683	298 378	323 154	7,2	8,3
Gasoil	700 120	771 308	856 459	436 119	442 865	11,0	1,5
Jet A1	105 517	86 690	103 084	46 222	58 600	18,9	26,8
Fuel 1500	66 684	62 453	51 155	28 270	18 458	-18,1	-34,7
Fuel 3500	36 737	119 998	74 356	40 020	26 323	-38,0	-34,2
Pétrole lampant	119 957	125 059	113 578	57 532	50 594	-9,2	-12,1
GPL*	66 993	72 031	79 817	37 037	48 574	10,8	31,1

Source : SCDP, \* données en tonnes métriques

### 2.2.3 Eau, gaz et Electricité

La croissance de ce sous-secteur est de 8,7% en 2013 contre -0,1% l'année précédente. Sa contribution à la croissance est de 0,06 point. Cette évolution est imputable à la mise en service de la centrale à gaz de Kribi. En 2014, ce sous-secteur croîtrait de 11,4% et contribuerait pour 0,08 point à la croissance.

#### Eau

En 2013, la production d'eau est de 126,2 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 1,8 % par rapport à 2012. La réhabilitation des réseaux de distribution des usines de Yato à Douala et de la Mefou à Yaoundé s'est intensifiée en 2014. De même, les capacités de production des centres de traitements d'eau de la Mefou et d'Akomyada ont été renforcées. Au terme de l'année, la production croîtrait de 4,9%. Pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable dans les zones rurales, plusieurs travaux sont en cours de réalisation dont 20 *projets d'adductions d'eau potable* (AEP) et 363 forages sur financement du BIP; 73 AEP sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et 251 forages sur Don Japonais.

**Tableau 14: Production d'eau potable (en milliers de m3)**

LIBELLES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Production	107 601	124 378	124 871	122 999	123 931	126 186	132 389
Variations en (%)	-1,1	15,6	0,4	-1,5	0,7	1,8	4,9

Source: CDE, \*estimations

#### Gaz industriel

En 2013, la production de gaz industriel est en hausse de 2,1% par rapport à 2012. Cette évolution est attribuable à la mise en place d'une nouvelle unité de production et à l'accroissement de la demande en provenance du Tchad. En 2014, la production croîtrait de 10,3%.

#### Electricité

La production d'électricité est de 5 442 MWH en 2013, en hausse de 9,6% par rapport à 2012. Les livraisons d'énergie se sont chiffrées à 5 012 MWH contre 4 662 l'année précédente. Ces évolutions sont tributaires de la mise en service de la centrale à gaz de Kribi, des investissements réalisés dans le renouvellement des équipements de production et, de la réhabilitation des infrastructures de transport et de distribution. Les trois clients de haute tension (Alucam, Socatral et Cimencam) ont consommé 1 183 MWH, soit une hausse de 20,3% par rapport à 2012. Les livraisons en moyenne et basse tensions servies au secteur public sont évaluées à 3 829 MWH contre 3 679 en 2012. L'électrification rurale s'est poursuivie avec la couverture de 95 localités en énergie électrique.

En 2014, la centrale à gaz de Kribi fonctionne à plein régime. Les travaux de construction des barrages (Lom pangar, Memve'ele, Mekin, Menchum...) se poursuivent. En zone rurale, 80 localités sont en cours d'électrification sur financement BIP. Sur fonds conjoints Banque Islamique de Développement/Etat, 120 projets d'électrification rurale sont en cours de réalisation. La construction de 6 micro-centrales hydroélectriques et l'électrification de 100 localités en énergie solaire par le projet d'*Electrification Rurale Décentralisée* (ERD) sont cours. La production serait en hausse de 12,8%.

**Tableau 15 : Production d'électricité (en MWH)**

LIBELLES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Production	4 256	4 503	4 451	4 824	4 983	4 963	5 442	6 138
variations	3,6	5,8	-1,2	8,4	3,3	-0,4	9,6	12,8

Source: AES-SONEL \*estimations

## 2.2.4 Bâtiments et Travaux Publics

Le sous-secteur Bâtiments et Travaux Publics a crû de 12,9% en 2013 et a contribué pour 0,4 point à la croissance. En 2014 sa croissance serait de 7,9%. Les travaux réalisés dans ce sous-secteur concernent la construction, la réhabilitation et la maintenance, la protection des infrastructures routières et, le contrôle des normes établies dans l'exécution des travaux de construction des bâtiments et édifices publics.

### Infrastructures routières

En 2013, les projets se sont poursuivis. Il s'agit notamment de : (i) la construction des routes Figuil-Magada, Nandeké-Mbere , Bamenda-Mamfé-Ekok, Djoum-Mintom; (ii) la réhabilitation des routes Mora-Dabanga, Dabanga-Kousseri et la voie de contournement de Kousseri ; (iii) les travaux d'aménagement des routes Numba-Bachouo-Akagbe, Ngaoundéré-Mbé-Garoua, Garoua Boulai-Nandéke, (iv) le bitumage de la route Fouban-Tibati (tronçons Manki-pont de la Mapé et Fouban-Manki).

Les travaux d'entretien du réseau routier national réalisés en 2013 sur financement du Fonds Routier portent sur 9 500 kilomètres de routes en terre effectués à près de 83%, 3 000 kilomètres de routes revêtues et 3 408 kilomètres de routes rurales avec des taux de réalisation de 94% et 65% respectivement. Dans le cadre de la décentralisation, 2 000 kilomètres de routes ont été entretenues à travers l'utilisation de la technique HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre).

La protection du patrimoine routier s'est poursuivie avec la densification et la modernisation des stations de pesage, le contrôle systématique des charges à l'essieu sur les routes revêtues et, la réhabilitation et l'amélioration de la gestion des barrières de pluie sur les routes en terre.

Au 30 juin 2014, les niveaux d'avancement des constructions des infrastructures routières se présentent ainsi qu'il suit:

- le bitumage de la route Garoua Boulai-Ngaoundéré dont les travaux sont terminés sur les trois tronçons à savoir, Garoua Boulai-Nandéké, Nandéké-Mbéré et Mbéré-Ngaoundéré;
- la construction de la route Bamenda-Batibo-Numba-Bachuo-Akagbe-Mamfé-Ekok dont le lot 1 est achevé et le lot 2 réalisé à 57%;
- la construction de la route Fouban-Tibati dont les travaux du lot 1 sont effectués à 77%;
- le bitumage des tronçons Sangmelima-Bikoula (19%) et Djoum-Mintom (40%) ;
- la construction de la section Ndop-Kumbo de la Ring Road réalisée à 89% ;
- la construction du deuxième pont sur le Wouri sur financement AFD dont les travaux de fondation sont en cours.

En ce qui concerne les réhabilitations, les travaux sont effectués à hauteur de (29%) sur la route Maroua-Kousseri. Dans le cadre du programme spécial d'urgence : (i) les travaux de réhabilitation, de l'axe Yaoundé-Bafoussam-Bamenda sont presque achevés ; (ii) les points accidentogènes de l'axe Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa d'une longueur de 134 km ont été traités à hauteur de 56% ;

(iii) les travaux d'aménagement de l'axe Ngaoundéré-Garoua ont été effectués à hauteur de 42%.

### Constructions civiles

Les actions consistent à contrôler l'exécution des travaux de construction des bâtiments et édifices publics conformément aux normes établies et à promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans les chantiers. En 2014, les travaux de construction suivants se poursuivent:

- les infrastructures scolaires ;
- les facultés de Médecine, Sciences Pharmaceutiques et de Génie Industriel de l'Université de Douala ;
- les bâtiments de l'université de Maroua et de l'Institut des Beaux-Arts de Fouban ;
- les bâtiments de l'ENS et l'ENSET de l'Université de Bamenda ;
- l'hôpital Général de Sangmélina et l'hôpital gynéco obstétrique de Douala dans le cadre de la coopération sino camerounaise ;
- les stades omnisports et complexes sportifs ;
- les logements sociaux.

**Tableau 16 : Evolution de la production dans le secteur secondaire (en milliards)**

LIBELLES	2012	2013	1 <sup>er</sup> trim 2013	1 <sup>er</sup> trim 2014	Variations (en %)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(2/1)	(4/3)
Secteur secondaire	2 363,7	2 497,7	607,9	637,9	5,7	4,9
Industries extractives	370,3	402,6	86,8	116,3	8,7	34,1
dont extraction d'hydrocarbures	353,6	383,6	82,3	111	8,5	34,9
Industries manufacturières	1 639	1 698	412,7	427,7	3,6	3,6
dont Industries Agro-alimentaires	601,1	623,1	153,2	155,4	3,7	1,4
Autres Industries manufacturières	1 037,9	1 074,9	259,5	272,2	3,6	4,9
Electricité, gaz et eau	71,9	78,2	18,9	20,5	8,7	8,8
BTP	282,5	319	89,6	73,4	12,9	-18,1

Sources: INS, MINFI/DAE

## 2.3 Secteur tertiaire

En 2013, le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 6,3% contre 5,4% en 2012. Il a représenté 47,2% du PIB et a contribué pour 2,8 points à la croissance. Les sous-secteurs qui ont contribué à cette embellie sont entre autres le commerce, le tourisme, les transports et, les télécommunications. En 2014, ce secteur croitrait de 5,3%.

### 2.3.1 Commerce

Les activités ont concerné le développement des exportations et la régulation du marché intérieur. Concernant le développement des exportations, elles se sont déclinées d'une part, en l'organisation des foires et journées promotionnelles dans certaines villes (Festicacao, Festicoffee, Textile show) et d'autre part, en la participation aux foires internationales en Algérie, en RDC et au Nigéria.

Pour assainir le marché intérieur, les opérations coup de poing ont permis de saisir certains produits non conformes. Il s'agit entre autres de : (i) 6 930 litres d'huile; (ii) 2 462 cartons de papiers et dérivés ; (iii) 18 463 tonnes de pâtes alimentaires; (iv) 3 205 produits cosmétiques ; (v) 700 litres de liqueurs et vins frelatés ; (vi) 600 instruments de mesure mis en service sans vérification. Toutes ces opérations ont donné lieu à 320 sanctions et à des amendes pour un montant de 141,5 millions.

S'agissant de la lutte contre les pratiques commerciales illicites, 139 opérateurs économiques ne respectant pas les agréments au régime de poids et mesure ont été sanctionnés.

Dans le cadre de la promotion des produits « made in Cameroon », 7 000 tonnes d'huile de palme et 96 tonnes de riz camerounais ont été vendues au premier semestre 2014 aux consommateurs à travers les caravanes mobiles et les foires promotionnelles.

### 2.3.2 Tourisme

En 2013, le nombre d'arrivées de touristes s'est accru de 11,6% pour se situer à 912 000 contre 817 000 en 2012. Le nombre de visiteurs enregistrés à l'entrée des parcs nationaux et des zones de chasse est de 129 592 contre 100 000 en 2012. En 2014, l'insécurité dans les zones phares du tourisme ainsi qu'aux frontières pourrait influencer négativement l'activité touristique.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI, le taux moyen d'occupation des chambres en 2013 est resté stable à 58,3% et le nombre des nuitées dans les hôtels a augmenté de 4,6%. Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, le nombre des nuitées s'accroît de 1,4% et le taux moyen d'occupation des chambres se situe à 58,7%. Les opérateurs de la filière prévoient qu'en fin d'année, le nombre de nuitées s'améliorerait de 1,5% et le taux moyen d'occupation des chambres baisserait de 6,1%.

Au premier semestre 2014, la Commission technique nationale des établissements de tourisme a autorisé la construction de 37 hôtels, et octroyé 43 autorisations d'ouverture dont 9 établissements de loisirs, 27 hôtels, 6 agences de tourisme et un établissement de restauration. Elle a également accordé 3 agréments de guide de tourisme. En vue de la célébration du cinquantenaire de la réunification, le Mountain Hôtel et le Parliamentarian Flat ont été réhabilités et équipés pour un montant de 4,7 milliards. Les travaux de construction d'un hôtel trois étoiles à Ebolowa sont réalisés à 85%. Le centre touristique de Meyomessala, complexe hôtelier de catégorie trois étoiles a bénéficié d'une dotation budgétaire de 1,4 milliard pour son équipement. Les travaux de valorisation de 15 sites hôteliers pour un montant total de 635 millions sont en cours.

Au total, la destination Cameroun offre 556 hôtels d'une capacité de 15 349 chambres, 338 suites et 304 appartements ; 102 établissements de loisirs, 385 restaurants d'une capacité de 16 891 couverts/places ; ainsi que 225 agences et 110 guides de tourisme. En outre, 837 sites touristiques sont répertoriés.

**Tableau 17: Nombre d'hôtels classés par région et par catégorie au 18 décembre 2013**

Régions	Capacité en chambres			Categories							Nombre d'hôtels
	Chambres	Suites	Appartements	5*	4*	3*	2*	1*	CE	NC	
Centre	4 104	145	110	01	03	06	18	64	01	22	114
Littoral	4 063	74	44	00	03	16	39	46	00	01	103
Ouest	1 737	24	37	00	00	04	25	52	00	01	83
Nord-Ouest	964	29	01	00	00	05	08	29	00	00	42
Sud-ouest	812	14	61	00	00	04	10	22	00	00	36
Adamaoua	391	06	00	00	00	01	06	11	00	00	18
Nord	620	02	05	00	00	03	02	17	03	06	31
Extrême-Nord	1 090	05	10	00	00	03	03	46	03	02	56
Est	402	04	00	00	00	01	01	19	00	01	22
Sud	1 166	35	36	00	01	08	11	27	00	01	50
Total	15 349	338	304	01	07	51	123	333	07	34	556

Source : MINTOUL, NC=non classé CE= classe exceptionnelle (entre 2\* et 3\*)

### 2.3.3 Transports

Les différents modes de transport sont : le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien.

#### 2.3.3.1 Transport routier

La sécurité constitue la préoccupation majeure dans ce mode de transport. En 2013, le nombre d'accidents de circulation a de nouveau augmenté passant de 2 728 en 2012 à 2 820, soit une hausse de 3,3%. Afin de réduire le nombre d'accidents et de combattre les comportements délictueux

(excès de vitesse, surcharge, téléphone et alcoolémie au volant), des actions permanentes de contrôle, de sensibilisation et de répression sont menées avec le concours des forces de l'ordre. Ces contrôles ont permis de constater plus de 100 000 infractions, de suspendre plusieurs permis de conduire et de retirer les licences de transport à cinq agences de voyage. D'autres actions d'assainissement du secteur ont été menées : (i) des contrôles de conformité auprès de 300 agences de voyage et de 450 auto-écoles ; (ii) l'informatisation du permis de conduire.

Les actions se sont poursuivies en 2014 pour renforcer la sécurité routière parmi lesquelles :

- le contrôle des agences de voyage et des centres de visite technique ;
- la diffusion des messages de prévention routière dans les médias ;
- les campagnes de sensibilisation dans les localités riveraines des grands axes et les établissements scolaires et universitaires ;
- la mise en place d'un mécanisme d'enlèvement des épaves et des véhicules mal garés le long des axes routiers ;
- l'intensification du contrôle de vitesse par l'utilisation des radars sur le réseau Yaoundé-Douala-Bafoussam où les accidents ont été plus fréquents ;
- l'identification et la résorption des points dangereux sources d'accidents de circulation.

### 2.3.3.2 Transport ferroviaire

En 2013 et par rapport à 2012, le transport ferroviaire connaît un ralentissement dans ses activités avec des baisses respectives de 8,5% et de 0,6% du trafic voyageurs et du trafic marchandises. Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, les diminutions sont de 2%, 6% et 4,5% respectivement pour le trafic voyageurs, le trafic marchandises et le chiffre d'affaires. La baisse des quantités transportées est liée à la diminution du tonnage des hydrocarbures (-9,6%) et des matériaux de construction (-8,2%).

L'achat et la mise en service de 11 locomotives et de 40 voitures voyageurs, et l'entrée en service du train «Inter-City» vont permettre d'augmenter l'offre de transport. Les projections pour la fin de l'exercice 2014 affichent des accroissements de 3,1% du trafic marchandises, de 9,3% du trafic voyageurs et de 4,7% du chiffre d'affaires.

**Tableau 18: Evolution du trafic ferroviaire**

LIBELLES	2012	1er Sem. 2013	2013	1er Sem. 2014	2014*		Variations	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic voyageur (nombre de Voyageurs/Km)	526	232	481,3	227,7	525,9	-8,5	-2,0	9,3
Trafic marchandises (tonne/Km)	1 094	575	1 088,2	541	1 121,4	-0,6	-6,0	3,1
Chiffre d'affaires (millions)	58 880	29 614	58 504	28 282	61 282	-0,6	-4,5	4,7

Source: CAMRAIL \* estimations

### 2.3.3.3 Transport maritime

En 2013, le trafic maritime a enregistré une hausse de 15,9% par rapport à 2012. Cette évolution résulte des augmentations respectives de 14,3% et de 20,4% du tonnage des marchandises à l'importation et à l'exportation. Le chiffre d'affaires s'est accru de 6,1%.

Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, le tonnage des marchandises connaît une progression de 2,7%, découlant d'un accroissement de 4% du tonnage de marchandises à l'importation et d'une diminution de 1% du tonnage à l'exportation. Le chiffre d'affaires est en progression de 11,7%. Au terme de l'exercice 2014, il augmenterait de 7,3%.

**Tableau 19: Evolution du trafic maritime**

LIBELLES	2012	1er Sem. 2013	2013	1er Sem. 2014	Estimations 2014	Variations		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Trafic (en tonnes)	9 254 302	5 344 883	10 722 953	5 487 024	10 974 048	15,9	2,7	2,3
Importations	6 882 286	3 953 223	7 866 945	4 109 860	8 219 720	14,3	4,0	4,5
Exportations	2 372 016	1 391 660	2 856 008	1 377 164	2 754 328	20,4	-1,0	-3,6
Chiffre d'affaires (en millions)	41 454	22 226	43 984	24 822	47 200	6,1	11,7	7,3

Source: PAD

### 2.3.3.1 Transport aérien

En 2013, le nombre des passagers est en hausse et passe de 1 126 757 en 2012 à 1 188 034. Le fret aérien et le chiffre d'affaires connaissent des hausses respectives de 5% et de 5,7%.

Au cours des six premiers mois de 2014 et en glissement annuel, le nombre de passagers, le fret aérien et le chiffre d'affaires sont respectivement en hausse de 13,1%, 18% et 11,1%. Ces évolutions sont liées à la régularité des vols, au respect des horaires et à l'ouverture de nouvelles escales. Les projections des opérateurs du sous-secteur tablent sur des augmentations respectives de 8,7%, 7,3% et 5,1% du trafic passagers, du fret et du chiffre d'affaires au terme de l'année 2014.

**Tableau 20: Evolution du trafic aérien**

LIBELLES	2012	1er Sem. 2013	2013	1er Sem. 2014	Estimations 2014	Variations		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(3)/(1)	(4)/(2)	(5)/(3)
Passagers (nombre)	1 126 757	516 011	1 188 034	583 834	1 291 654	5,4	13,1	8,7
- Arrivée	552 329	248 412	579 714	271 139	637 442	5,0	9,1	10,0
- Départ	574 428	267 599	608 320	312 695	654 212	5,9	16,9	7,5
Bagages et Fret (en tonne)	21 526	11 362	22 602	13 411	24 246	5,0	18,0	7,3
- Arrivée	9 800	5 218	10 290	5 993	11 319	5,0	14,8	10,0
- Départ	11 726	6 144	12 312	7 419	12 927	5,0	20,8	5,0
Chiffre d'affaires (millions)	19 731	9 305	20 853	10 336	21 917	5,7	11,1	5,1

Source: ADC

### 2.3.4 Télécommunications

Le nombre d'abonnés au téléphone est de 15 711 657 en 2013, soit une hausse de 13% par rapport à 2012. Cette augmentation est liée à la croissance de 13% des abonnés du mobile et de 13,9% de ceux du fixe. Le chiffre d'affaires baisse de 1,2% pour s'établir à 491 milliards. Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, le nombre d'abonnés croît de 16,4% et le chiffre d'affaires de 1,7%. Les investissements sont réalisés en vue d'étendre les zones de couverture et l'entrée en service du troisième opérateur de téléphonie mobile NEXTTEL Cameroun est effective. Au terme de l'année, il est prévu une croissance de 4,7% du chiffre d'affaires et de 8,2% du nombre d'abonnés.

S'agissant de la téléphonie rurale, 42 nouveaux télécentres communautaires sont en construction et s'ajouteront aux 179 autres existants. Leur raccordement au réseau des télécommunications se fera par liaison satellite et par fibre optique.

**Tableau 21 : Statistiques du sous-secteur des télécommunications**

LIBELLES	2012	1er Sem 2013	2013	1er Sem 2014	Previsions 2014	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(b)
Nombre total d'abonnés	13 898 465	14 350 900	15 711 657	16 703 227	17 001 664	13,0	16,4	8,2
Fixe	790 472	838 096	900 540	1 048 182	895 809	13,9	25,1	-0,5
Mobile	13 107 993	13 512 804	14 811 117	15 655 045	16 105 855	13,0	15,9	8,7
Chiffre d'affaires (en millions)	496 924	248 524	491 013	252 666	514 078	-1,2	1,7	4,7
Fixe	73 379	36 168	74 513	37 562	82 562	1,5	3,9	10,8
Mobile	423 545	212 356	416 500	215 104	431 516	-1,7	1,3	3,6

Source: CAMTEL, ORANGE, MTN

### 2.3.5 PME, économie sociale et artisanat

En 2013, 9 706 entreprises ont été créées dans les cinq Centres de Formalité de Création d'Entreprises (CFCE) contre 7 181 en 2012. Dans le but de renforcer la compétitivité des PME, 105 entreprises ont été diagnostiquées, parmi lesquelles 45 ont été retenues par le Bureau de mise à niveau des entreprises. Au premier trimestre 2014, les CFCE de Limbé et d'Ebolowa ont été inaugurés, portant le nombre à sept (07). Au 30 avril 2014, le nombre d'entreprises créées dans les CFCE s'élève à 21 829.

Pour promouvoir l'initiative privée, la pépinière nationale de référence des entreprises est en train d'être mise en place à Edéa. Elle vise le développement de l'emploi au niveau local, la création et la pérennisation des jeunes entreprises.

En ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires, la première phase de mise en œuvre du Projet e-régulation couvrant la période 2011-2013 s'est achevée. Ce projet a pour objectif de faciliter les démarches des opérateurs économiques auprès des administrations publiques en offrant un service d'information en ligne. A ce jour, il a permis de documenter et de mettre en ligne près de 300 formalités administratives relatives aux procédures de création d'entreprises, de paiement des impôts et de transfert de propriété immobilière. Le nombre de visiteurs enregistrés sur le site est d'environ 1 000 par semaine. Pour la mise en œuvre de sa phase II, le projet a été retenu comme l'une des composantes du *Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité des Services* rendus aux usagers mis en œuvre au MINFOPRA.

S'agissant du développement de l'artisanat, 6 villages artisanaux sur les 12 prévus ont été inaugurés, et sont opérationnels depuis le premier semestre 2014. Il s'agit des villages artisanaux de Bafoussam, d'Ebolowa, de Garoua, Bamenda, Bertoua et de Limbé. Les travaux de construction du village artisanal spécial de Mbalmayo ont démarré.

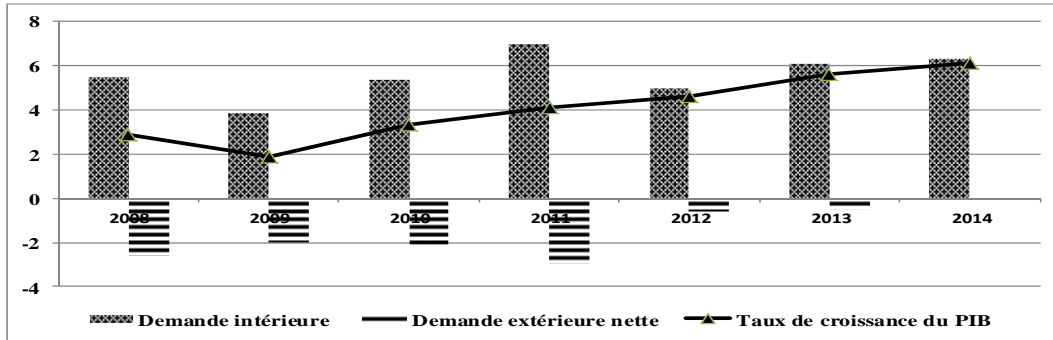
La mise en place des structures d'encadrement des PME s'est poursuivie à travers : (i) la désignation des dirigeants de la Banque Camerounaise des PME et de ceux de l'Agence de Promotion des PME ; (ii) l'opérationnalisation de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR). A cet effet, 22 entreprises ont été enregistrées pour le reprofilage et 12 pour le benchmarking (analyse des performances et pratiques des entreprises).

## CHAPITRE 3 : DEMANDE

L'activité économique connaît une accélération en 2013 avec un taux de croissance estimé à 5,6% contre 4,6% en 2012. La croissance est tirée par la demande intérieure qui bénéficie du dynamisme de la consommation finale. La demande intérieure contribue à hauteur de 6,1 points à la croissance alors que la demande extérieure la grève de 0,5 point.

En 2014, la croissance économique devrait se consolider ; elle est estimée à 6,1% et soutenue principalement par la demande intérieure avec une contribution de 6,2 points. Sur la période 2015-2017, la croissance est prévue en moyenne à 5,1% par an.

**Graphique 3: Contributions à la croissance du PIB (en %)**



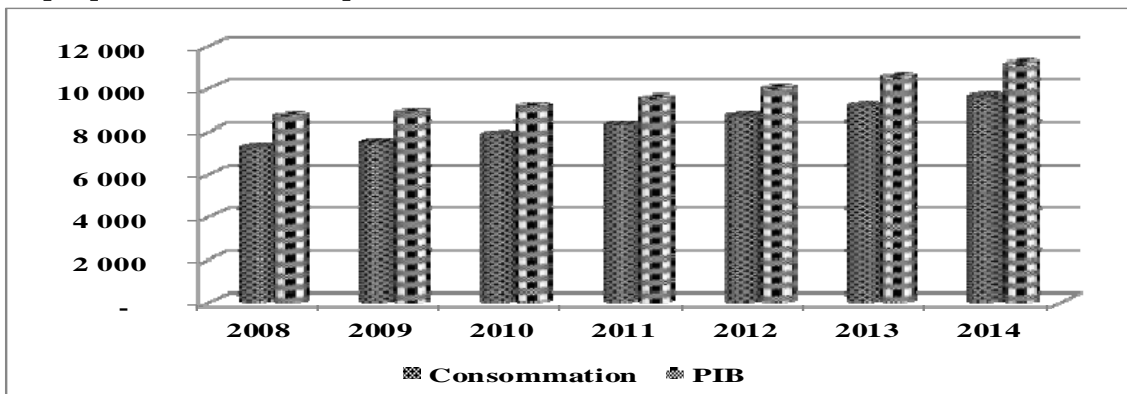
### 3.1 Demande intérieure

En 2013, la demande intérieure progresse de 5,5%, soutenue à la fois par la consommation finale et l'investissement. Elle devrait s'accroître de 5,7% en 2014 et de 4,6% en moyenne sur la période 2015-2017.

#### 3.1.1 Consommation finale

La consommation finale reste la principale composante du PIB avec un poids de 88,7%. Elle s'accroît de 5,6% en 2013 contre 5,4% en 2012. Cette évolution est attribuable à la bonne tenue tant de sa composante privée (+5,5%) que publique (+6,5%). Le rythme soutenu de la consommation finale (5% en moyenne sur les cinq dernières années) est alimenté en partie par les flux financiers liés aux transferts des migrants. La contribution à la croissance de la consommation finale s'élève à 4,9% dont 4,2 points pour la consommation privée.

**Graphique 4: Evolution comparée de la consommation finale et du PIB réel (en milliards FCFA)**



### 3.1.1.1 Consommation privée

La consommation privée reste dynamique en 2013, avec une progression de 5,5% en volume et une contribution de 4,2 points à la croissance. La maîtrise des prix et l'accroissement des revenus contribuent à améliorer le pouvoir d'achat des ménages, et par conséquent la consommation privée.

Le ralentissement de l'inflation à 2,1% en 2013, après 2,4% en 2012 a permis de maintenir le pouvoir d'achat des ménages tant en ville qu'en campagne. La baisse des prix dans certains postes de dépenses, à l'instar des télécommunications, favorise la consommation des ménages. A l'inverse, la hausse des prix des articles d'habillement, des loisirs et culture, de la santé et des transports contribue à accroître le volume de dépenses y relatives. La consommation par les ménages de certains biens tels que le riz, les huiles brutes ou raffinées et le sucre s'accroît également du fait de la baisse des prix moyens à l'importation et la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour lutter contre la vie chère (maintien du blocage des prix à la pompe des produits pétroliers, endiguement des pénuries, contrôle/répression de la hausse illicite des prix, caravanes de ventes promotionnelles, marchés périodiques...).

L'amélioration des revenus est alimentée par : (i) les prises en charge des nouvelles recrues dans la Fonction publique et les recrutements dans les entreprises privées ; (ii) le dynamisme des transferts des migrants (+7%).

S'agissant de la structure, le principal poste de consommation finale des ménages demeure les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Il représente 47,9% du total des dépenses, suivi de l'« ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » (9,5%), des « transports » (8,8%), des « articles d'habillement et articles chaussants » (8,5%), du « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,8%) et des « restaurants et hôtels » (6,9%).

**Tableau 22: Structure de la consommation finale des ménages (en %)**

<b>LIBELLES</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	47,1	48,2	47,8	47,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	2,7	2,8	2,9	2,8
Articles d'habillement et articles chaussants	9,1	8,7	8,6	8,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	8,1	7,8	7,7	7,8
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	10,2	9,6	9,6	9,5
Santé	1,2	1,2	1,2	1,3
Transports	8,2	8,5	8,8	8,8
Communications	1,6	1,6	1,7	1,5
Loisirs et culture	1,5	1,5	1,7	1,6
Restaurants et hôtels	7,4	7,0	6,9	6,9
Autres biens et services	2,2	2,3	2,2	2,3
Achats nets à l'étranger	0,9	0,9	0,8	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: INS

### 3.1.1.2 Consommation publique

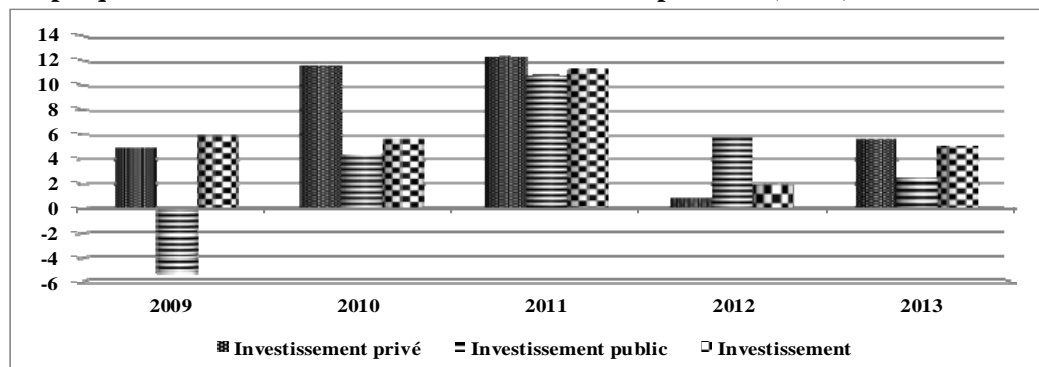
En 2013, les dépenses de consommation publiques augmentent de 6,5% contre 5,5% en 2012 et leur contribution à la croissance s'améliore à 0,7 point. Ce dynamisme est lié à l'accroissement de la masse salariale (+12,2%) et des besoins en biens et services des administrations (+19,4%). En 2014, la consommation publique augmenterait de 9,1% et participerait pour 1 point à la croissance. Sur la période 2015-2017, elle progresserait en moyenne de 5,2% et sa contribution à la croissance serait de 0,6 point.

## 3.2 Investissement

Après la décélération observée en 2012, l'investissement progresse de 5,2% en 2013. Il contribue pour 1,1 point à la croissance contre 0,4 point en 2012. Cette évolution s'explique par le dynamisme de l'investissement privé. En 2014, la croissance de l'investissement est estimée à 10%

et sa contribution à 2,2 points. Le taux d'investissement passe de 19,4% en 2012 à 19,5% en 2013 ; il se situerait à 20% en 2014. Des efforts restent à fournir pour élever ce taux aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance durable de l'ordre de 8%.

**Graphique 5: Evolution de l'investissement et ses composantes (en %)**



### 3.2.1 Investissement privé

L'investissement privé représente 88,1% de l'investissement total. En 2013, il s'accélère avec un taux qui passe de 0,8% en 2012 à 5,6%. Sa contribution à la croissance du PIB s'améliore, passant de 0,2 point à 1,1. Cette hausse est consécutive à l'acquisition des matériaux de construction (+17,2%), du matériel de transport (+11,5%), des équipements agricoles (+4,2%), des équipements audio-visuel (+100,3%) et du matériel en ameublement (+2,2%).

**Tableau 23: Evolution de l'investissement par produits (en %)**

LIBELLES	2009	2010	2011	2012	2013
Equipements agricoles	1,7	-11,9	42,3	-4,1	4,2
Produits de l'élevage	0,5	6,6	26,3	20,5	56,0
Produits métalliques de base et ouvrages métalliques	-	-	47,7	-47,0	-8,2
Equipements audio visuel	2,0	-22,6	62,1	157,9	100,3
Machines et appareils électriques	-0,4	15,3	-1,4	-4,3	-33,9
Matériel de transport	-12,2	14,1	34,9	-10,5	11,5
Meubles	47,7	-3,8	7,4	20,7	2,2
Matériaux de construction	9,3	4,4	8,7	7,2	17,2
<b>Investissement global</b>	<b>3,5</b>	<b>10,7</b>	<b>12,1</b>	<b>1,4</b>	<b>5,2</b>

Source: INS

L'investissement s'accroît dans l'agriculture industrielle (+18%), l'industrie agroalimentaire (+4,1%), l'industrie manufacturière (+1,4%), les transports (+0,9%) et les télécommunications (+11,3%).

Les investissements directs étrangers (IDE) soutiennent la croissance de l'investissement privé. En 2013, le montant total des IDE au Cameroun est de 348,2 milliards. Les IDE sont réalisés principalement dans le secteur pétrolier pour 142,8 milliards (soit 41% du total), dans les industries pour 42,6 milliards, le commerce et hôtellerie pour 53,8 milliards, le transport pour 10,1 milliards, le secteur agricole pour 4,1 milliards et les télécommunications pour 3,5 milliards.

En 2014, les entreprises poursuivent leurs programmes d'investissement, en particulier dans la maintenance et le renouvellement de l'outil de production. L'investissement privé est également soutenu par les incitations qui seront bientôt renforcées avec l'opérationnalisation effective de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME). L'investissement privé progresserait de 9,2% et représenterait 17,4% du PIB. Sur la période 2015-2017, le taux d'investissement moyen du secteur privé se situerait aux alentours de 18,2% du PIB.

### 3.2.2 Investissement public

En 2013, l'investissement public a ralenti avec un taux de croissance de 2,5% contre 5,7% en 2012. Sa contribution à la croissance est passée de 0,2 à 0,1 point. Ce recul s'explique par un faible taux d'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) dû principalement à : (i) l'insuffisante maturation des projets ; (ii) l'appropriation lente de la budgétisation par programme et de la réforme du système des marchés publics. Au 31 décembre 2013, le taux d'exécution du BIP était inférieur à 50%.

Des mesures ont été prises pour améliorer le niveau d'exécution globale. Il s'agit notamment de : (i) la prorogation des délais d'engagement et d'ordonnancement des dépenses d'investissement public par ordonnance N°2013/001 du 05 novembre 2013 ; (ii) la prorogation de la période complémentaire au titre de l'exercice 2013; (iii) le renforcement des capacités des acteurs de l'exécution du BIP. Au terme de la période complémentaire, le taux d'exécution est ainsi passé à 89,4%. En 2014, la croissance de l'investissement public est projetée à 16,4% ; il représenterait 2,6% du PIB.

En ce qui concerne les projets structurants, les travaux se poursuivent et concernent notamment : **Le Complexe industrialo-portuaire de Kribi** : la digue de protection est entièrement réalisée. Les équipements de manutention (02 portiques de quai, 05 portiques de parc et une grue portique mobile) servant à l'exploitation du port sont installés. Les travaux d'aménagement de la route d'accès au port sont en cours. Les premiers navires ont accosté en juillet 2014.

**Le barrage Hydroélectrique de Memve'ele** : la première phase de construction de la digue principale est exécutée à 85% et les travaux de la deuxième phase ont débuté en juin 2014. L'évacuateur principal des crues est mis en place à 74%. Le canal de prise d'eau est réalisé à 76% et le canal d'aménée construit à 56%. Les travaux préalables à la construction de l'usine hydroélectrique sont réalisés à 41%. Au 31 juillet 2014, le niveau global d'exécution des principaux ouvrages est de 40%. La fin des travaux est prévue pour 2017.

**Le barrage de Lom Pangar** : les travaux de construction du barrage proprement dits sont réalisés à plus de 50%. Les injections de voile sur la rive gauche sont effectuées à 80% et la digue de col est construite à 40%. La fondation de l'usine de pied hydroélectrique est achevée. L'axe principal menant au barrage est exécuté à plus de 60%. A fin mai 2014, le taux global de réalisation des travaux se situe aux environs de 50%.

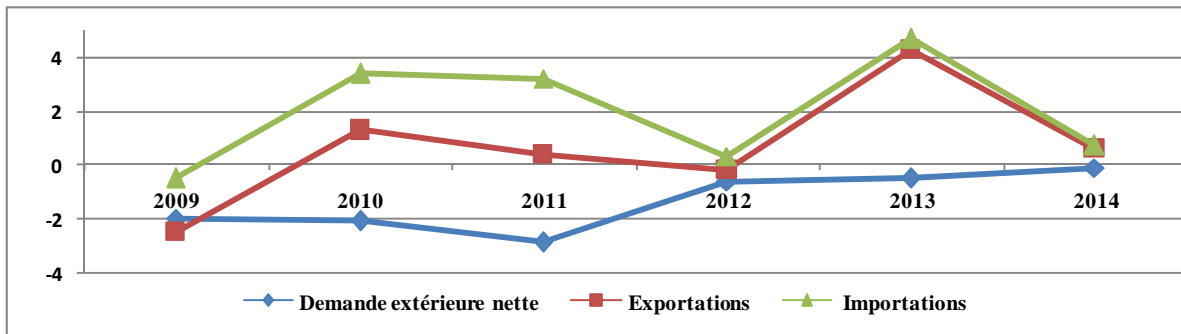
**Le Barrage de Mekin** : à fin mai 2014, les travaux de génie civil réalisés concernent l'installation des trois turbines, les trois vannes de fond pour la vidange, les salles de commandes et les portiques liés à l'entretien. Pour la ligne de transport, plus de 70 pylônes sur les 140 prévus sont déjà montés. La voie d'accès est réalisée à 70% et la cité du maître d'ouvrage à 90%. La date de livraison du barrage est prévue en mai 2015.

**Le second pont sur le Wouri** : les travaux de la première phase sont exécutés à 22%. Ils concernent l'estacade avec 27 travées déjà posés, la pose de six pieux forés de fondation sur 14 et les terrassements sur la voie d'accès côté Deido.

### 3.3 Demande extérieure nette

Les économies étant de plus en plus ouvertes, la demande extérieure a un impact sur la croissance et contribue à la propagation des fluctuations. Une demande extérieure forte accroît les débouchés des produits nationaux et augmente la croissance. En 2013, la demande extérieure nette continue de grever la croissance, mais dans une moindre proportion (-0,5 point contre -0,6 point en 2012). Après la baisse de 1,3% observée en 2012, le volume des exportations des biens et services progresse de 26% tandis que celui des importations s'accroît de 18,3%.

**Graphique 6 : Evolution des contributions de la demande extérieure à la croissance (en %)**



### 3.3.1 Demande extérieure nette des biens

En 2013 et contrairement aux six dernières années, la demande extérieure nette des biens contribue positivement à la croissance en raison d'un accroissement plus que proportionnel du volume des exportations des biens par rapport à celui des importations de même nature. La part des exportations des biens dans le PIB est passée de 14,3% en 2012 à 14,1% en 2013 et celle des importations de 25,9% à 22,7%.

**Tableau 24: Contributions de la demande extérieure nette des biens à la croissance du PIB (en %)**

LIBELLES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exportations des biens	1,3	1,2	-0,7	-2,3	1,3	0,2	-0,2	0,6
Importations des biens	0,4	3	0,8	-0,7	3,4	3,1	0,1	0,5
Demande extérieure nette des biens	0,9	-1,8	-1,5	-1,6	-2,1	-2,9	-0,3	0,1

Source: INS

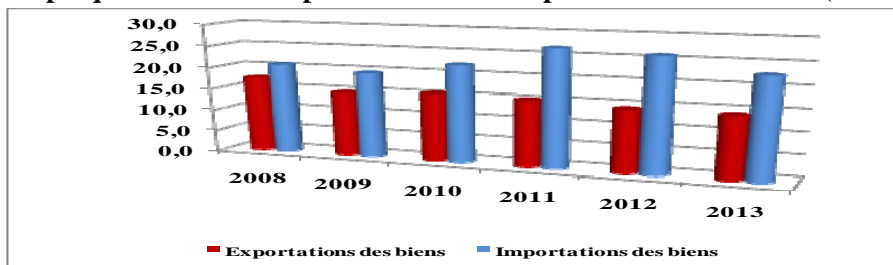
#### 3.3.1.1 Exportations des biens

Le volume des exportations de biens enregistre une hausse de 4,4%, après la chute de 1,5% constatée en 2012. Cette embellie est imputable à la bonne tenue des produits des industries de bois (+13,1%), de l'extraction des hydrocarbures (+2,4%) et de l'agriculture industrielle d'exportation (+1,8%). Par contre, on observe une baisse du volume des exportations des carburants et lubrifiants (-46,2%) ; de l'aluminium (-9,2%) et des grumes (-2,9%).

#### 3.3.1.2 Importations des biens

Après une croissance de 0,6% en 2012, les importations des biens sont en hausse de 2,2% en 2013. Cette évolution est attribuable aux volumes importés des produits des industries chimiques et ceux de la fabrication de matériel de transport qui s'accroissent respectivement de 27,4% et 8,4%. Les importations de toutes les autres branches sont en diminution. Il s'agit notamment de : la fabrication des machines et appareils électriques (-32,2%), la métallurgie (-14,8%), l'extraction des hydrocarbures (-9,2%) et des travaux de grains (-7,4%).

**Graphique 7: Part des exportations et des importations dans le PIB (en %)**



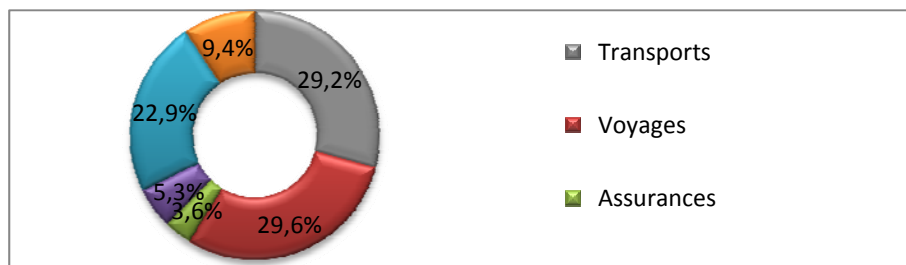
### 3.3.2 Demande extérieure nette des services

En 2013, la demande extérieure nette des services grève la croissance du PIB de 0,6 point.

#### 3.3.2.1 Exportations des services

En 2013, les exportations de services se sont élevées à 961,3 milliards, en hausse de 130 milliards par rapport à 2012. Cette évolution s'explique par la hausse des recettes dans tous les postes, principalement les voyages (+59,5%) et les assurances (+30%). La hausse dans la rubrique « voyages » est liée à celle des voyages à titre professionnel (+116,8%) qui ont plus que doublé entre les deux années. L'accroissement dans le poste « assurances » est imputable à l'augmentation de l'assurance fret (+34,6%) ; celle-ci traduit la hausse des recettes de services fournis aux non-résidents par les transporteurs résidents, dont les recettes passent de 159,7 milliards en 2012 à 215 milliards en 2013. Les recettes des services sont structurées autour des rubriques: « voyages » qui représentent 29,6% du total, « transports » (29,2%) et « autres services aux entreprises » (22,9%). Ces trois rubriques fournissent à elles seules 81,7% des recettes.

Graphique 8 : Structure des exportations de services en 2013



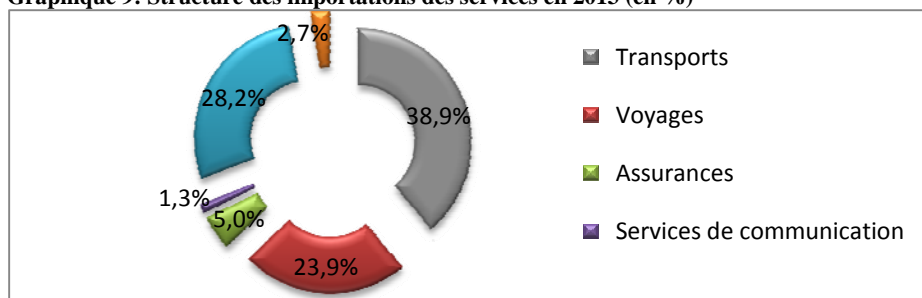
#### 3.3.2.2 Importations des services

Les importations des services s'élèvent à 1 267,5 milliards, en hausse de 180,8 milliards par rapport à l'année précédente. Cette hausse est tirée par toutes les rubriques, notamment, les « autres services aux entreprises » (+43,5%), les « voyages » (+14,5%) et les « transports » (+6,5%). La hausse des « autres services aux entreprises » est marquée par celle de l'assistance technique (+52%). Cette rubrique met en évidence la hausse des rapatriements de fonds des succursales résidentes vers les maisons mères. La progression des dépenses des voyages est relative à celle des « autres voyages touristiques » (+15,2%). L'augmentation des dépenses de transport est imputable à la hausse de 4,3% du fret qui a un poids de 79,6% du total des dépenses de transport et en particulier au fret maritime.

La structure des importations de services en 2013 montre que les « transports » constituent le principal poste des dépenses, avec 38,9% du total. Ils sont suivis par les « autres services aux entreprises » (28,2%) et les « voyages » (23,9%).

En définitive, le déficit des services s'établit à 306,2 milliards en 2013, en augmentation de 50,7 milliards par rapport à 2012.

Graphique 9: Structure des importations des services en 2013 (en %)



## CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE

### 4.1 Prix

#### 4.1.1 Déflateur du PIB

En 2013, le déflateur du PIB est estimé à 2,4% contre 3% en 2012. Suivant l'optique de la production, l'évolution des prix dans le secteur secondaire a ralenti (1,1% contre 5,5% en 2012) et dans une moindre mesure, dans le secteur primaire (3% contre 3,4% en 2012). Cette tendance est liée au relâchement des cours des intrants dans un contexte de morosité de l'économie mondiale. Pour ce qui est des emplois du PIB, les déflateurs de la consommation finale et de la formation brute de capital fixe s'établissent respectivement à 2,7% et 3,6%. Le déflateur des exportations se situe à -5,7% en liaison avec la baisse des prix des exportations des biens (-9,3%) malgré la hausse de 17,8% des prix des exportations de services. Les prix des importations ont baissé de 0,7%.

**Tableau 25 : Déflateur du PIB et ses emplois (en %)**

Libellés	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Consommation Finale</b>	<b>3,1</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>
dont privée	2,7	1,1	3,0	3,7	2,7
publique	5,4	0,8	1,7	0,7	2,6
<b>FBCF</b>	<b>3,1</b>	<b>2,0</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>3,6</b>
dont privée	3,1	2,0	3,9	-0,9	3,6
publique	3,1	2,0	2,5	0,5	3,6
<b>Exportations</b>	<b>-19,7</b>	<b>6,4</b>	<b>11,2</b>	<b>11,5</b>	<b>-5,7</b>
Exportations des biens	-21,5	7,2	12,0	13,7	-9,3
Exportations des services	-5,4	0,6	5,4	-4,0	17,8
<b>Importations</b>	<b>-19,5</b>	<b>0,2</b>	<b>9,0</b>	<b>6,9</b>	<b>-0,7</b>
Importations des biens	-20,2	0,8	10,3	8,0	-5,5
Importations des services	-18,8	1,2	2,2	-1,9	2,8
<b>PIB</b>	<b>3,7</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>

Source: INS

#### 4.1.2 Prix à la consommation finale des ménages

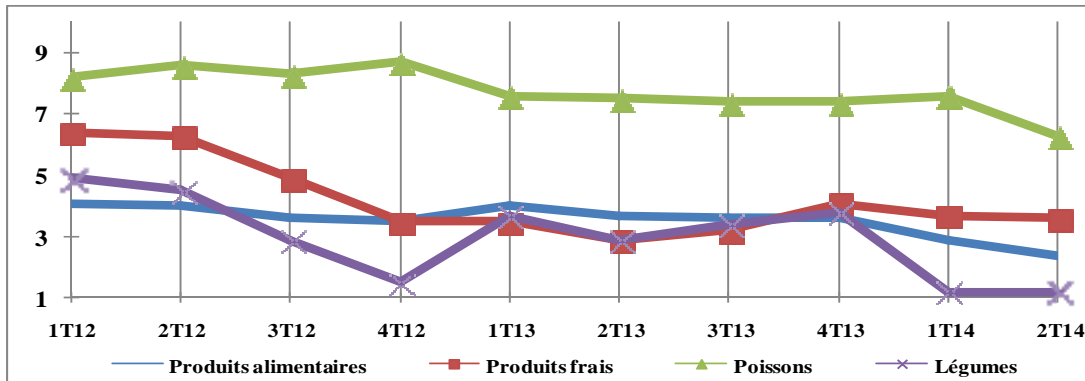
En 2013, l'inflation baisse passant de 2,4% en 2012 à 2,1%. Cette évolution est induite par la maîtrise des prix de certains postes de dépenses notamment les communications, les transports, la santé. Toutefois, les prix de certains postes augmentent : « produits alimentaires » (+3,6%), « boissons alcoolisées et tabacs » (+3%), « services d'enseignement » (+3%), « services de logement » (+2,7%).

La hausse des prix des produits alimentaires est imputable au renchérissement des prix des poissons et fruits de mer (+7,4%), des légumes (+3,7%) et des fruits (+3,6%) dont la banane douce (+8%) et la papaye (+8%). L'insuffisance du poisson sur le marché et notamment les poissons congelés serait à l'origine de la progression des prix des poissons et fruits de mer. Pour les légumes, la flambée des prix est plus forte sur l'oignon (+34%) et le haricot Nièbè (+10%). Cette situation est attribuable aux inondations dans la partie septentrionale du pays qui ont touché les zones de production de ces deux denrées.

La hausse de l'indice des prix des services de l'enseignement en 2013 est imputable à celle des prix de l'enseignement primaire (+4,2%) et de l'enseignement secondaire (+2,6%). Cette hausse découle de l'augmentation des frais de scolarité observée à la rentrée scolaire 2012/2013 dans les établissements privés laïcs et confessionnels.

L'inflation de 2013 a été observée sur les produits locaux dont l'indice des prix a augmenté de 2,1% et sur ceux importés (+1,8%). L'inflation importée a été plus forte sur les produits alimentaires, notamment le riz et le poisson congelé. Les produits du secteur primaire présentent les plus fortes variations (+3,3%). Dans les secteurs secondaire et tertiaire, les hausses des prix sont respectivement de 1,7% et de 1,2%. Au plan spatial, l'inflation est plus perceptible dans les villes d'Ebolowa (+3,1%), Bamenda (+2,7%) et Bafoussam (+2,6%).

**Graphique 10 : Evolution des prix de quelques produits alimentaires de 2012 à 2014**



Source: INS, MINFI/DAE

Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, l'inflation décélère passant de 2,3% à 1,1%. Cette évolution est attribuable à la maîtrise des prix de certains postes de dépenses notamment, les « meubles, articles de ménage » (+0,6%), les « services de santé » (+0,9%) et les « produits alimentaires » (+1,4%).

Par secteur, la plus forte variation des prix est observée dans le primaire (+1,9%), notamment sur les produits frais (+2,6%). Les hausses des prix dans les secteurs secondaire et tertiaire sont respectivement de 0,6% et 1,2%. Les prix des biens locaux et des biens importés ont progressé respectivement de 1,2% et 0,9%. Au plan spatial, la ville de Bertoua affiche la plus forte progression de l'inflation (+2,1%), suivie de Douala (+1,8%), Bafoussam (+1,5%) et Ngaoundéré (+1,5%). Seule la ville de Bamenda connaît une baisse des prix de 0,2%.

Les projections pour 2014 tablent sur un taux d'inflation autour de 5%, dû aux anticipations des effets d'entraînement de la hausse des prix des carburants survenu le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**Tableau 26: Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages**

Postes de dépenses	2012	1 <sup>er</sup> sem 2013	2013	1 <sup>er</sup> sem 2014	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
<b>I - Evolution suivant les fonctions de consommation</b>						
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	103,4	105,6	106,8	106,8	3,3	1,1
<i>Produits alimentaires</i>	103,5	105,9	107,2	107,4	3,6	1,4
<i>Boissons et tabacs</i>	101,9	104,3	104,2	104,4	2,3	0,1
Boissons alcoolisées et tabacs	102,6	104,8	105,7	107	3,0	2,1
Articles d'habillement et chaussures	102,2	103	103,5	104,5	1,3	1,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	103,3	105,3	106,1	107,3	2,7	1,9
Meubles, article de ménage et entretien courant du foyer	101,4	103,1	103,5	103,7	2,1	0,6
Santé	100,3	100,6	100,8	101,5	0,5	0,9
Transports	102,3	103,9	104,2	105,1	1,9	1,2
Communication	99,3	97,4	96,4	94,6	-2,9	-2,9
Loisirs et culture	100,1	100,3	100,3	100,8	0,2	0,5
Enseignement	103,3	106,1	106,4	106,8	3,0	0,7
Restaurants et hôtels	102,6	103,6	104,6	106,7	1,9	3,0
Biens et services divers	101,2	102,3	102,6	103,1	1,4	0,8
<b>Indice Général</b>	<b>102,4</b>	<b>103,9</b>	<b>104,5</b>	<b>105</b>	<b>2,1</b>	<b>1,1</b>
<b>II - Evolution suivant les groupes</b>						
Produits locaux	102,7	104,2	104,9	<b>105,5</b>	2,1	1,2
Produits importés	101,9	103,5	103,7	<b>104,4</b>	1,8	0,9
Energie	101,9	103,7	103,5	<b>103,2</b>	1,6	-0,5

Postes de dépenses	2012	1 <sup>er</sup> sem 2013	2013	1 <sup>er</sup> sem 2014	Variations (en %)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)/(a)	(d)/(b)
<i>Produits pétroliers</i>	100,4	100,8	100,8	<b>100,8</b>	0,4	0,0
Produits frais	103,5	105,8	107,8	<b>108,6</b>	4,2	2,6
Hors produits frais et énergie	102,2	103,4	103,8	<b>104,4</b>	1,6	1,0
Primaire	104,1	106,1	107,5	<b>108,1</b>	3,3	1,9
Secondaire	101,2	102,1	102,4	<b>102,7</b>	1,2	0,6
Tertiaire	102,2	103,5	103,9	<b>104,7</b>	1,7	1,2
Durable	100,7	101,7	101,9	<b>102,8</b>	1,2	1,1
Semi durable	102,7	104,3	105,3	<b>105,6</b>	2,5	1,2
Non durable	101,7	102,7	103	<b>103,7</b>	1,3	1,0
Services	102,2	103,6	103,9	<b>104,7</b>	1,7	1,1

Source : INS

## 4.2 Compétitivité

La compétitivité est analysée à travers la compétitivité globale, les indicateurs de performance du commerce extérieur et l'environnement des affaires.

### 4.2.1 Compétitivité globale

La compétitivité globale de l'économie, appréciée à partir de l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), s'est détériorée en 2013, le TCER ayant augmenté de 2,8%. Cette dégradation de la position concurrentielle du Cameroun vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux provient d'une appréciation de 3,5% du taux de change effectif nominal (TCEN), modérée par un différentiel d'inflation favorable.

**Tableau 27: Evolution du TCER et du TCEN (base 100 en 2000) (en %)**

Libellés	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
TCER	1,9	0,9	2,7	2,6	-6,0	0	-3,7	2,8
TCEN	-0,9	2,8	2,7	0,9	-4,3	1,8	-3,5	3,5

Source: FMI, Avril 2014

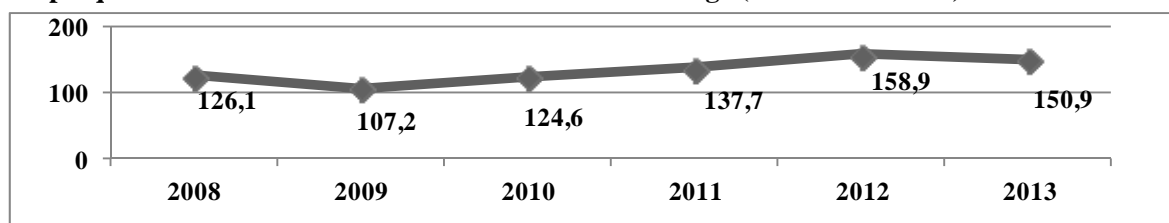
Dans le Rapport 2014-2015 du Forum économique mondial sur la compétitivité, le Cameroun recule d'une place par rapport au classement de l'édition 2013-2014 et occupe le 116<sup>ème</sup> rang sur les 144 pays retenus. Le Cameroun améliore son score en ce qui concerne l'environnement macroéconomique (1<sup>er</sup> rang mondial pour la maîtrise de l'inflation et 16<sup>ème</sup> pour le niveau d'endettement public). Des efforts restent à fournir dans les domaines de la perception de la corruption, de l'accès au financement et de la qualité des infrastructures.

### 4.2.2 Indicateurs de performance du commerce extérieur

Le taux d'exportation représente la proportion du PIB consacrée à la satisfaction de la demande étrangère. Sa progression indique généralement que le pays dispose d'une position concurrentielle favorable. Un accroissement (respectivement une baisse) de ce taux d'exportation résulte d'une hausse (respectivement d'une diminution) des parts de marchés à l'étranger. Depuis 2011, le taux d'exportation est sur une tendance baissière traduisant une perte des parts de marché extérieurs. De 17% en 2011, il est descendu à 15,6% en 2013.

L'indice des termes de l'échange s'est détérioré de 5% par rapport à 2012 traduisant une baisse plus que proportionnelle des prix des exportations par rapport à ceux des importations.

**Graphique 11: Evolution de l'indice des termes de l'échange (base 100 en 2000)**



Source : FMI, Avril 2014

### **4.2.3 Environnement des affaires**

Le classement du Cameroun selon « l'indicateur de facilité à faire des affaires » s'est dégradé en 2014. Selon le Doing Business 2014 de la Banque mondiale, le Cameroun obtient des résultats inférieurs à la moyenne de l'Afrique au Sud du Sahara. Il a reculé de six places pour se classer au 168<sup>e</sup> rang sur 189 pays. Les efforts restent à fournir dans les infrastructures notamment dans le réseau routier, le transport aérien et l'électricité.

Selon le rapport (2014-2015) sur la compétitivité du Forum économique mondial, l'inadéquation des infrastructures constitue aussi l'une des principales entraves à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun. Pour y faire face, le Gouvernement a presque doublé son ratio investissement public/PIB et prévoit de poursuivre cette dynamique à moyen terme. Dans cette optique, il associe également le secteur privé à l'exécution des grands projets d'infrastructures au moyen de partenariats publics-privés (PPP).

Afin d'attirer les opérateurs économiques et sécuriser les investissements, plusieurs actions ont été menées en 2013 et au premier semestre 2014 dans le cadre de la mise œuvre des recommandations du Cameroon Business Forum. Il s'agit notamment de :

- la mise en œuvre d'une application électronique permettant de déclarer les impôts et taxes à travers internet ;
- la promulgation de la loi régissant l'activité de l'affacturage au Cameroun ;
- la dématérialisation des procédures à l'importation et à l'exportation ;
- la promulgation de la loi régissant les zones économiques au Cameroun ;
- l'automatisation des procédures de traitement du certificat d'urbanisme et du permis de construire à Douala ;
- la mise en ligne des services de télé-immatriculation des employeurs, des travailleurs et de la télé-déclaration des cotisations sociales ;
- la réduction (de six à quatre) du nombre de procédures portant sur les règles relatives à la construction et à l'utilisation du sol ;
- la promulgation de la loi fixant les incitations à l'investissement privé et les textes d'application.

### **Encadré 3 : Compétitivité des entreprises industrielles**

Le Ministère des Finances (MINFI) a conduit une étude sur la compétitivité des entreprises industrielles en 2013. L'échantillon comprenait 103 entreprises réparties comme suit : industries agro-alimentaire (32,7%) ; industries du bois et papier (20,2%) ; industries chimiques et raffinage du pétrole (20,2%) ; entreprises de fabrication des produits métallurgiques de base et d'ouvrages en métaux (11,5%) ; les autres industries (15,4%).

Il en ressort que :

1- D'une manière générale, le tissu industriel est peu diversifié ; les entreprises industrielles ont généré 12 154 emplois sur la période 2008-2012 au rythme de 6% en moyenne par an.

2- Les coûts unitaires des entreprises industrielles restent élevés et tendent à s'amplifier ces dernières années. Les intrants constituent la principale composante de leurs coûts (61,3% en moyenne) et les impôts et taxes ne pèsent que 1,8% en moyenne.

3- Les entreprises ont plus acheté à l'étranger qu'elles n'y ont vendu. En 2008, 70% des entreprises exportaient ; cette proportion a atteint 73% en 2012.

4- La productivité apparente du travail s'est détériorée sur la période 2008-2012 du fait d'un accroissement plus rapide des effectifs que de la valeur ajoutée, et de la faiblesse du taux d'encadrement.

5- La valeur ajoutée dégagée par les entreprises industrielles enregistre une croissance annuelle moyenne de 4,6% sur la période 2008-2012.

6- *Suivant le critère du coût unitaire*, les branches compétitives sont : travail des grains et fabrication des produits amylacés, industries des oléagineux et d'aliments pour animaux, industries de boissons, industries chimiques et fabrication de produits chimiques, production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, fabrication des matériaux de construction.

7- *Suivant le critère de la productivité apparente du travail*, les branches compétitives sont : industrie du lait, des fruits et légumes, et des autres produits alimentaires ; industries de boissons; industries du textile et de la confection ; industries du bois sauf fabrication des meubles; production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques ; et fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, fabrication des matériaux de construction.

8- *Suivant le critère des exportations nettes*, les branches compétitives sont : industries du bois sauf fabrication des meubles; industries du cacao, du café, du thé et du sucre; industries des oléagineux et d'aliments pour animaux; industries du textile et de la confection ; production de caoutchouc et fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques, et fabrication de matériel de transport.

9- Les chefs des entreprises industrielles estiment également que l'insuffisance et la mauvaise l'alimentation en énergie électrique pèsent lourdement sur leurs coûts. De même, les importations illicites (contrebande, fraude ou produits de contrefaçon) influencent négativement leur compétitivité.

10- Pour les chefs des entreprises, les infrastructures de transport et de télécommunication suffisantes et de qualité influenceraient favorablement le développement et la compétitivité de leurs industries.

## CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'accès aux financements reste une difficulté pour les opérateurs économiques au Cameroun. Le Gouvernement a retenu comme priorités l'inclusion financière et l'approfondissement de l'intermédiation financière. Depuis quatre ans, l'Etat recourt plus que par le passé aux ressources domestiques pour financer l'économie, notamment, les projets structurants. Cette stratégie a permis d'utiliser de manière efficiente les ressources oisives et de réduire la surliquidité bancaire. Elle s'exécute à travers la politique monétaire et la dynamisation du secteur bancaire et financier.

### 5.1 Politique monétaire

La BEAC définit et met en œuvre la politique monétaire commune à tous les Etats membres de la CEMAC. A ce titre, elle émet la monnaie, en garantit la stabilité afin d'assurer la convertibilité illimitée du franc CFA par l'euro et, apporte son soutien aux politiques économiques élaborées par les Etats membres. La stabilité monétaire se décline par la maîtrise de l'inflation et le maintien du taux de couverture de la monnaie à un niveau supérieur à 20%. Pour mener à bien ses missions, la BEAC dispose de deux instruments : la politique de refinancement et la politique des réserves obligatoires.

#### 5.1.1 Politique de refinancement

La politique de refinancement agit aussi bien sur les prix que sur les quantités.

##### 5.1.1.1 Action par les prix : politique des taux d'intérêt

La BEAC, à travers le Comité de Politique Monétaire (CPM), ajuste les taux d'intérêt suivant la conjoncture interne et externe. Pour réguler le volume de liquidité dans l'économie, la BEAC intervient à travers le taux d'intérêt des appels d'offres négatifs, le taux de rémunération des placements des banques auprès d'elle.

En juillet 2014, le CPM a ajusté à la baisse les principaux taux d'intervention sur le marché monétaire. Il a diminué le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 30 points de base pour le ramener à 2,95%. Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) a été revu à la baisse, passant de 5% à 4,70%. Le taux des avances aux Trésors est passé de 3,25% à 2,95%.

Les taux d'intérêt sur les placements des banques à la Banque Centrale sont restés inchangés. Au niveau des conditions de banque, le taux créditeur minimum des dépôts des clients a baissé de 30 points de base et se situe à 2,45%. Par ailleurs, la rémunération des dépôts publics a été révisée à la baisse.

**Tableau 28 : Taux directeurs de la BEAC et conditions de banque (en %)**

RUBRIQUES	29.07.10 au 31.10.11	22.07.13 au 31.10.13	01.11.13 au 17.12.13	18.12.13 au 8.07.2014	Depuis le 09.07.14
<b>I - OPERATIONS DES TRESORS</b>					
<i>(Hors Marché)</i>					
Taux des avances aux Trésors	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>- Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)</b>					
<b>Le TISP à quatre composantes</b>					
. Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPP0)	1,25	0,75	0,75	0,50	0,40
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,85	0,35	0,35	0,10	0,05
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,60	0,10	0,10	0,00	0,00

#### II - MARCHE MONETAIRE

<b>RUBRIQUES</b>	<b>29.07.10</b> au 31.10.11	<b>22.07.13</b> au 31.10.13	<b>01.11.13</b> au 17.12.13	<b>18.12.13</b> au 8.07.2014	<b>Depuis le</b> <b>09.07.14</b>
<b>A-Injections de liquidités</b>					
<b>I- Guichet "A"</b>					
Taux des appels d'offres (TIAO)	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95
Taux des prises en pension (TIPP)	5,75	5,25	5,00	5,00	4,70
Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	5,00-10
Taux des Av.except.s/Cert.de Plac (TACP)	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95
Taux de pénalité aux banques (TPB)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
<b>B-Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)</b>					
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	0,6000	0,1000	0,1000	0,0000	0,0000
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	0,6625	0,1625	0,1625	0,0625	0,0625
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	0,7250	0,2250	0,2250	0,1250	0,1250
<b>III - CONDITIONS DE BANQUE</b>					
Taux Créditeur Minimum (TCM)	3,25	3,25	2,75	2,75	2,45

Source: BEAC

### 5.1.1.2 Action par les quantités : objectifs de refinancement

Pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec les besoins de financement de l'économie, la BEAC s'appuie sur la programmation monétaire.

#### Avances aux Etats

Le plafond des concours de la BEAC aux Etats membres était fixé à 35% des recettes budgétaires internes constatées au cours de l'exercice écoulé ; la disparition progressive est programmée. Depuis le 27 mars 2013, le plafond n'est plus que de 377 milliards pour le Cameroun. Par anticipation, le Cameroun ne recourt plus à ce mode de financement au profit de l'émission des titres publics dont les coûts de mobilisation sont plus avantageux.

#### Avances aux banques

Pour un objectif de refinancement de 10 milliards en 2013, la pointe d'utilisation de cette ligne de crédit a été de 5,3 milliards avec un minimum de 981 millions. Au 31 juillet 2014, les avances aux banques et établissements de crédit s'élèvent à 3,9 milliards, et concernent une banque et un établissement de crédit non bancaire.

### 5.1.1.3 Politique des réserves obligatoires

La politique des réserves obligatoires est un complément à la politique de refinancement. L'accroissement du coefficient des réserves obligatoires limite les possibilités d'expansion du crédit et peut lutter de ce fait contre l'inflation, tandis que sa baisse vise à concourir à la relance économique. Le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises est resté inchangé depuis juillet 2009. Il est fixé à 11,75% pour les dépôts à vue et à 9,25% pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05%, l'encours des réserves obligatoires se situe à 290 milliards à fin 2013, contre 281 milliards à fin 2012. Il est de 298,1 milliards à fin juin 2014.

## 5.2 Situation monétaire

A fin décembre 2013, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 3 553,5 milliards, en hausse de 10,1% par rapport à fin décembre 2012. La masse monétaire augmente de 11,6% reflétant, la hausse de ses contreparties. Au 30 juin 2014, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 3 719,8 milliards.

**Tableau 29: Situation monétaire consolidée (en milliards)**

LIBELLES	déc.-12	juin-13	déc.-13	juin-14	Variations (en %)		
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(d/b)	(d/c)
<b>CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE</b>	<b>3 227,3</b>	<b>3 322,5</b>	<b>3 553,5</b>	<b>3 719,8</b>	<b>10,1</b>	<b>12,0</b>	<b>4,7</b>
Avoirs extérieurs nets	1 527,8	1 589,9	1 551,2	1 627,1	1,5	2,3	4,9
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1 462,1	1 463,3	1 418,2	1 400,6	-3,0	-4,3	-1,2
dont : Compte d'opérations	1 334,0	1 108,6	939,7	739,4	-29,6	-33,3	-21,3
Avoirs extérieurs nets des BCM	65,7	126,6	133,0	226,5	102,4	78,9	70,3
Crédit intérieur	1 699,5	1 732,6	2 002,3	2 092,7	17,8	20,8	4,5
Créances nettes sur l'Etat	-288,4	-404,1	-271,5	-253,3	-5,9	-37,3	-6,7
Position nette du gouvernement	-244,6	-285,7	-185,7	-192,8	-24,1	-32,5	3,8
Crédit à l'économie	1 988,0	2 136,7	2 273,8	2 346,0	14,4	9,8	3,2
Crédit au secteur privé non financier	1 843,6	1 955,3	2 072,7	2 158,3	12,4	10,4	4,1
Crédit aux entreprises publiques non financières	120,7	128,3	114,8	125,9	-4,9	-1,9	9,6
<b>RESSOURCES</b>	<b>3 227,3</b>	<b>3 322,5</b>	<b>3 553,5</b>	<b>3 719,8</b>	<b>10,1</b>	<b>12,0</b>	<b>4,7</b>
Masse monétaire (M2)	2 939,5	3 082,1	3 280,8	3 270,5	11,6	6,1	-0,3
Circulation fiduciaire	554,8	482,6	560,1	486,6	1,0	0,8	-13,1
Monnaie scripturale	1 249,5	1 320,8	1 477,0	1 494,9	18,2	13,2	1,2
Quasi-monnaie	1 135,2	1 278,7	1 243,6	1 289,1	9,5	0,8	3,7
Autres postes nets	287,8	240,4	272,7	449,3	-5,3	86,9	64,7

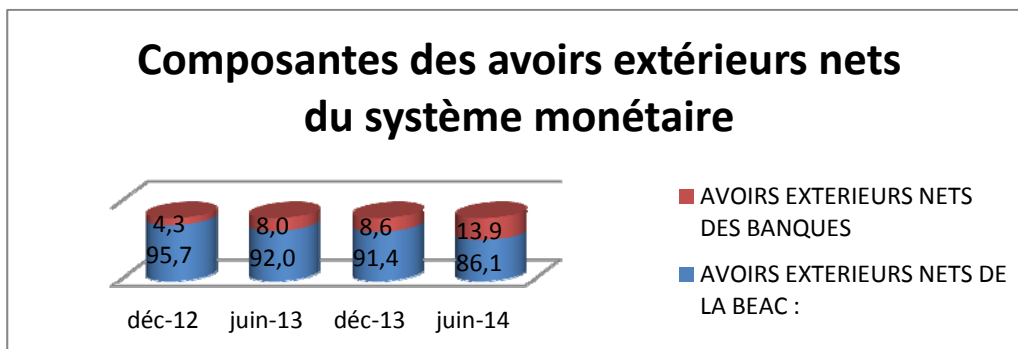
Source: BEAC

### 5.3 Contreparties de la masse monétaire

#### 5.3.1.1 Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) progressent de 1,5% par rapport à fin décembre 2012 pour se situer à 1 551,2 milliards à fin décembre 2013. L'augmentation des avoirs extérieurs des banques (+67,2 milliards) a été atténuée par la baisse de 43,9 milliards des avoirs extérieurs de la BEAC. Après le recul observé en 2012, la hausse des AEN des établissements de crédit résulte de l'accroissement plus important de leurs avoirs extérieurs bruts par rapport à leurs engagements. La diminution des AEN de la BEAC est attribuable à la baisse de ses avoirs extérieurs bruts.

Au 30 juin 2014, les AEN s'accroissent de 2,3% par rapport à fin juin 2013 pour s'établir à 1 627,1 milliards. Cette évolution résulte de l'effet contrasté de la hausse de 78,9% des avoirs extérieurs nets des banques et de la diminution de 4,3% de ceux de la BEAC. La baisse des AEN de la BEAC s'explique par la hausse de 21% de ses engagements extérieurs.

**Graphique 12: Composantes des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en %)**

#### 5.3.1.2 Crédit intérieur

Au 31 décembre 2013, le crédit intérieur s'élève à 2 002,3 milliards, en hausse de 17,8% par rapport à fin décembre 2012. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué d'un accroissement des créances sur l'économie et des créances nettes sur l'Etat.

Les concours à l'économie restent sur un sentier croissant, avec un taux de progression qui passe de

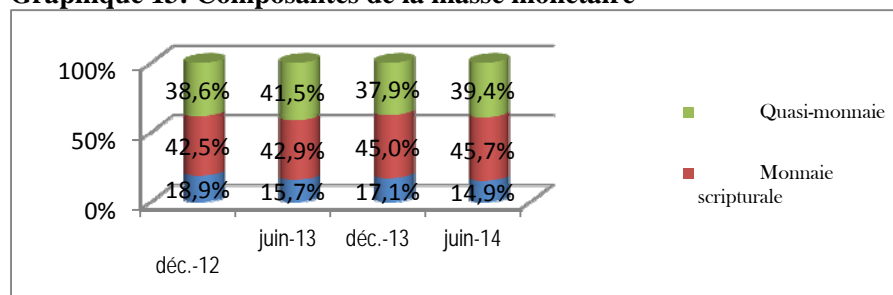
2,3% en 2012 à 14,4% en 2013. Cette évolution est attribuable à la hausse des engagements du secteur privé (+229,1 milliards) et des entreprises publiques non financières (+31,5 milliards). La répartition des créances du système monétaire sur l'économie selon la durée est restée quasi-stable : la part des crédits à court terme est de 61,4%, celle des crédits à moyen terme de 34,4% et celle des crédits à long terme de 2,2%. Les créances nettes sur l'Etat sont passées de -288,4 milliards en 2012 à -271,5 milliards. La position nette du Gouvernement reste créditrice.

Au 30 juin 2014 et par rapport à fin juin 2013, le crédit intérieur progresse de 20,8% soutenu conjointement par l'augmentation de 37,3% des créances nettes sur l'Etat et de 9,8% des créances sur l'économie. S'agissant des créances nettes sur l'Etat, celles de la BEAC progressent de 18% pour se situer à -321,7 milliards et celles des banques s'établissent à -9,5 milliards.

#### 5.4 Masse monétaire

A fin décembre 2013, la masse monétaire progresse de 11,6% par rapport à fin décembre 2012 pour se situer à 3 280,8 milliards. Au 30 juin 2014 et en glissement annuel, elle est en hausse de 6,1% et s'établit à 3 270,5 milliards. Par composante, la monnaie fiduciaire représente 15%, la monnaie scripturale 45,7% et la quasi-monnaie 39,3%.

**Graphique 13: Composantes de la masse monétaire**



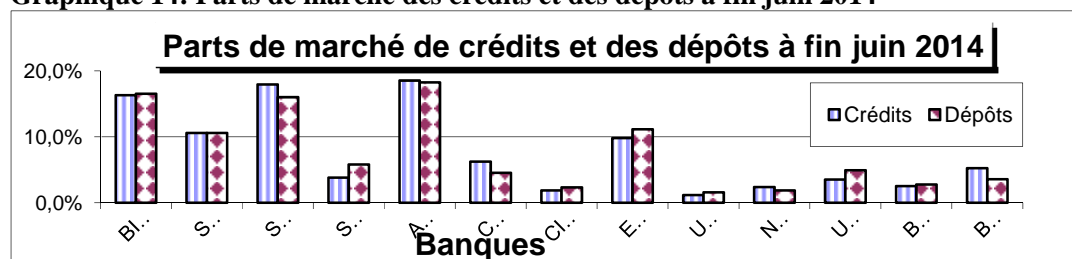
#### 5.5 Secteur bancaire et financier

Le secteur bancaire et financier est caractérisé par : (i) une augmentation des comptes bancaires à travers l'ouverture de nouveaux guichets par les banques et les EMF ; (ii) une progression des crédits et des dépôts ; (iii) une réduction des créances en souffrance ; (iv) une diminution des opérations interbancaires.

#### 5.6 Secteur bancaire

A fin décembre 2013, trois banques sur les 13 en activité dominent le marché camerounais avec 52% des dépôts et 51,9% des crédits. Il s'agit de : Afriland First Bank, la BICEC et la S.G.B.C devenue Société Générale-Cameroun. La Banque Camerounaise des PME (BC-PME) a démarré ses activités en 2014, portant à 14 le nombre total des banques. Dans un premier temps, la BC-PME s'appuiera, pour financer ses opérations, sur le réseau existant des banques et des établissements de microfinance.

**Graphique 14: Parts de marché des crédits et des dépôts à fin juin 2014**



Au 30 juin 2014 et en glissement annuel, le nombre de comptes bancaires augmente de 4,4% et s'établit à 1 683 197. Les comptes à vue représentent 35% du total et les comptes d'épargne 65%. Le

taux de bancarisation est de 12,9%. Le degré d'intermédiation passe de 75,7% en décembre 2013 à 77,1%. Le taux des créances en souffrance se réduit passant de 14,2% à 13,1%. Le degré de transformation des dépôts en crédits à moyen et long termes se stabilise autour de 30%.

### 5.6.1.1 Dépôts de la clientèle

Les dépôts augmentent de 13,2% par rapport à fin décembre 2012 et s'établissent à 3 055,6 milliards au 31 décembre 2013. Au 30 juin 2014, ils s'élèvent à 3 129,5 milliards, en hausse de 231,1 milliards par rapport à fin juin 2013. Afriland First Bank occupe la première place avec 18,2% du total des dépôts, suivie de la BICEC (16,5%) et de la SG-Cameroun (16%).

Par type de clientèle, l'augmentation des dépôts résulte des particuliers (+7%), des entreprises privées (+2,9%), des entreprises publiques (+23,5%) et des compagnies d'assurance (+10,6%).

**Tableau 30: Dépôts par type de clientèle (en milliards)**

Libellés	Décembre 2012	Décembre 2013	Juin 2013	Juin 2014	Variations (%)		Poids en Juin 2014 (%)
					Décembre 2013/2012	Juin 2014/2013	
Administration publique centrale	185,5	216,1	213,2	238,8	16,5	12,0	7,6
Administration publique locale	22,9	26	22,8	24,5	13,5	7,3	0,8
Organismes publics	136,8	141,7	139,3	144,7	3,6	3,9	4,6
Administrations privées	90,6	100,3	84,8	100,8	10,7	18,9	3,2
Entreprises publiques	203,1	202,6	211,5	261,2	-0,2	23,5	8,3
Entreprises privées	583,1	787,9	743,9	762,9	35,1	2,5	24,4
Sociétés d'assurance et de capital	96,6	160,6	102	112,8	66,3	10,6	3,6
Entreprises individuelles	85,1	76,1	59,5	111,7	-10,6	87,7	3,6
Particuliers	1 076,2	1 174,3	1 139,3	1 218,7	9,1	7,0	38,9
Divers	171,4	169,5	182,1	153,6	-1,1	-15,7	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 651,4</b>	<b>3 055,6</b>	<b>2 898,5</b>	<b>3 129,6</b>	<b>15,2</b>	<b>8,0</b>	<b>100</b>

Source: BEAC

La structure des dépôts reste dominée par les particuliers (38,9% du total des dépôts), les entreprises privées (24,4%), l'administration publique (7,6%) et les entreprises publiques (8,3%). Par nature, les dépôts à vue représentent 78,1% du total, les dépôts à terme 15,1% et les dépôts à régime spécial 6,8%.

**Tableau 31: Dépôts de la clientèle par nature (en milliards)**

Libellés	Juin 2013	Juin 2014	Variations (en %)	Poids en juin 2014 (en %)
Dépôts à régime spécial	206,1	213,2	3,4	6,8
dont bons de caisse	203	211,0	3,9	6,7
Dépôts à terme	527,2	472,6	-10,4	15,1
Dépôts à vue	2 165,2	2 443,8	12,9	78,1
<b>Total</b>	<b>2 898,5</b>	<b>3 129,6</b>	<b>8,0</b>	<b>100</b>

Source: BEAC

### 5.6.1.2 Encours des crédits

L'encours des crédits augmente de 21,6% par rapport au 31 décembre 2012 pour se situer à 2 315,2 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution est attribuable aux crédits octroyés aux entreprises privées (+242,6 milliards). Au 30 juin 2014, l'encours des crédits est de 2 415,5 milliards, contre 2 117,3 milliards à fin juin 2013. Les créances brutes en souffrance s'élèvent à 314,3 milliards, soit une hausse de 1,7%.

Par type de clientèle, 62,7% des crédits sont accordés aux entreprises privées et 6,4%, aux entreprises publiques. Le poids des crédits aux particuliers est de 14,1% et celui des crédits aux compagnies d'assurance de 4,3%.

Par type d'activité, 9% des crédits financent les activités de production des services personnels et à la collectivité, les BTP (21,5%), le commerce de gros-détail-restauration-hôtel (14,3%),

l'«agriculture-élevage-chasse-sylviculture-pêche» (14,9%), les «industries extractives» (15,9%), le «transport-activités auxiliaires de transport et télécommunication» (10,9%) et la «production et distribution d'électricité-gaz-vapeur-eau» (10,3%).

**Tableau 32: Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)**

LIBELLES	déc-12	juin-13	déc-13	juin-14	Variations (en %)		Poids (en %)
					Décembre 2013/2012	Juin 2014/2013	Juin 2014
Administration publique centrale	18,7	16,8	18,7	39,3	-0,1	133,8	1,63
Administrations publiques locales	20,4	18,6	15	13,5	-26,5	-27,6	0,56
Organismes publics	0,9	0,7	0,7	0,5	-21,3	-22,9	0,02
Administrations privées	17,4	19,8	27,2	42,4	56,3	114,3	1,76
Entreprises publiques	113	184	214,9	156,2	90,2	-15,1	6,47
Entreprises Privées	1 241,6	1382	1484,2	1 515,5	19,5	9,6	62,74
Sociétés d'assurance et de capital	39,7	55,9	54,8	105,2	37,9	88,1	4,35
Entreprises individuelles	129,3	130,4	138	183,9	6,8	41,0	7,61
Particuliers	309,8	295,4	340,5	341,0	9,9	15,5	14,12
Divers	13,3	12,9	20,7	18,0	55,6	39,7	0,75
<b>Total</b>	<b>1 904,1</b>	<b>2 117</b>	<b>2 315,2</b>	<b>2 415,54</b>	<b>21,6</b>	<b>14,1</b>	<b>100</b>

Source: BEAC

S'agissant des normes prudentielles, 09 banques présentent une relative solidité au niveau de la solvabilité, des fonds propres nets, de la liquidité et de la couverture des risques. Les quatre autres banques présentent une relative fragilité au niveau de la couverture des risques, des immobilisations, de la liquidité, du coefficient de transformation à long terme et de l'insuffisance des fonds propres nets. La norme sur la division des risques, contraignant les banques à diversifier leur placement, est respectée par 08 banques.

## 5.7 Microfinance

Le Cameroun dispose du réseau de microfinance le plus vaste de la CEMAC, avec environ 450 établissements de microfinance (EMF) agréés et 1 087 agences. Ces EMF mobilisent environ 64% des dépôts et distribuent 72% des crédits de la CEMAC. Dix établissements de microfinance se partagent 75% du marché des dépôts et des crédits à savoir : Camccul, CCA, Acep-Cameroun, Comeci, Express Union S.A, Fisrt Trust Saving and Loans, Crédit du Sahel, Advans, la Régionale et le Crédit Mutuel.

A fin 2013, le secteur emploie 10 000 personnes environ et a induit 5 000 emplois indirects. Il compte près de 1,5 million de clients. Les dépôts collectés sont d'environ 490 milliards, et les crédits nets distribués plus de 252 milliards. Les EMF sont faiblement déployés dans la partie septentrionale du pays ainsi que dans les régions de l'Est et du Sud. Les régions du Littoral et du Centre concentrent le plus grand nombre d'agences.

## 5.8 Assurances

Le marché des assurances compte 23 compagnies dont 16 dans la branche «incendies, accidents, risques divers et transports» (IARDT) et 07 dans l'assurance-vie. Il totalise 1 348 emplois directs dont 351 cadres, 591 agents de maîtrise et 406 agents d'exécution. Dans le cadre de l'assainissement du secteur, 05 sociétés dont les agréments ont été retirés sont en liquidation.

En 2013, le chiffre d'affaires est estimé à 156,6 milliards, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2012. La branche IARDT représente 73,4% du chiffre d'affaires. Elle est dominée par l'assurance automobile (30,7%), les accidents corporels et maladies (25,3%) et le transport (21,8%).

**Tableau 33: Evolution du chiffre d'affaires (en milliards)**

Libellés	2011	2012	2013*	Variations (en %)
----------	------	------	-------	-------------------

IARDT	105,9	114,3	115,9	1,4
Assurance-vie	36,1	40,0	40,7	1,8
Total	142,0	154,3	156,6	1,5

Source: ASAC, \*= données provisoires

En 2012, le secteur des assurances a investi 258,1 milliards dans différentes catégories d'actifs, soit 1,9% du PIB. Les sociétés d'assurance-vie représentent 54,4% du total des placements, soit 140,5 milliards contre 117,6 milliards pour les sociétés d'assurance IARDT. Depuis 2005, les placements des compagnies d'assurance s'orientent vers les actions et les obligations au détriment de l'immobilier et des dépôts dans les banques. Les actifs de l'assurance-vie se répartissent en liquidités (45,1% du total), obligations (33,8%), immobilier (10%) et actions (4,1%). Les placements des sociétés d'assurance IARDT sont plus diversifiés : les liquidités représentent 29,3%, l'immobilier 27,3%, les obligations 16,8% et les actions 16,4%.

**Tableau 34: Parts des placements par catégorie d'actifs de 2005 à 2012 (en %)**

Années	obligations	actions	immobilier	liquidités	prêts	primes à recevoir	autres
2005	22	–	22	41	–	3	12
2006	16	–	19	46	–	4	15
2007	18	8	21	45	2	3	3
2008	22	9	21	36	3	4	4
2009	28	9	20	34	3	3	3
2010	28	10	19	32	3	5	3
2011	27	11	18	36	2	3	4
2012	26	10	18	38	3	2	3

Source : ASAC

## 5.9 Marché financier

A fin décembre 2012, la capitalisation boursière de la «Douala Stock Exchange» (DSX) s'élevait à 277,9 milliards. Elle se situe à 250,6 milliards au 31 décembre 2013 et se décompose en 133,7 milliards d'actions et 116,9 milliards d'obligations. Au 30 septembre 2014, la capitalisation boursière de la DSX se situe à 404,5 milliards, dont 150 milliards pour le marché des actions et 254,1 milliards pour les obligations.

### 5.9.1 Marché des actions

Au 31 décembre 2013, la capitalisation boursière des actions se fixe à 133,7 milliards, en hausse de 20,3% par rapport à l'année 2012. Le nombre de titres échangés a baissé de 11,6% passant de 7 931 en 2012 à 7 008 actions. La valeur «SOCAPALM» est la plus active du marché avec 70% des volumes échangés et 47% du chiffre d'affaires.

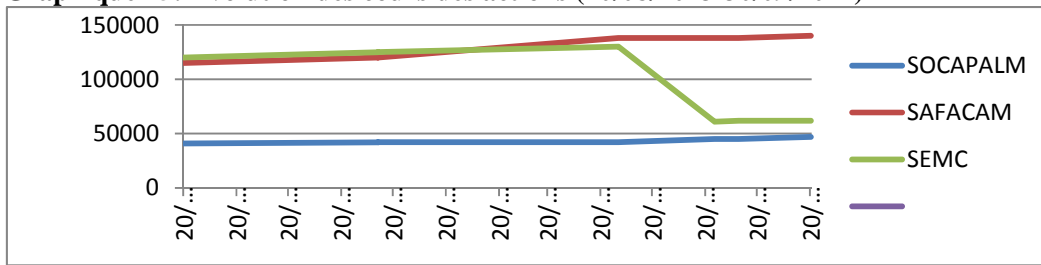
**Tableau 35 : Evolution du volume et des valeurs des titres échangés**

EMETTEURS	Volume des transactions (nombre)			Valeur des transactions (en milliards)		
	2012	2013	Variations (%)	2012	2013	variations (%)
	SEMC	230	699	203,9	26,9	87,9
SAFACAM	1 612	1 438	-10,8	124,8	155,0	24,1
SOCAPALM	6 089	4 871	-20,0	268,7	211,3	-21,4
<b>TOTAL</b>	<b>7 931</b>	<b>7 008</b>	<b>-11,6</b>	<b>420,5</b>	<b>454,2</b>	<b>8,0</b>

Source : DSX

Les différentes valeurs demeurent quasi-stables jusqu'au 20 avril 2014. A partir de cette date, la valeur «SEMC» chute, passant de 120 000 francs à 65 000 francs au second semestre 2014. A la date du 30 septembre 2014, les différentes valeurs se présentent ainsi qu'il suit : 61 857 francs pour «SEMC», 48 001 francs pour «SAFACAM» et 17 667 francs pour «SOCAPALM».

**Graphique 15: Evolution des cours des actions (20/08/2013-30/09/2014)**



Source : DSX

### 5.9.2 Marché obligataire

Au 31 décembre 2013, le compartiment des obligations de la Douala Stock Exchange compte trois valeurs : «ECMR 5,6% net 2010-2015» ; «Moabi-IFC 4,25% net 2009-2014» ; «BDEAC 5,5% net 2010-2017». La valorisation du marché obligataire s'établit à 116,9 milliards contre 168,1 milliards à fin décembre 2012. Cette baisse résulte de l'amortissement de l'emprunt de l'Etat du Cameroun à hauteur de 50 milliards et de celui de la BDEAC à hauteur de 1,2 milliard. Le compartiment compte actuellement cinq valeurs suite à l'introduction des obligations «ECMR 5,9% net 2013-2018» et «Etat du Tchad 6% net 2013-2018». L'Etat a lancé un nouvel emprunt obligataire dénommé «ECMR 5,5% net 2014-2019» d'un montant de 150 milliards au mois d'octobre 2014.

### 5.10 Stratégie de financement de l'économie

L'Etat a révisé sa stratégie d'endettement pour la période 2013-2017 qui poursuit deux objectifs : (i) pourvoir à ses besoins de financement en réduisant les coûts et risques à moyen terme ; (ii) promouvoir le développement du marché domestique de la dette. Pour 2014, la stratégie fixe le besoin d'endettement intérieur à 280 milliards, soit 51% du total des emprunts.

A fin août 2014, l'Etat a déjà levé 110 milliards sur le marché des titres publics à souscription libre de la BEAC. Les taux obtenus sont inférieurs à 2% pour les émissions de moins d'un an et sont plus attractifs que ceux des avances statutaires de la BEAC. Le taux de souscription moyen est d'environ 365%. En trois ans d'émission des titres publics, l'Etat du Cameroun a déjà mobilisé plus de 570 milliards.

**Tableau 36: Calendrier indicatif révisé des émissions des titres publics en 2014 (en milliards)**

Instruments	Janv	Fév	mars	avril	mai	Juin	Juillet	août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
B.T.A *	10	10	5	5	10	-	20	20	10	10	10	10	120
O.T.A *	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	10
O.T *	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	-	-	150
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>160</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>280</b>

Source: MINFI/DGTCFM \*O.T.A = Obligations du Trésor Assimilables

## CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

Les transactions avec le reste du monde en 2013 interviennent dans un contexte moins favorable qu'en 2012. L'environnement international est marqué par une croissance mondiale inférieure à 3%, en raison de la morosité de la situation économique dans la zone euro et le ralentissement de la croissance dans les pays émergents. Le fléchissement de la demande dans la Zone Euro et en Chine a induit une baisse des prix de nos principaux produits d'exportation (bananes fraîches, bois bruts, bois sciés, cafés, aluminium,...).

### 6.1 Balance des paiements

En 2013, la balance des paiements affiche un solde global déficitaire de 43,9 milliards contre un excédent de 47,6 milliards enregistré en 2012. Ce déficit résulte d'une baisse des financements extérieurs et d'un accroissement du déficit courant.

**Tableau 37: Balance des paiements (en milliards)**

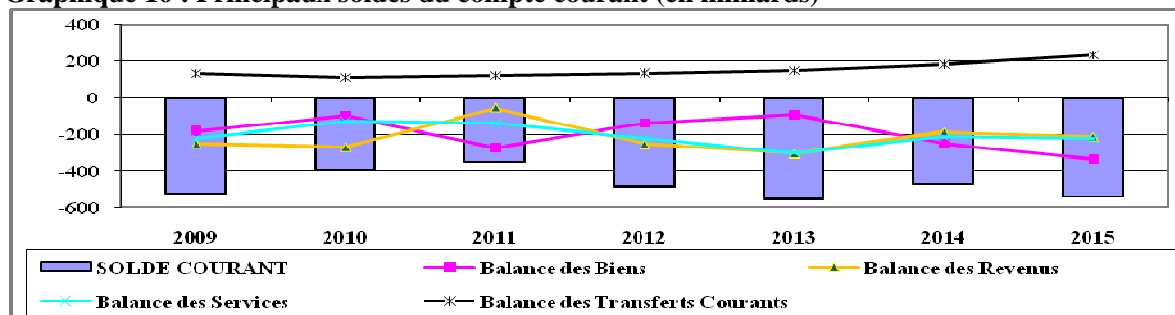
LIBELLES	2009	2010	2011	2012	2013	2014*	2015**
<b>I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)</b>	<b>-528,2</b>	<b>-396,3</b>	<b>-353,1</b>	<b>-488,1</b>	<b>-557,2</b>	<b>-474,6</b>	<b>-544,3</b>
1- Balance des biens	-183,7	-104,1	-273,5	-139,9	-97,5	-251,7	-335,4
2- Balance des services	-250,7	-271,3	-58,3	-255,5	-306,2	-190,1	-214,8
3- Balance des revenus	-225,3	-130,5	-142,9	-227,1	-303,9	-217,1	-228,0
4- Balance des transferts courants	131,5	109,6	121,6	134,4	150,4	184,2	234,0
<b>II- FINANCEMENT EXTERIEURS</b>	<b>475,3</b>	<b>408,2</b>	<b>235,2</b>	<b>617,3</b>	<b>586,2</b>	<b>570,1</b>	<b>790,9</b>
<b>1- Secteur privé non bancaires</b>	<b>412,1</b>	<b>193,1</b>	<b>33,3</b>	<b>248,1</b>	<b>239,1</b>	<b>476,1</b>	<b>626,9</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	382,0	35,0	219,7	413,4	348,2	294,9	217,9
Investissements de portefeuille	-45,9	36,8	-26,8	-0,8	2,5	-20,9	-13,3
Tirages nets (hors IDE et IPF)	76,0	121,3	-159,	-164,2	-111,6	202,1	422,3
Acq/cession d'actifs non fin. non prod.	-0,2	-0,7	-0,3	-0,3	0,047		
<b>2- Administration publique</b>	<b>63,6</b>	<b>174,1</b>	<b>158,5</b>	<b>225,8</b>	<b>510,8</b>	<b>237,6</b>	<b>254,0</b>
Dons projets (y compris C2D)	86,9	72,8	61,5	56,0	46,3	55,0	58,2
Tirages nets sur emprunt obligataire		52,5	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5	-10,5
Tirages nets (hors obligations du Trésor)	-23,3	48,8	107,5	180,3	474,9	193,1	206,3
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>-0,4</b>	<b>41,0</b>	<b>43,4</b>	<b>143,4</b>	<b>-163,7</b>	<b>-143,6</b>	<b>-90,0</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>77,2</b>	<b>87,0</b>	<b>-46,2</b>	<b>-81,6</b>	<b>-72,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL DE LA BALANCE</b>	<b>24,4</b>	<b>99,0</b>	<b>-164,1</b>	<b>47,6</b>	<b>-43,9</b>	<b>95,5</b>	<b>246,6</b>
<b>V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL (Variations AEN BEAC)</b>	<b>-24,4</b>	<b>-99,0</b>	<b>164,1</b>	<b>-47,6</b>	<b>43,9</b>	<b>-95,5</b>	<b>-246,6</b>

Source: MINFI/DAE; \* Estimations; \*\* Projections

#### 6.1.1.1 Balance des transactions courantes

Le compte courant affiche en 2013 un déficit de 557,2 milliards (3,8% du PIB), en aggravation de 69,1 milliards par rapport à 2012. Cette détérioration s'explique par l'accroissement de 50,7 milliards du déficit des services et de 76,8 milliards de celui des revenus. Par contre, l'excédent des transferts courants s'améliore et le déficit de la balance des biens se réduit. En 2014, le déficit du compte courant pourrait se réduire pour se situer à 474,6 milliards.

**Graphique 16 : Principaux soldes du compte courant (en milliards)**



### 6.1.1.2 Balance des biens

Les échanges sur biens intègrent les transactions issues du commerce extérieur, les biens achetés par les transporteurs, les échanges de biens intra CEMAC non enregistrés dans les statistiques douanières et les autres biens. En 2013, le solde des biens enregistre un déficit de 97,5 milliards, en réduction de 30,3% par rapport à 2012. La réduction du déficit des biens résulte essentiellement de l'accroissement des recettes pétrolières ainsi que des transactions intra-zone, notamment avec le Gabon, le Tchad et la Guinée Equatoriale.

Le solde du commerce extérieur est déficitaire de 1 054,4 milliards en réduction de 7,8% par rapport à 2012. Hors pétrole et produits pétroliers, le déficit est plus élevé et s'établit à 1 556,3 milliards, après 1 395,6 milliards en 2012, traduisant la dépendance de la demande intérieure aux importations. En 2014, le déficit de la balance des biens devrait s'aggraver pour se situer à 251,7 milliards. Il est projeté à 335,4 milliards en 2015.

### 6.1.1.3 Balance des services

En 2013, le déficit de la balance des services s'est détérioré de 50,7 milliards pour se situer à 306,2 milliards. Cette évolution résulte de l'aggravation du déficit des postes «transports» (-23,9 milliards) et «autres services aux entreprises» (-100,5 milliards), atténuée par l'amélioration du poste «voyages» (+67,9 milliards).

**Tableau 38: Balance des services résumée (en milliards)**

Libellés	2010	2011	2012	2013	Variations absolues (2013/2012)
<b>Solde des services</b>	<b>-271,4</b>	<b>-58,3</b>	<b>-255,5</b>	<b>-306,2</b>	<b>-50,7</b>
<b>Transports</b>	<b>-58,7</b>	<b>-161,0</b>	<b>-189,1</b>	<b>-213,0</b>	<b>-23,9</b>
Passagers	-30,9	-37,4	-62,6	-75,0	-12,4
Fret	-47,5	-146,5	-156,0	-170,3	-14,3
<b>Voyages</b>	<b>-9,6</b>	<b>-56,5</b>	<b>-85,8</b>	<b>-17,9</b>	<b>67,9</b>
A titre professionnel	-24,8	-92,8	-56,7	-34,4	22,3
A titre personnel	15,2	36,3	29,1	16,5	-12,6
<b>Assurances</b>	<b>-30,1</b>	<b>-41,2</b>	<b>-34,7</b>	<b>-28,8</b>	<b>5,9</b>
<b>Autres services</b>	<b>-172,9</b>	<b>200,5</b>	<b>54,1</b>	<b>-46,4</b>	<b>-100,5</b>
Services de communications	15,9	33,4	32,1	34,5	2,4
Autres services aux entreprises	-215,8	117,0	-32,4	-137,4	-105
Services privés n.c.a	14,0	40,9	44,7	46,7	2
Services fournis ou reçus par les APU	13,0	9,2	9,7	9,7	0

Source : MINFI/DAE ; n.c.a = non compris ailleurs

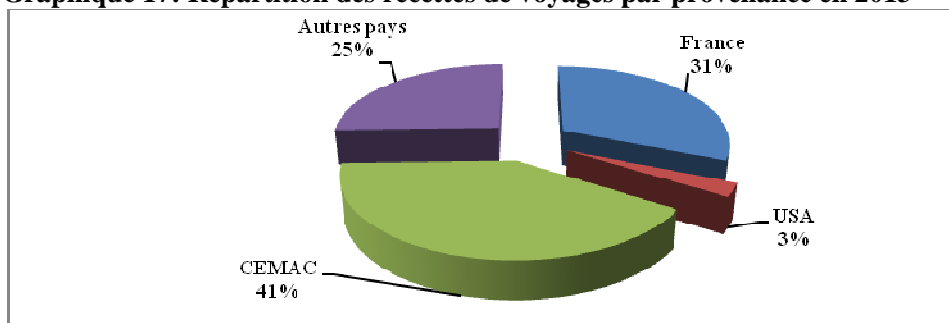
### 6.1.1.4 Transports

En 2013, les transports affichent un déficit de 213 milliards après 189,1 milliards en 2012. Ce déficit a été généré par les postes «passagers» (-75 milliards) et «fret» (-170,3 milliards). Les activités de transports ont produit des recettes de 280,5 milliards, attribuables au transport des passagers et au fret. Les dépenses effectuées pour le transport des marchandises et des passagers se chiffrent à 493,5 milliards.

### 6.1.1.5 Voyages

Le déficit du poste «voyages» s'est réduit de 67,9 milliards pour s'établir à 17,9 milliards en 2013. Cette réduction résulte principalement de l'augmentation des recettes des «voyages à titre professionnel», ainsi que des voyages touristiques qui passent de 147,3 milliards en 2012 à 217,1 milliards.

**Graphique 17: Répartition des recettes de voyages par provenance en 2013**



#### **6.1.1.6 Assurances**

En 2013, le déficit du poste «assurances» se situe à 28,8 milliards, contre 34,7 milliards un an plus tôt. Les catégories d'assurance qui y concourent le plus sont : les «assurances du fret» (-20,6 milliards) et les «réassurances» (-19,4 milliards). La réduction du déficit est attribuable à l'excédent du poste «autres assurances» (accidents, dommages) dont le solde passe de 5,2 milliards en 2012 à 13,2 milliards.

#### **6.1.1.7 Autres services**

Le poste «autres services» regroupe les services de communication, les autres services aux entreprises, les services privés et les services fournis ou reçus par les administrations publiques. Son solde est passé d'un excédent de 54,1 milliards en 2012 à un déficit de 46,4 milliards en 2013. Cette détérioration résulte principalement des «autres services aux entreprises» qui passent d'un excédent de 32,4 milliards à un déficit de 137,5 milliards. L'«assistance technique aux entreprises» a contribué à creuser ce déficit.

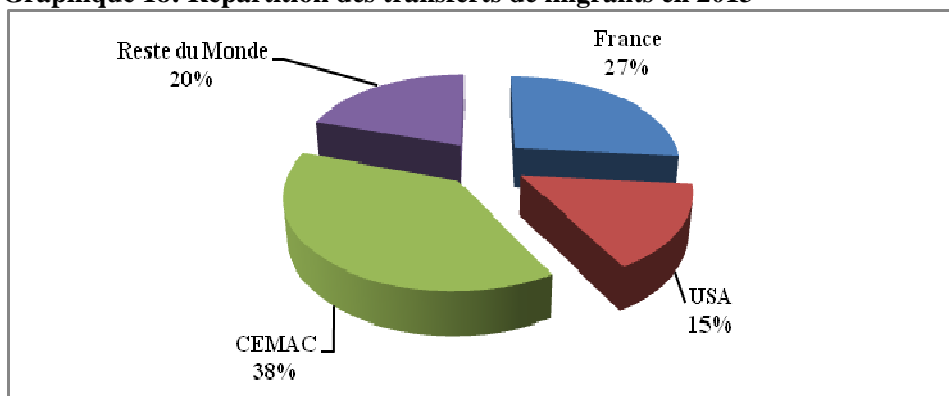
#### **6.1.1.8 Balance des revenus**

Le déficit de la balance des revenus passe de 227,1 milliards en 2012 à 303,9 milliards en 2013. Cette détérioration est due à la hausse de 115,9% des dividendes versées aux investisseurs étrangers, et aux intérêts payés au titre de la dette publique extérieure.

#### **6.1.1.9 Balance des transferts courants**

En 2013, le solde des transferts courants est excédentaire de 150,4 milliards, après un excédent de 134,4 milliards en 2012. Cette évolution résulte de l'amélioration des recettes des rubriques «autres dons et transferts» et «envois de fonds des travailleurs» qui s'élèvent respectivement à 142,7 milliards et 75,9 milliards. Le solde des transferts demeure inférieur à 267,6 milliards, niveau le plus élevé atteint en 2008 avant la crise en zone euro.

**Graphique 18: Répartition des transferts de migrants en 2013**



## 6.1.2 Financements extérieurs

En 2013, les financements extérieurs sont excédentaires de 586,2 milliards, en diminution de 31,1 milliards par rapport à 2012. Ils comprennent 239,2 milliards pour le secteur privé non bancaire, 510,8 milliards destinés au secteur public et des sorties nettes de 163,7 milliards du secteur bancaire.

### 6.1.2.1 Secteur privé non bancaire

En 2013, les financements extérieurs nets sont essentiellement générés par les investissements directs étrangers à hauteur de 348,2 milliards, en baisse de 15,8% par rapport à 2012. Les investissements de portefeuille se sont soldés par des entrées nettes de 2,5 milliards contre des sorties nettes de 800 millions en 2012. Les tirages nets du secteur privé non bancaire sont négatifs de 111,6 milliards.

### 6.1.2.2 Secteur public

Les financements extérieurs publics se soldent par un excédent de 510,8 milliards contre 225,8 milliards en 2012. Ils sont constitués des dons projets (+46,3 milliards), des tirages nets sur emprunts obligataires (-10,5 milliards) et des tirages nets sur emprunts ordinaires. Les tirages nets sur emprunts ordinaires passent de 180,2 milliards en 2012 à 475 milliards. Le stock de la dette publique extérieure est de 1 920 milliards à fin 2013, soit 13,1% du PIB.

### 6.1.2.3 Secteur bancaire

En 2013, les financements extérieurs nets du secteur bancaire se soldent par des sorties de 137,2 milliards contre des entrées de 143,4 milliards en 2012. Ils correspondent à une hausse des avoirs extérieurs nets des banques commerciales à travers : (i) une augmentation des dépôts dans les banques et institutions financières étrangères (+28,1 milliards) et un accroissement des créances sur les entités non-résidentes (+121,2 milliards); (ii) une augmentation des engagements de 12,1 milliards.

## 6.1.3 Balances des paiements sectorielles

En 2013, quatre secteurs enregistrent des soldes globaux excédentaires (agriculture, exploitation forestière, hydrocarbures, transports) et les quatre autres affichent des déficits (industrie, commerce, télécommunications, activités financières). Ces évolutions traduisent la capacité ou non de chaque secteur à générer les avoirs de réserves.

**Tableau 39: Balances des paiements des secteurs primaire et secondaire(en milliards)**

LIBELLES	AGRICULTURE		FORET		PETROLE		INDUSTRIE	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>I-SOLDE COURANT</b>	<b>572,2</b>	<b>598,2</b>	<b>133,5</b>	<b>205,4</b>	<b>995,6</b>	<b>879,3</b>	<b>-1341</b>	<b>-1414,5</b>
1-Balance des biens	588	613,8	134,5	209,0	1218,5	1194,9	-1111,5	-1215,2
2-Balance des services	-7,8	-11,3	-1,5	-3,3	-72,7	-161,9	-179,4	-177,2
3-Balance des revenus	-8	-4,3	0,3	-0,3	-149,7	-153,7	-50,3	-22,1
4-Balance des transferts courants	0	0,0	0	0,0	-0,4	0,0	0	0,0
<b>II-FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>56,4</b>	<b>14,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-50,2</b>	<b>-77,3</b>	<b>229,8</b>	<b>44,6</b>
<b>1-Secteur privé non bancaire</b>	<b>56,4</b>	<b>14,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-50,2</b>	<b>-77,3</b>	<b>229,8</b>	<b>44,6</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	59,9	4,1	-0,5	0,2	80,7	69,7	71	42,6
Investissements de Portefeuille (IPF)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	2,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-3,5	10,4	-0,6	-1,0	-130,9	-147,0	158,8	0,0
<b>2-Banques Créatrices de monnaie</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
<b>III-SOLDE GLOBAL</b>	<b>628,6</b>	<b>612,7</b>	<b>132,4</b>	<b>204,6</b>	<b>945,4</b>	<b>801,9</b>	<b>-1 111,5</b>	<b>-1370</b>

Source: MINFI/DAE

### **6.1.3.1 Agriculture**

L'agriculture affiche en 2013 un solde global excédentaire de 612,7 milliards, en baisse par rapport aux 628,6 milliards enregistrés en 2012. Elle a contribué positivement de 598,2 milliards au solde courant. Cette évolution est générée par le poste «biens» avec un excédent de 613,8 milliards, plus élevé que les 588 milliards de 2012. L'excédent découle de la hausse des recettes d'exportation des produits agricoles notamment : le cacao (+11%), le coton brut (+16,8%), les bananes fraîches (+7,9%). Les recettes d'exportation des produits vivriers sont estimées à 213,2 milliards.

Les postes «services» et «revenus» affichent des déficits respectifs de 11,3 milliards et 4,3 milliards. Le déficit des services est engendré par les dépenses au titre du fret à l'importation et les autres services aux entreprises. Le déficit des revenus est induit par les bénéfices distribués au titre des IDE à hauteur de 6,9 milliards. Les financements extérieurs du secteur agricole ont généré des flux d'IDE de 4,1 milliards et des tirages nets de 14,5 milliards. Ils sont en baisse de 41,9 milliards par rapport à 2012.

### **6.1.3.2 Exploitation forestière**

En 2013, le solde global du secteur est excédentaire de 204,6 milliards, en augmentation par rapport aux 132,4 milliards enregistrés en 2012. Les exportations des bois bruts et sciés s'élèvent respectivement à 72 milliards et 135,5 milliards. Le poste «services» affiche un déficit de 3,3 milliards contre 1,5 milliard en 2012. Ce déficit est généré par les dépenses de fret à l'importation qui s'élèvent à 2,9 milliards. Le solde des «revenus» est déficitaire de 258 millions après l'excédent de 330 millions en 2012. Les financements extérieurs se soldent par une sortie nette de 803 millions contre 1,1 milliard en 2012. Ils se décomposent en investissements directs de 162 millions et en remboursements nets d'emprunts d'un milliard.

### **6.1.3.3 Exploitation pétrolière**

En 2013, la balance des paiements du secteur pétrolier se solde par un excédent de 801,9 milliards, en repli de 15,2% par rapport à 2012. Cette évolution résulte en grande partie du compte courant dont l'excédent baisse de 116,3 milliards pour se situer à 879,3 milliards. L'augmentation des recettes de pétrole brut de 151,2 milliards a été absorbée par la hausse des déficits des services et des revenus.

Les «services» sont déficitaires de 161,9 milliards après 72,7 milliards en 2012. Les dépenses en assistance technique et services divers (101,7 milliards contre 54,8 milliards en 2012) ont influencé cette évolution. Le déficit des «revenus» s'est élevé à 153,7 milliards contre 149,7 milliards en 2012, en raison des bénéfices distribués aux investisseurs étrangers à concurrence de 142,8 milliards. Les financements extérieurs nets sont déficitaires de 77,3 milliards contre 50,1 milliards en 2012. Ce déficit résulte des remboursements nets d'emprunts de 147 milliards.

### **6.1.3.4 Industrie**

En 2013, le solde global du secteur industriel enregistre un déficit de 1 370 milliards, en aggravation par rapport aux 1 111,5 milliards enregistrés en 2012. Il résulte d'un déficit courant de 1 414,5 milliards et des financements extérieurs nets de 44,6 milliards. Le déficit du compte courant est généré par les postes «biens» (-1 215,2 milliards), «services» (-177,2 milliards) et «revenus» (-22,1 milliards). Le déficit des biens s'explique par la capacité insuffisante des industries à transformer les produits primaires, traduisant leur faible compétitivité. Les financements extérieurs nets s'élèvent à 44,6 milliards. Ils comprennent 42,6 milliards d'IDE et 2 milliards d'investissements de portefeuille.

### **6.1.3.5 Commerce, restaurants et hôtels**

Le solde global du secteur est déficitaire de 924,6 milliards, en réduction de 178 milliards par rapport à l'exercice 2012. Il découle d'un déficit courant de 871 milliards et des sorties nettes au

titre des financements de 53,7 milliards. Le déficit courant est imputable aux postes «biens» (-710,9 milliards) et «services» (-160,3 milliards). Les revenus enregistrent un excédent de 192 millions contre 11,5 milliards en 2012. Les financements extérieurs se sont soldés par des sorties nettes de 53,7 milliards, dont 53,5 milliards d'IDE. La forte dépendance de l'économie aux importations justifie le niveau élevé du déficit. Les importations des biens et services dans la branche ont représenté 8,1% du PIB en 2013.

**Tableau 40: Balance des paiements du secteur tertiaire (en milliards)**

LIBELLES	COMMERCE		TRANSPORTS		TELECOM		FINANCIER	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>I-SOLDE COURANT</b>	<b>-941,9</b>	<b>-871,0</b>	<b>188,9</b>	<b>145,6</b>	<b>-46,8</b>	<b>-128,8</b>	<b>-22,7</b>	<b>-31,0</b>
1-Balance des Biens	-806,4	-710,9	6,2	-15,8	-18,4	-123,2	-9,2	-16,2
2-Balance des Services	-147	-160,3	184,7	166,7	-27,3	-4,7	-7,6	4,0
3-Balance des Revenus	11,5	0,2	-1,6	-5,3	-1,1	-0,8	-5,9	-18,8
4-Balance des Transferts Courants	0	0,0	-0,4	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>II-FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>-160,7</b>	<b>-53,7</b>	<b>20,5</b>	<b>19,7</b>	<b>-3,9</b>	<b>2,6</b>	<b>254,1</b>	<b>-2,3</b>
<b>1-Secteur privé non bancaire</b>	<b>-160,7</b>	<b>-53,7</b>	<b>20,5</b>	<b>19,7</b>	<b>-3,9</b>	<b>2,6</b>	<b>110,7</b>	<b>161,5</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	74,4	-53,5	11,8	10,1	8,7	3,5	99,8	169,9
Investissements de Portefeuille (IPF)	0	0,6	0	0,0	0	0,0	-1,1	-0,3
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-235,1	-0,7	8,7	9,6	-12,6	-0,9	12	-8,2
<b>2-Banques créatrices de monnaie</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>143,4</b>	<b>-163,8</b>
<b>III-SOLDE GLOBAL</b>	<b>-1103</b>	<b>-924,6</b>	<b>209,1</b>	<b>165,4</b>	<b>-50,7</b>	<b>-126</b>	<b>231,4</b>	<b>-33,3</b>

Source: MINFI/DAE

#### 6.1.3.6 Transports

En 2013, l'excédent du solde global des transports a diminué de 43,7 milliards pour s'établir à 165,4 milliards du fait de l'augmentation des dépenses de services. L'excédent est généré par le compte courant à hauteur de 145,6 milliards et les financements extérieurs nets de 19,7 milliards. Le solde excédentaire du compte courant provient des recettes des différents postes de transport. Le fret terrestre a le plus contribué aux recettes de transports, à hauteur de 198,7 milliards. Les postes «biens» et «revenus» enregistrent des déficits respectifs de 15,8 milliards et de 5,3 milliards. Les financements s'élèvent à 19,7 milliards après 20,5 milliards en 2012. Ils se décomposent en 10,1 milliards d'investissements directs étrangers et 9,6 milliards de tirages nets.

#### 6.1.3.7 Télécommunications

En 2013, la balance des paiements des télécommunications s'est soldée par un déficit de 126 milliards, en augmentation de 75,3 milliards. Cette évolution résulte du déficit de 128,8 milliards du compte courant. Le déficit a été généré par la balance des biens (-123,2 milliards) et la balance des services (-4,7 milliards). Les financements extérieurs se sont soldés par des entrées nettes de 2,6 milliards. Les flux nets d'IDE sont de 3,5 milliards.

#### 6.1.3.8 Activités financières

En 2013, le solde global du secteur financier est déficitaire de 33,3 milliards, après un excédent de 231,4 milliards en 2012. Le déficit du compte courant s'élève à 31 milliards et est généré par les biens (-16,2 milliards) et les revenus (-18,8 milliards). Les financements extérieurs sont déficitaires de 2,3 milliards, résultant des sorties nettes du secteur bancaire de 163,8 milliards et des entrées nettes de 161,5 milliards du secteur privé non bancaire.

#### 6.1.4 Balances des paiements bilatérales

Les balances des paiements bilatérales présentent l'ensemble des transactions économiques et financières entre le Cameroun et les pays partenaires. Les soldes globaux des balances bilatérales sont dans l'ensemble déficitaires avec nos principaux partenaires notamment, le Nigéria (-414,2

milliards), la France (-212 milliards), les Etats-Unis (-114,9 milliards) et la Chine (-22,3 milliards). Ils sont excédentaires avec la CEMAC (+669,9 milliards) et les autres pays (+49,9 milliards).

**Tableau 41: Balances des paiements avec le Nigéria, la France et les Etats-Unis**

LIBELLES	NIGERIA		FRANCE		USA	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>ANNEES</b>						
<b>I- Solde courant</b>	<b>-447,2</b>	<b>-348,3</b>	<b>-329,5</b>	<b>-324,0</b>	<b>-95,7</b>	<b>-178,9</b>
1- Balance des Biens	-433,4	-337,5	-183	-287,9	8,8	-49,9
2- Balance des Services	-26,9	-9,1	-83,9	-104,4	-21,6	-8,4
3- Balance des Revenus	12,6	-2,3	-97,4	-19,0	-99,9	-142,1
4- Balance des Transferts Courants	0,5	0,5	34,7	87,3	17	21,5
<b>II- Financements extérieurs</b>	<b>62,8</b>	<b>-65,9</b>	<b>127,5</b>	<b>112,0</b>	<b>13,5</b>	<b>64,0</b>
<b>1- Secteur privé non bancaire</b>	<b>78,7</b>	<b>-44,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>69,1</b>	<b>33,9</b>	<b>67,4</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	-19,2	6,6	191,1	122,8	45,3	62,9
Investissements de Portefeuille	-0,1	0,0	0	0,3	0	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	98	-50,8	-195,9	-54,0	-11,4	4,5
<b>2- Administration publique</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>9,9</b>	<b>50,4</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
Dons projets (y compris C2D)	0	0,0	43,4	40,2	0	0,0
Tirages nets sur emprunt obligataire	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	0	0,0	-33,5	11,2	0	0,0
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>-15,9</b>	<b>-21,6</b>	<b>122,2</b>	<b>-7,6</b>	<b>-20,4</b>	<b>-3,4</b>
<b>III- Erreurs et omissions</b>						
<b>IV- Solde global</b>	<b>-384,4</b>	<b>-414,2</b>	<b>-201,9</b>	<b>-212,0</b>	<b>-82,2</b>	<b>-114,9</b>

Source: MINFI/DAE

#### 6.1.4.1 Nigéria

En 2013, le compte courant est déficitaire de 348,3 milliards, en baisse de 98,8 milliards par rapport à 2012. Cette baisse est consécutive à la réduction des importations de pétrole brut suite à l'arrêt prolongé des activités de la SONARA. Les services et les revenus sont respectivement déficitaires de 9,1 milliards et 2,3 milliards. Les financements extérieurs nets se soldent par des sorties de 65,9 milliards, contre des entrées de 62,8 milliards en 2012.

#### 6.1.4.2 France

En 2013, le déficit du solde global se détériore de 10,1 milliards et atteint 212 milliards. Il résulte d'une baisse des financements extérieurs de 15,5 milliards et d'une réduction du déficit courant de 5,4 milliards. Le déficit courant découle des transactions sur les «biens» (-287,9 milliards), les «services» (-104,4 milliards) et les «revenus» (-97,4 milliards). L'excédent des transferts courants augmente de 52,6 milliards et atteint 87,3 milliards.

#### 6.1.4.3 Etats-Unis

Le solde global est déficitaire de 114,9 milliards en 2013, après un déficit de 82,2 milliards en 2012. Cette évolution résulte d'un accroissement du déficit courant de 83,2 milliards et d'une augmentation des financements extérieurs de 50,5 milliards. L'accroissement du déficit courant fait suite à l'absence d'exportations de carburants vers les Etats-Unis ; celles-ci se sont élevées à 49,8 milliards en 2012. En outre, le déficit des revenus s'accroît pour se situer à 142,1 milliards contre 99,9 milliards en 2012, en raison d'une augmentation des bénéfiques générés par les IDE. Les financements extérieurs nets sont excédentaires de 64 milliards. Ils proviennent des entrées nettes de 67,4 milliards du secteur privé non bancaire et des sorties nettes de 3,4 milliards du secteur bancaire.

**Tableau 42 : Balances des paiements avec la Chine, la CEMAC et les autres pays (en milliards)**

LIBELLES	CHINE		CEMAC		AUTRES PAYS	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>-16,8</b>	<b>-342,3</b>	<b>545,2</b>	<b>623,7</b>	<b>-144</b>	<b>12,7</b>
1- Balance des biens	56,8	-288,9	240,1	341,8	170,8	525,0
2- Balance des services	-53,1	-46,0	283	274,6	-353	-413,0
3- Balance des revenus	-17,9	-6,5	-2,4	-2,8	-22,1	-131,1
4- Balance des transferts courants	-2,6	-0,9	24,4	10,1	60,5	31,8
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>98,7</b>	<b>320,0</b>	<b>47,8</b>	<b>46,1</b>	<b>267,5</b>	<b>110,0</b>
<b>1- Secteur privé non bancaires</b>	<b>-7,3</b>	<b>2,1</b>	<b>-18,4</b>	<b>77,9</b>	<b>166,4</b>	<b>66,9</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	4,6	2,5	-22,4	76,2	214	77,1
Investissements de Portefeuille (IPF)	0	0,0	0,1	0,4	-1,1	1,8
Tirages nets (hors IDE et IPF)	-11,9	-0,4	3,9	1,3	-46,5	-12,0
<b>2- Administration publique</b>	<b>105,4</b>	<b>318,0</b>	<b>-10,5</b>	<b>-10,5</b>	<b>120,9</b>	<b>152,9</b>
Dons projets (y compris C2D)	0	2,5	0	0,0	12,6	3,5
Tirages nets sur emprunt obligataire	0	0,0	-10,5	-10,5	0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	105,4	315,4	0	0,0	108,3	149,4
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>76,7</b>	<b>-21,3</b>	<b>-19,8</b>	<b>-109,8</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>					<b>-85,7</b>	<b>-73,0</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>81,9</b>	<b>-22,3</b>	<b>592,9</b>	<b>669,9</b>	<b>38</b>	<b>49,8</b>

Source: MINFI/DAE

#### 6.1.4.4 Chine

Le solde global est passé d'un excédent de 81,9 milliards en 2012 à un déficit de 22,3 milliards en 2013. Cette évolution s'explique par un accroissement du déficit courant de 325,5 milliards. L'accroissement du déficit courant se justifie par la baisse de 207,6 milliards des exportations de pétrole brut. Les financements extérieurs nets s'élèvent à 320 milliards, contre 98,7 milliards en 2012. La hausse des financements extérieurs découle en grande partie des emprunts de l'Etat auprès de la Chine qui se sont élevés à 317,6 milliards contre 105,4 milliards en 2012.

#### 6.1.4.5 CEMAC

En 2013, l'excédent du solde global avec la CEMAC s'accroît de 77 milliards pour se situer à 669,9 milliards. Cet accroissement est attribuable au compte courant dont l'excédent passe de 545,2 milliards à 623,7 milliards. L'excédent du compte courant est généré par les «biens» (+341,8 milliards), les «services» (+274,6 milliards) et les transferts courants (+10,1 milliards). L'accroissement de l'excédent courant résulte de l'amélioration des recettes avec le Gabon (60,1 milliards contre 28 milliards en 2012), le Tchad (70,7 milliards contre 32,2 milliards) et la Guinée Equatoriale (127,1 milliards contre 36,7 milliards).

Les financements extérieurs nets s'élèvent à 46,1 milliards, résultant des entrées nettes de 77,9 milliards au bénéfice du secteur privé non bancaire, de 10,5 milliards des tirages nets pour le secteur public et des sorties nettes de 21,3 milliards du secteur bancaire.

#### 6.1.5 Balances des règlements mensuelles du premier semestre 2014

La balance des règlements mensuelle retrace l'ensemble des paiements effectués au cours du mois dans le cadre des transactions économiques, financières et monétaires avec l'extérieur. Sur les six premiers mois de l'exercice 2014, le solde courant de la balance des règlements est déficitaire de 282,5 milliards, soit 47,1 milliards en moyenne. Cette évolution est générée par la balance des biens dont le déficit se situe à 310,9 milliards.

**Tableau 43 : Balance des règlements de janvier à juin 2014 (en milliards)**

<b>LIBELLES</b>	<b>JANV</b>	<b>FEV</b>	<b>MARS</b>	<b>AVR</b>	<b>MAI</b>	<b>JUIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>I- SOLDE COURANT</b>	<b>-70,1</b>	<b>-89,9</b>	<b>-41,7</b>	<b>-39,2</b>	<b>-37,3</b>	<b>-4,4</b>	<b>-282,5</b>
1- Balance des biens	-54,5	-86,2	-18,3	-37,6	-63,0	-51,4	-310,9
2- Balance des services	-21,2	-17,2	-32,8	-13,1	5,7	25,3	-53,4
3- Balance des revenus	-2,1	1,5	-6,2	-6,2	0,0	-0,5	-13,5
4- Transferts courants	7,8	12,0	15,6	17,8	20,0	22,2	95,3
<b>II- FINANCEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>7,8</b>	<b>92,7</b>	<b>44,4</b>	<b>-88,1</b>	<b>26,2</b>	<b>50,7</b>	<b>133,8</b>
<b>1- Secteur privé non bancaire</b>	<b>18,6</b>	<b>14,9</b>	<b>11,9</b>	<b>9,5</b>	<b>7,6</b>	<b>6,1</b>	<b>68,5</b>
Investissements Directs Etrangers (IDE)	5,6	4,5	3,6	2,9	2,3	1,8	20,7
Investissements de Portefeuille (IPF)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors IDE et IPF)	13,0	10,4	8,3	6,6	5,3	4,2	47,8
<b>2-Administration publique</b>	<b>22,0</b>	<b>56,4</b>	<b>40,5</b>	<b>38,5</b>	<b>32,8</b>	<b>30,8</b>	<b>221,0</b>
Dons projets (y compris C2D)	0,0	0,0	0,7	0,0	20,0	1,3	22,0
Tirages nets sur emprunt obligataire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages nets (hors obligations du trésor)	22,0	56,4	39,8	38,5	12,8	29,5	199,0
<b>3- Banques créatrices de monnaie</b>	<b>-32,8</b>	<b>21,5</b>	<b>-7,9</b>	<b>-136,1</b>	<b>-14,2</b>	<b>13,8</b>	<b>-155,7</b>
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>3,0</b>	<b>56,0</b>	<b>-9,9</b>	<b>58,4</b>	<b>-49,9</b>	<b>-27,0</b>	<b>30,5</b>
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>-59,5</b>	<b>58,7</b>	<b>-7,3</b>	<b>-69,0</b>	<b>-61,1</b>	<b>19,2</b>	<b>-118,9</b>
<b>V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL</b>	<b>59,5</b>	<b>-58,7</b>	<b>7,3</b>	<b>69,0</b>	<b>61,1</b>	<b>-19,2</b>	<b>118,9</b>

Source: MINFI/DAE

Les transferts courants se sont accrus au fil des mois pour s'établir à 95,3 milliards. Ces transferts proviennent à hauteur de 47% de la zone euro et de 8,9% de la CEMAC. Le total des financements nets cumulés sur la période est de 133,8 milliards. Ils sont dominés par les tirages nets de l'administration qui s'élèvent à 221 milliards, dont 22 milliards de dons projets et 199 milliards de tirages nets hors obligations du trésor. Les opérations financières du secteur privé non bancaire se soldent par des entrées nettes de 68,5 milliards, dont 20,7 milliards d'IDE et 47,8 milliards d'emprunts nets. Celles des banques ont généré des sorties nettes de 155,7 milliards. Il se dégage des différentes opérations de règlements effectuées avec l'extérieur, un solde global déficitaire de 118,9 milliards.

**Tableau 44 : Balance des paiements 2008-2015 (en milliards)**

<b>LIBELLES</b>	<b>Historiques</b>				<b>Projections</b>				
	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	
<b>I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)</b>	<b>-201,3</b>	<b>-528,2</b>	<b>-396,3</b>	<b>-353,1</b>	<b>-488,1</b>	<b>-557,2</b>	<b>-474,6</b>	<b>-544,3</b>	
<b>SOLDE COURANT (Transferts publics exclus)</b>	<b>-264,8</b>	<b>-589,6</b>	<b>-448,2</b>	<b>-414,7</b>	<b>-531,9</b>	<b>-602,6</b>	<b>-515,0</b>	<b>-588,2</b>	
<b>1- Balance des Biens</b>	<b>208,7</b>	<b>-183,7</b>	<b>-104,1</b>	<b>-273,5</b>	<b>-139,9</b>	<b>-97,5</b>	<b>-251,7</b>	<b>-335,4</b>	
<b>Exportations des Biens FOB</b>	<b>2637,6</b>	<b>1969</b>	<b>2235,2</b>	<b>2667,4</b>	<b>2939,2</b>	<b>3003,6</b>	<b>3217,6</b>	<b>3331,4</b>	
Dont exportations douanières FOB	2358,5	1667,1	1912,1	2133,6	2182,1	2230,6	2430,5	2502,1	
hors pétrole	1243,4	985,3	1214,9	1372,4	1245,8	1213,0	1051,1	1108,4	
<b>Importations des Biens FOB</b>	<b>-2429</b>	<b>-2153</b>	<b>-2339</b>	<b>-2941</b>	<b>-3079,1</b>	<b>-3101,1</b>	<b>-3469,2</b>	<b>-3666,8</b>	
Dont Importations Douanières CAF	-2561	-2087	-2531	-3210	-3325,2	3285,1			
<b>2- Balance des Services</b>	<b>-530,3</b>	<b>-250,7</b>	<b>-271,3</b>	<b>-58,2</b>	<b>-255,5</b>	<b>-306,2</b>	<b>-190,1</b>	<b>-214,8</b>	
<b>Transports</b>	<b>-112,5</b>	<b>-30,7</b>	<b>-58,7</b>	<b>-161</b>	<b>-189,1</b>	<b>-213,0</b>	<b>-211,5</b>	<b>-230,6</b>	
Dont : - Passagers	-63,6	-40,4	-30,9	-37,3	-62,6	-75,0	-77,6	-81,8	
Recettes	4,8	0,5	6,5	6,5	14,1	15,5	15,5	15,5	
Dépenses	-68,4	-40,9	-37,4	-43,8	-76,7	-95,5	-93,1	-97,3	
- Fret	-66,8	-6,9	-47,5	-146,5	-156,9	-170,3	-167,5	-183,9	
Recettes	221,3	212,1	217,9	215,5	219,6	222,4	318,2	329,4	
Dépenses	-285,1	-219	-265,4	-361,9	-376,5	-392,7	-485,7	-513,4	
<b>Assurances</b>	<b>-40,7</b>	<b>-37,8</b>	<b>-30,1</b>	<b>-41,2</b>	<b>-34,7</b>	<b>-28,8</b>	<b>-29,0</b>	<b>-26,4</b>	
Recettes	20,7	25,7	20,5	17,5	26,6	34,6	40,4	47,0	
Dépenses	-61,4	-63,5	-50,6	-58,7	-61,3	-63,4	-69,4	-73,3	
<b>Voyages</b>	<b>-113,9</b>	<b>-56,1</b>	<b>-9,6</b>	<b>-56,5</b>	<b>-85,8</b>	<b>-17,9</b>	<b>-6,3</b>	<b>0,9</b>	
Recettes	69,8	127,4	88	193	178,4	284,5	320,8	358,5	

LIBELLES	Historiques				Projections				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Dépenses	-183,7	-183,5	-97,6	-249,5	-264,2	-302,5	-327,0	-357,6	
<b>Autres services</b>	<b>-263,2</b>	<b>-126,1</b>	<b>-172,9</b>	<b>200,5</b>	<b>54,1</b>	<b>-46,4</b>	<b>56,7</b>	<b>41,2</b>	
Dont Assistance technique et services divers aux ent.	-279,2	-142,3	-215,8	117	6,2	-79,9	-25,8	-83,8	
Recettes	213,3	117,3	182,5	296	197,5	199,7	296	296	
Dépenses	-492,5	-260,1	-398,3	-179	-191,2	-279,7	-321,8	-379,8	
<b>3- Balance des Revenus</b>	<b>-147,2</b>	<b>-225,3</b>	<b>-130,5</b>	<b>-143</b>	<b>-227,1</b>	<b>-303,8</b>	<b>-217,1</b>	<b>-228,0</b>	
Dépenses des Rémunération des salariés	-16,2	-33,6	-14,8	-17,5	-15,4	-17,8	-20,0	-21,9	
Investissements Directs	-73,7	-205,8	-101	-133	-257	-320,0	-199,6	-201,7	
Investissements de portefeuille	-12,7	2,6	-34,2	-24,6	-16,8	-10,5	-11,5	-12,4	
Autres Investissements	-74,1	-50,5	-35,1	-44,7	-42,9	-38,3	-72,9	-83,5	
Dont intérêt sur la dette Publique	-32,2	-28,8	-26,4	-28,5	-36,6	-36,4	-23,5	-30,5	
Extérieur									
<b>4- Transferts Courants</b>	<b>267,5</b>	<b>131,5</b>	<b>109,6</b>	<b>121,6</b>	<b>134,5</b>	<b>150,4</b>	<b>184,2</b>	<b>234,0</b>	
<b>Privés</b>	204	70,1	57,7	60	90,6	104,9	143,8	190,1	
Entrants	282,6	181,1	131,4	177,8	204,3	218,6	260,2	309,7	
Sortants	-78,6	-111	-73,7	-117,8	-113,7	-113,7	-116,4	-119,6	
<b>Publics</b>	63,5	61,4	51,9	61,6	43,9	45,4	40,4	43,9	
Entrants	64,2	70,1	76,3	78,1	54,2	54,9	64,7	69,5	
Sortants	-0,7	-8,7	-24,4	-16,5	-10,3	-9,5	-24,3	-25,7	
<b>II- COMPTE DE CAPITAL &amp; D'OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>306,7</b>	<b>475,2</b>	<b>408,3</b>	<b>235,2</b>	<b>617,3</b>	<b>586,2</b>	<b>570,1</b>	<b>790,9</b>	
<b>1- Compte de Capital</b>	<b>65,6</b>	<b>86,9</b>	<b>72,8</b>	<b>61,5</b>	<b>60,1</b>	<b>48,1</b>	<b>56,8</b>	<b>60,0</b>	
Administrations publiques	66	86,9	71,3	60,2	56	46,3	55,0	58,2	
dont Dons (PPTE, C2D, IADM)	66	28,2	9,8	60,2	54	46,3	52	56	
Autres secteurs	-0,4	0	1,5	1,3	4,1	1,7	1,8	1,8	
<b>2- Compte d'opérations financières</b>	<b>241,1</b>	<b>388,3</b>	<b>335,5</b>	<b>173,7</b>	<b>557,2</b>	<b>538,1</b>	<b>513,3</b>	<b>731,0</b>	
<b>Investissements Directs</b>	<b>10,4</b>	<b>382</b>	<b>35</b>	<b>219,7</b>	<b>413,4</b>	<b>348,2</b>	<b>294,9</b>	<b>217,9</b>	
Entrant	-10,8	315,6	-6,5	167,7	355,5	280,2	222,8	141,7	
Sortant	21,2	66,4	41,5	52	57,9	67,9	72,1	76,2	
<b>Investissements de Portefeuille</b>	<b>-18,2</b>	<b>-45,9</b>	<b>36,8</b>	<b>-26,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>-34,5</b>	<b>-20,9</b>	<b>-13,3</b>	
Avoirs (baisse +)	-17,6	-45,9	-5,4	-26,3	9,7	-24,3			
Engagements (baisse -)	-0,6	0	42,2	-0,5	-10,5	-10,2			
<b>Autres Investissements</b>	<b>248,9</b>	<b>52,2</b>	<b>263,7</b>	<b>-19,2</b>	<b>144,6</b>	<b>224,4</b>	<b>293,3</b>	<b>526,4</b>	
<b>Administrations publiques</b>	<b>-1,9</b>	<b>-23,3</b>	<b>48,8</b>	<b>98,3</b>	<b>153,8</b>	<b>474,9</b>	<b>193,1</b>	<b>206,3</b>	
<b>Dont Engagements</b>	<b>-1,9</b>	<b>-23,3</b>	<b>48,8</b>	<b>98,3</b>	<b>153,8</b>	<b>474,9</b>	<b>193,1</b>	<b>206,3</b>	
- Tirages	77,9	44,6	108,6	155,8	218,1	464,5	130,3	127,3	
- Amortissements	-79,8	-67,9	-59,8	-57,5	-64,3	-10,5	-62,8	-79	
<b>Banques et Institutions financières</b>	<b>-88</b>	<b>-6,8</b>	<b>39,7</b>	<b>70,1</b>	<b>158,6</b>	<b>-137,2</b>	<b>-392,9</b>	<b>-107,9</b>	
<b>Avoirs (baisse +)</b>	<b>-64,2</b>	<b>-24,4</b>	<b>29,6</b>	<b>-21,3</b>	<b>169,1</b>	<b>-149,3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
- Dépôts	-24,5	-13,8	107,1	-111,1	166,7	-28,1	-	-	
- Autres avoires	-39,7	-10,6	-77,5	89,8	2,4	-121,2	-	-	
<b>Engagements (baisse -)</b>	<b>-23,8</b>	<b>17,6</b>	<b>10,1</b>	<b>91,4</b>	<b>-10,2</b>	<b>12,1</b>	<b>49,5</b>	<b>109,5</b>	
-Dépôts	-24,8	13,8	7,8	91,6	-17	10,8	49,5	109,5	
-Autres Engagements	1	3,8	2,3	-0,2	6,8	1,3			
<b>Privé non bancaire</b>	<b>338,8</b>	<b>82,3</b>	<b>175,2</b>	<b>-187,6</b>	<b>-167,8</b>	<b>-113,6</b>	<b>41,9</b>	<b>74,1</b>	
Avoirs (baisse +)	-52,9	-23,3	243,3	5	-89	43,3	-118,3	-140,1	
Engagements (baisse -)	391,7	105,6	-68,1	-192,6	-78,8	-156,6	160,2	214,2	
<b>III- ERREURS ET OMISSIONS</b>	<b>57,6</b>	<b>77,3</b>	<b>87,1</b>	<b>-45,6</b>	<b>-55,3</b>	<b>-72,9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>IV- SOLDE GLOBAL</b>	<b>162,9</b>	<b>24,4</b>	<b>99</b>	<b>-163,5</b>	<b>47,6</b>	<b>-43,8</b>	<b>95,5</b>	<b>246,6</b>	
<b>V- FINANCEMENT</b>	<b>-162,9</b>	<b>-24,4</b>	<b>-99</b>	<b>163,5</b>	<b>-47,6</b>	<b>43,8</b>	<b>-95,5</b>	<b>-246,6</b>	
<b>1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)</b>	<b>-154,4</b>	<b>-24,4</b>	<b>-99</b>	<b>164,1</b>	<b>-47,6</b>	<b>-43,8</b>	<b>95,5</b>	<b>246,6</b>	
FMI (net)	4	68	5,2	1,3	0	-	-	-	
Compte d'Opérations (net)	-138,6	59,7	57,5	21,5	-44,1	-	-	-	
<b>2- Financements Exceptionnels</b>	<b>-8,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-0,6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Remises de dettes	34,4	0	0	0	0	0	0	0	
Autres Financements Exceptionnels	-42,9	0	0	-0,6	0	0	0	0	
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-8,5	0	0	0	0	0	0	0	
Autres Variations	-34,4	0	0	0	0	0	0	0	

Source: MINFI/DAE

## 6.2 Commerce extérieur

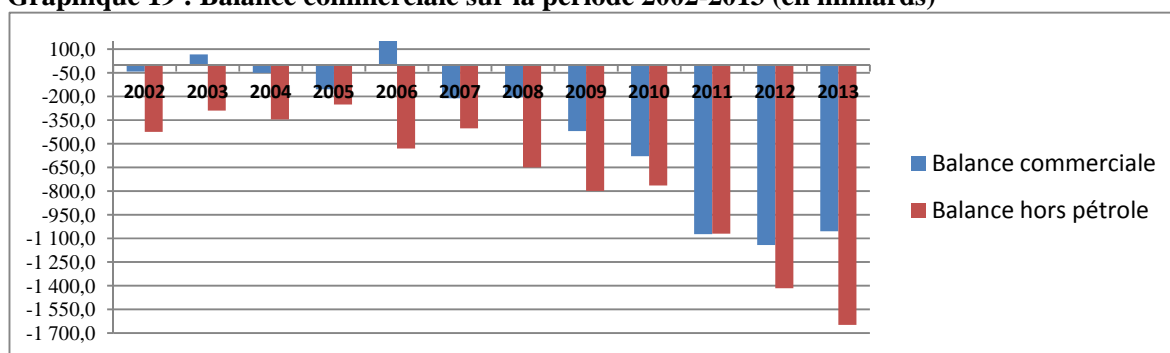
Le commerce international a augmenté de 2,1% en 2013 contre 2,8% en 2012. Cette évolution est due à la combinaison de la baisse de la demande d'importation dans les pays industrialisés (-2%) et de la hausse des importations dans les économies en développement (+4,4%).

**Les échanges commerciaux du Cameroun avec l'extérieur s'élèvent à 5 515,8 milliards en 2013, en hausse de 8,1 milliards par rapport à 2012.** Les activités économiques du pays sont de plus en plus intégrées au commerce mondial, avec un taux d'ouverture de 38%. Au premier semestre 2014, les échanges augmentent de 6,7% en glissement annuel.

### 6.2.1 Balance commerciale

En 2013, le déficit de la balance commerciale se réduit de 88,3 milliards par rapport à 2012 pour s'établir à 1 054,4 milliards, résultant d'une hausse de 2,2% des exportations et d'un fléchissement de 1,2% des importations. Cette réduction découle de l'augmentation des excédents avec le Portugal et l'Espagne et, de la diminution du déficit avec le Nigéria. Le taux de couverture des importations par les exportations s'améliore de 2,3 points pour s'établir à 67,9%.

**Graphique 19 : Balance commerciale sur la période 2002-2013 (en milliards)**



Le déficit hors pétrole s'aggrave de 233,6 milliards pour se situer à 1 648,7 milliards. Cette dégradation résulte d'une diminution des exportations et d'une hausse des importations. Le taux de couverture est passé de 46,8% à 40,9% entre les deux périodes.

Au premier semestre 2014, le déficit commercial se creuse de 77,1 milliards en glissement annuel pour se situer à 677,6 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 61,2%. Hors pétrole, le déficit commercial s'aggrave de 174,5 milliards pour s'établir à 888,5 milliards consécutivement à la hausse des importations (+6,6%) et à la baisse des exportations (-14,6%). Le taux de couverture baisse de 9,1 points pour se situer à 36,6%.

**Tableau 45 : Commerce extérieur (en milliards)**

Rubriques	2012	2013	1 <sup>er</sup> Semestre 2013	1 <sup>er</sup> Semestre 2014	Variations	
	(1)	(2)	(a)	(b)	(2)/(1)	(b/a)
Exportations	2 182,5	2 230,7	1 017,7	1 067,1	2,2%	4,9%
Pétrole brut	936,4	1 087,5	416,6	553,4	16,1%	32,9%
hors pétrole	1 246,1	1 143,2	601,2	513,7	-8,3%	-14,6%
Importations	3 325,2	3 285,1	1 618,1	1 744,6	-1,2%	7,8%
Pétrole brut	664,0	493,2	303,0	342,5	-25,7%	13,0%
hors pétrole	2 661,2	2 791,9	1 315,2	1 402,2	4,9%	6,6%
Balance commerciale	-1 142,7	-1 054,4	-600,4	-677,6	88,3	-77,1
Balance hors pétrole	-1 415,1	-1 648,7	-714,0	-888,5	-233,6	-174,5
Taux de couverture (en %)	65,6	67,9	62,9	61,2	2,3	-1,7
Taux de couverture hors pétrole (en %)	46,8	40,9	45,7	36,6	-5,9	-9,1

Sources : MINFI/DGD, DAE

### 6.2.2 Evolution des échanges

En 2013, les échanges commerciaux se répartissent en 40,4% des exportations et 59,6% des importations. Le pétrole brut demeure le produit dominant avec 28,6% des échanges.

### 6.2.2.1 Exportations

En 2013, les exportations se sont accrues de 2,2% par rapport à 2012 pour s'établir à 2 230,7 milliards. L'évolution favorable des ventes des huiles brutes de pétrole (+16,1%), de cacao brut en fèves (+11%) et du coton brut (+16,8%) est atténuée par la diminution des ventes des carburants et lubrifiants (-52,7%), des cafés (-55,4%) et des bois sciés (-5,1%). Hors pétrole, les exportations diminuent de 8,3% pour se situer à 1 143,2 milliards.

Le pétrole brut demeure la principale source des recettes d'exportation avec un poids de 48,8%. Il est suivi par le cacao brut en fèves (10%), les bois sciés (6,1%), les carburants et lubrifiants (5,7%), le coton brut (3,8%), les bois grumes (3,2%), le caoutchouc brut (2,7%) les bananes (1,8%), l'aluminium brut (1,4%) et le savon de ménage en morceaux (1,4%).

Au premier semestre 2014 et en glissement annuel, les exportations augmentent de 4,9% pour s'établir à 1 067,1 milliards. Cette évolution est attribuable aux ventes de pétrole brut (+32,9%) dans un contexte où les exportations en valeur de presque tous les principaux produits ont diminué. Hors pétrole, les exportations reculent de 14,6% du fait de la baisse des ventes des bois et des carburants et lubrifiants.

**Tableau 46: Exportations (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)**

Libellés	2012		2013		Jan-juin 2013		Jan-juin 2014		Variations (en %)			
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		2013/2012		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	231,8	38,2	261,8	41,2	140,3	22,0	138,1	20,5	12,9	<b>7,9</b>	-1,6	<b>-6,9</b>
Café Arabica	5,1	9,3	2,2	2,7	1,3	1,6	1,2	2,0	-56,7	<b>-71,1</b>	-6,5	<b>23,8</b>
Café Robusta	36,4	34,9	19,3	17,0	13,0	11,9	14,2	12,9	-47,1	<b>-51,2</b>	8,7	<b>8,3</b>
Huile de palme	3,9	3,9	2,4	2,4	1,3	1,3	1,1	1,0	-38,6	<b>-39,9</b>	-15,7	<b>-19,3</b>
Cacao brut en fèves	173,8	201,6	192,8	223,7	83,1	89,8	61,8	45,7	11,0	<b>11,0</b>	-25,7	<b>-49,1</b>
Pâte de cacao	9,3	14,8	17,7	27,2	8,7	13,4	8,7	14,9	91,2	<b>83,1</b>	-1,1	<b>10,7</b>
Beurre de cacao	7,8	13,8	9,9	16,0	5,0	8,2	5,0	7,6	27,0	<b>15,4</b>	1,0	<b>-7,7</b>
Ciments	57,3	5,7	48,7	4,8	25,7	2,5	9,9	1,1	-15,0	<b>-16,4</b>	-61,5	<b>-53,8</b>
Huiles brutes de pétrole	2 844,8	936,4	3 298,2	1 087,5	1 283,4	416,6	1 829,7	553,4	15,9	<b>16,1</b>	42,6	<b>32,9</b>
Carburants et lubrifiants	598,3	269,3	305,0	127,4	252,9	109,4	176,9	76,3	-49,0	<b>-52,7</b>	-30,1	<b>-30,3</b>
Savons en morceaux	34,3	20,2	74,6	32,3	44,6	17,6	23,8	14,0	117,7	<b>60,2</b>	-46,6	<b>-20,6</b>
Caoutchouc brut	42,9	62,0	54,1	60,3	24,6	31,4	27,6	24,5	26,2	<b>-2,8</b>	12,1	<b>-22,0</b>
Bois et ouvrages en bois	922,9	231,0	989,5	234,7	488,7	117,8	628,0	74,5	7,2	<b>1,6</b>	28,5	<b>-36,7</b>
Bois brut (grumes)*	0,5	62,2	0,6	72,0	0,3	34,3	0,4	29,1	19,1	<b>15,7</b>	29,8	<b>-15,3</b>
Bois sciés*	0,5	142,8	0,5	135,5	0,3	70,2	0,3	34,6	-4,5	<b>-5,1</b>	1,9	<b>-50,8</b>
Feuilles de placage en bois	22,7	16,5	20,3	17,7	9,5	8,6	8,6	7,6	-10,8	<b>7,4</b>	-10,1	<b>-11,8</b>
Boîtes et cartons en papier	15,2	9,7	11,0	6,7	1,4	0,9	0,3	0,3	-27,3	<b>-31,2</b>	-75,5	<b>-70,7</b>
Coton brut	76,2	73,4	91,5	85,7	53,8	51,3	66,5	60,9	20,2	<b>16,8</b>	23,6	<b>18,6</b>
Bonbonnes, bouteilles et flacons	23,8	7,9	29,8	10,0	14,3	4,9	6,8	2,4	25,6	<b>26,8</b>	-52,6	<b>-50,5</b>
Barres en fer ou en aciers non alliés	39,1	16,7	29,2	13,8	15,4	8,6	19,3	6,8	-25,4	<b>-17,0</b>	25,2	<b>-20,4</b>
Aluminium brut	28,5	26,9	34,0	31,8	16,5	16,2	44,6	37,2	19,3	<b>18,4</b>	170,7	129,0
Tôle d'aluminium	3,0	5,1	3,2	5,6	1,5	2,6	1,4	2,5	7,8	<b>10,0</b>	-4,9	<b>-5,3</b>
<b>Total des exportations hors pétrole</b>	1 246,1		1 143,2		601,2		513,7		<b>-8,3</b>		<b>-14,6</b>	
<b>Total général des exportations</b>	2 182,5		2 230,7		1 017,7		1 067,1		<b>2,2</b>		<b>4,9</b>	

Source : MINFI/DGD, DAE ; \*Q en millions de m<sup>3</sup>

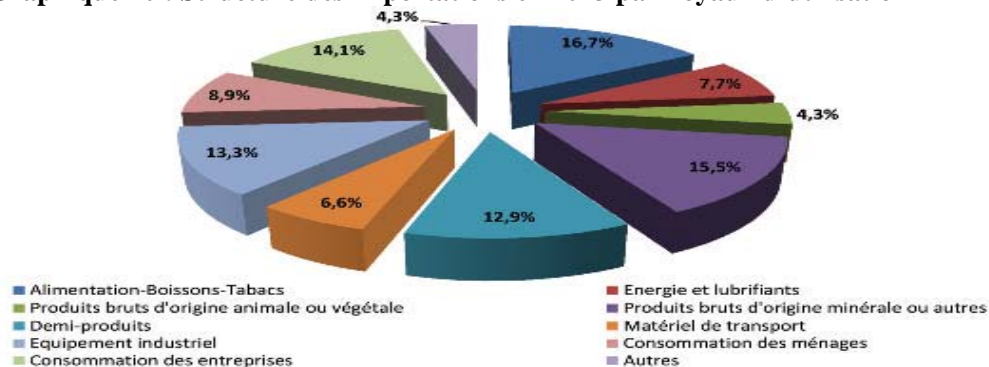
### 6.2.2.2 Importations

En 2013, les importations ont diminué de 1,2% par rapport à 2012 pour s'établir à 3 285,1 milliards. Cette évolution s'explique par la baisse de 20,1% des achats des produits minéraux dont le poids passe de 33% en 2012 à 26,7%. Toutefois, on relève une hausse des importations des produits du règne végétal (+17,1%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (+13,2%), des métaux communs et leurs ouvrages (+11,8%), des animaux et produits du règne

animal (+15,9%) et des produits des industries chimiques (+3%). Hors pétrole, les importations augmentent de 4,9%.

La structure des importations par noyaux d'utilisation est la suivante : «alimentation, boissons et tabacs» (16,6%), «produits bruts d'origine minérale» (15,5%), «consommation des entreprises» (14,1%), «équipements industriels» (13,3%), «demi-produits» (12,9%), «consommation des ménages» (8,9%), «énergie et lubrifiants» (7,7%) et «matériel de transport» (6,6%).

**Graphique 20 : Structure des importations en 2013 par noyaux d'utilisation**



Au premier semestre 2014, les importations augmentent de 7,8% par rapport à la même période de 2013 pour s'établir à 1 744,6 milliards. Cette évolution est attribuable à l'accroissement des achats des produits minéraux (+9,5%), des produits des industries chimiques (+18%), des machines et appareils mécaniques ou électriques (+23,5%) et du matériel de transport (+29,4%).

**Tableau 47 : Evolution des importations (Q : en milliers de tonnes, V : en milliards)**

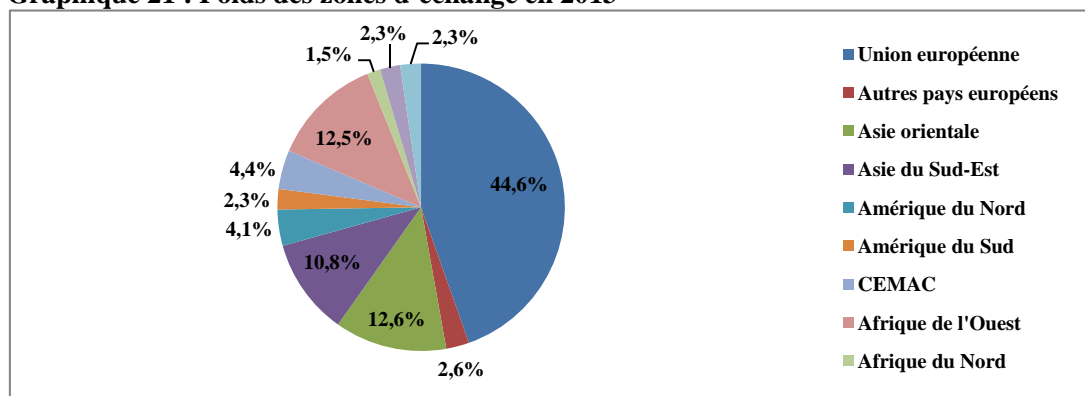
Période	2012		2013		1 <sup>er</sup> Semestre		1 <sup>er</sup> Semestre		Variation (%)			
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	2013/2012		1 <sup>er</sup> semestre	
<b>Libellés</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>	<b>Q</b>	<b>V</b>
<i>Animaux, produits du règne animal</i>	202,4	157,0	229,5	181,9	138,0	105,1	123,6	98,1	13,4	<b>15,9</b>	-10,4	<b>-6,7</b>
dont Poissons de mer congelés	179,6	122,2	204,0	142,7	125,6	87,2	113,2	79,7	13,6	<b>16,8</b>	-9,9	<b>-8,6</b>
<i>Produits du règne végétal</i>	1 214,3	315,2	1 471,2	369,1	634,6	164,2	588,5	133,2	21,2	<b>17,1</b>	-7,3	<b>-18,9</b>
Céréales	1 096,9	264,3	1 344,3	314,5	573,6	137,3	536,6	112,4	22,5	<b>19,0</b>	-6,5	<b>-18,2</b>
Riz	552,5	156,6	819,8	212,6	338,6	87,9	281,1	67,3	48,4	<b>35,7</b>	-17,0	<b>-23,4</b>
<i>Produits alimentaires industriels</i>	252,0	154,9	299,7	167,0	124,1	77,1	115,8	71,4	18,9	<b>7,8</b>	-6,7	<b>-7,3</b>
<i>Produits minéraux</i>	3 782,3	1 097,5	3 632,6	877,0	1 972,8	481,1	2 127,7	527,0	-4,0	<b>-20,1</b>	7,9	<b>9,5</b>
Clinkers	772,9	43,1	630,7	37,3	331,7	23,2	372,9	16,5	-18,4	<b>-13,4</b>	12,4	<b>-28,9</b>
Ciments Portland autre que blanc	567,7	26,8	1 033,2	49,4	546,1	26,7	492,6	21,8	82,0	<b>84,6</b>	-9,8	<b>-18,2</b>
Hydrocarbures	2 168,4	1 009,4	1 703,1	772,7	934,8	421,0	1 118,0	480,7	-21,5	<b>-23,4</b>	19,6	<b>14,2</b>
Huiles brutes de pétrole	1 468,0	664,0	1 132,1	493,2	693,4	303,0	825,8	342,5	-22,9	<b>-25,7</b>	19,1	<b>13,0</b>
Carburants et lubrifiants	586,8	288,4	425,1	219,8	164,1	84,5	202,9	102,7	-27,6	<b>-23,8</b>	23,6	<b>21,6</b>
<i>Produits des industries chimiques</i>	438,6	306,3	515,0	315,6	231,7	150,4	279,8	177,5	17,4	<b>3,0</b>	20,7	<b>18,0</b>
Produits chimiques inorganiques	200,0	47,6	253,7	52,7	116,2	22,5	131,3	24,5	26,9	<b>10,8</b>	13,1	<b>8,6</b>
Engrais	148,9	37,2	159,1	36,4	64,0	16,4	97,0	21,5	6,9	<b>-2,1</b>	51,5	<b>31,2</b>
<i>Matières plastiques et caoutchouc</i>	97,8	117,2	105,1	130,4	52,7	63,2	55,3	65,6	7,5	<b>11,3</b>	4,8	<b>3,8</b>
<i>Matières textiles et leurs ouvrages</i>	106,1	80,1	108,6	75,8	51,3	36,7	49,6	36,5	2,4	<b>-5,4</b>	-3,4	<b>-0,5</b>
<i>Ouvrages en pierre, ciment et verre</i>	188,1	40,8	201,3	40,0	98,1	19,6	94,9	18,6	7,0	<b>-2,0</b>	-3,2	<b>-5,4</b>
Produits céramiques	151,8	27,5	164,0	28,6	81,1	14,2	76,3	12,8	8,0	<b>3,9</b>	-6,0	<b>-9,9</b>
<i>Métaux communs et leurs ouvrages</i>	234,1	186,2	255,9	208,2	118,9	97,4	127,5	102,9	9,3	<b>11,8</b>	7,2	<b>5,6</b>
Fonte, fer et acier	144,9	61,5	137,9	62,1	61,0	27,6	77,0	35,4	-4,8	<b>1,1</b>	26,3	<b>28,6</b>
<i>Machines et appareils mécaniques</i>	151,5	272,8	70,9	299,6	31,7	140,2	49,2	180,4	-53,2	<b>9,8</b>	55,3	<b>28,7</b>
<i>Machines et appareils électriques</i>	44,0	181,2	42,5	214,1	20,3	96,2	21,4	111,6	-3,4	<b>18,1</b>	5,5	<b>16,0</b>
<i>Matériel de transport</i>	113,7	218,4	112,9	199,5	52,2	96,3	61,7	124,6	-0,7	<b>-8,6</b>	18,2	<b>29,4</b>
Véhicules automobiles; tracteurs	105,2	194,8	102,5	186,0	49,6	92,2	57,3	108,1	-2,6	<b>-4,5</b>	15,4	<b>17,2</b>
<i>Total importations hors pétrole</i>		2 661,2		2 791,9		1 315,2		1 402,2		<b>4,9</b>		<b>6,6</b>
<i>Total général des importations</i>		3 325,2		3 285,1		1 618,1		1 744,6		<b>-1,2</b>		<b>7,8</b>

Source: MINFI/DGD, DAE

### 6.2.3 Orientation géographique des échanges

En 2013, l'Union européenne (UE) conforte sa position de premier partenaire commercial avec 44,6% des échanges en valeur, contre 41,7% en 2012. Elle est suivie dans l'ordre par : l'Asie orientale, l'Afrique de l'ouest, l'Asie du sud-est, la CEMAC et l'Amérique du nord. Les échanges s'accroissent avec l'Amérique du sud et du centre (+33,1%), l'Asie du sud-est (+26,4%), les autres pays européens (+12,8%), l'UE (+7,1%) et les autres pays africains (+2,3%). Le développement des relations commerciales avec la Turquie (hausse des exportations de 52,5%) et l'Afrique du sud (dont les achats au Cameroun passent de 944 millions à 17,7 milliards) explique les évolutions vers les autres pays européens et les autres pays africains. Après la hausse observée en 2012, les échanges avec l'Afrique de l'ouest et l'Asie orientale ont respectivement diminué de 24,1% et 12%.

**Graphique 21 : Poids des zones d'échange en 2013**



### 6.2.3.1 Echanges par zone géographique

#### 6.2.3.1.1 Union européenne

L'UE a contribué pour 64,4% aux recettes d'exportation et a absorbé 31,2% des dépenses d'importation en 2013. C'est le principal marché pour les exportations et le premier fournisseur du Cameroun. Après le repli observé l'année dernière, l'excédent commercial s'est conforté (411,8 milliards contre 81,8 milliards en 2012) du fait des excédents enregistrés avec l'Espagne, les Pays-Bas et le Portugal. Cette évolution du solde commercial résulte d'un accroissement des exportations (+10,7%) conjugué à la diminution des importations (-7,1%). Toutefois, le déficit se creuse avec la France (-293,8 milliards après -206,4 milliards en 2012) et l'Allemagne (-95,6 milliards après -80,3 milliards). Les échanges avec la Belgique passent d'un déficit de 42,1 milliards à un excédent de 1,1 milliard; ceux avec l'Italie passent d'un excédent de 7,8 milliards à un déficit de 12,2 milliards.

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les huiles brutes de pétrole, les bois grumes, les bois sciés, les fèves de cacao, le beurre de cacao, l'aluminium brut, l'oxyde d'aluminium, le coton, le caoutchouc, la banane fraîche et le café. Les principales importations sont : le matériel de transport, les appareils électriques et mécaniques, le blé, les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, les articles d'habillement et les boissons.

#### 6.2.3.1.2 Asie orientale

En 2013, l'Asie orientale est le deuxième partenaire commercial avec 6% des recettes d'exportation et 17,2% des dépenses d'importation. Le déficit commercial avec cette zone s'est aggravé passant de 117,4 milliards en 2012 à 431 milliards. Cette évolution résulte des transactions avec la Chine, premier partenaire dans cette zone. La hausse de 35% des importations et l'absence d'exportation de pétrole à destination de la Chine ont induit un déficit commercial de 338,9 milliards avec ce pays. Le déficit commercial avec le Japon, deuxième partenaire, demeure important (-76,2 milliards après -79,5 milliards en 2012).

Les exportations vers cette destination sont constituées des produits primaires : pétrole brut, bois grumes, caoutchouc, coton, cacao brut en fèves, cafés et aluminium. Ces pays fournissent au Cameroun des produits variés : riz, huile de palme, poissons, ciments, lubrifiants, savons, produits

alimentaires divers, pneumatiques, papiers et cartons, produits textiles et de confection, ouvrages en fer et acier, médicaments, moteurs d'engins, ...

#### **6.2.3.1.3 Afrique de l'ouest**

En 2013, l'Afrique de l'ouest est le troisième partenaire commercial. Elle a fourni 3,4% des recettes d'exportation et absorbé 18,6% des dépenses d'importation (dont 13,8% pour le Nigeria). Le déficit commercial avec cette zone s'aggrave de 110,9 milliards pour s'établir à 536,1 milliards. La baisse des exportations (-41,5%) est plus importante que celle des importations (-21,2%). Le déficit avec le Nigeria se réduit de 101,9 milliards pour se situer à 412,5 milliards. Par contre, il s'aggrave de 16,8 milliards avec la Côte d'Ivoire pour s'établir à 82,3 milliards. Le solde commercial avec le Ghana est déficitaire de 15,9 milliards, après un excédent de 4,4 milliards en 2012.

Les principales exportations à destination de cette zone sont : le riz, le savon, les carburants et lubrifiants, les bois sciés, les produits de beauté et, les barres de fer et acier. Les importations en provenance de cette zone concernent les huiles brutes de pétrole, le textile, les chaussures, les véhicules de transport et les produits alimentaires.

#### **6.2.3.1.4 Asie du sud-est**

Cette zone est le deuxième client (9,4% des recettes d'exportation) et le cinquième fournisseur (11,2% des dépenses d'importation). Le déficit commercial avec cette zone (-177,4 milliards) s'est réduit de 60,2 milliards grâce à une augmentation plus importante des exportations (+77,8%) que celle des importations (+8,9%). La hausse des ventes dans la zone s'explique par l'augmentation des exportations à destination des deux principaux partenaires commerciaux que sont l'Inde et la Malaisie. En dehors de la Malaisie où le Cameroun enregistre un excédent de 2,2 milliards, le solde commercial est déficitaire avec les pays suivants : Thaïlande (-86,2 milliards), Vietnam (-37,6 milliards), Inde (-36,5 milliards) et Indonésie (-8,5 milliards).

Les principaux produits exportés vers cette zone sont : le cacao brut en fèves, le pétrole brut, le caoutchouc naturel, le bois grume et scié, le coton brut et l'aluminium. Les importations en provenance de l'Asie du sud-est sont principalement composées de produits céréaliers, de produits manufacturés et des biens d'équipement et intermédiaires. Les achats de riz, en nette progression sont effectués en Thaïlande, au Pakistan et au Vietnam.

#### **6.2.3.1.5 CEMAC**

La CEMAC est le cinquième partenaire commercial du Cameroun hormis les échanges informels. En 2013, les autres pays de la zone contribuent pour 6,6% aux recettes d'exportation et absorbent 2,9% des dépenses d'importation. L'excédent commercial passe de 121,6 milliards en 2012 à 54,2 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse de 23,8% des exportations conjuguée à une hausse de 29% des importations. Le déficit avec la Guinée Equatoriale s'est creusé de 27 milliards pour s'établir à 29 milliards. L'excédent s'améliore de 1,3 milliard avec le Tchad. Il se détériore avec le Gabon (-16,3 milliards), le Congo (-16,1 milliards) et la Centrafrique (-9,4 milliards).

Les principaux produits exportés sont : produits vivriers, savon, allumettes, eau minérale, viande, huile de palme, fer, acier et jus de fruits. Les principales importations concernent les huiles brutes de pétrole, les animaux vivants, les butanes liquéfiés, le sucre et le carburant.

#### **6.2.3.1.6 Amérique du nord**

L'Amérique du nord demeure le sixième client et le cinquième fournisseur du Cameroun. En 2013, le déficit commercial s'aggrave de 49,1 milliards. Les résultats des échanges indiquent une augmentation du déficit de 36,1 milliards avec les États-Unis, de 2,1 milliards avec le Mexique et de 1,3 milliard avec le Canada.

Les exportations sont constituées des carburants et lubrifiants, de la pâte de cacao, du caoutchouc, du tabac, du café et des bois sciés. Les principaux produits importés sont : le blé, les articles de friperie et, les appareils mécaniques et électriques.

**Tableau 48: Evolution du commerce des biens par zone géoéconomique**

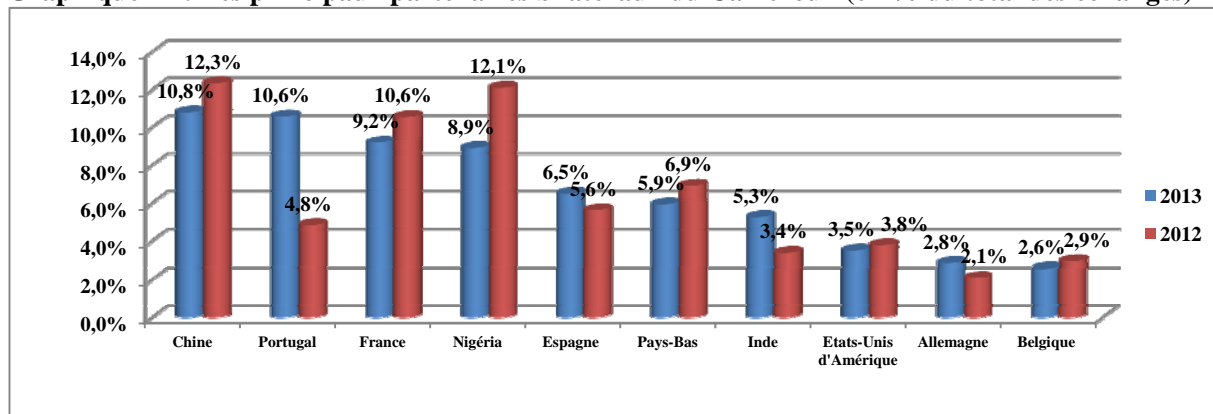
Libellés Zones	Exportations		Importations	
	Valeur*	Variations (%)	Valeur*	Variations (%)
Union européenne	1 435,9	20,7	1 024,1	-7,5
Autres pays européens	56,8	219,5	86,0	-21,0
Turquie	15,0	52,5	49,9	-20,3
Asie orientale	133,1	-60,6	564,1	24,0
Chine	128,5	-61,5	467,4	35,0
Asie du Sud-est	210,1	77,8	387,4	8,9
Inde	126,7	132,8	163,2	24,1
Malaisie	35,3	38,8	33,1	-13,1
Amérique du Nord	67,7	-28,9	157,7	8,7
Etats-Unis d'Amérique	65,7	-27,9	127,5	9,2
Amérique du Sud et centrale	3,9	21,2	122,3	33,7
CEMAC	148,0	-23,8	93,8	29,0
République du Congo	28,6	-36,6	17,8	-2,7
Gabon	26,3	-36,9	2,3	65,7
Guinée Equatoriale	35,2	-30,5	64,2	21,9
Tchad	50,4	25,9	9,4	2 849,3
Afrique de l'Ouest	76,5	-41,5	612,6	-21,2
Nigéria	39,5	-48,3	452,0	-23,5
Afrique du Nord	5,7	-33,6	75,4	-7,1
Autres pays africains	64,3	10,9	61,7	-1,1
Congo (RDC)	40,0	43,6	0,1	-20,3

Source: MINFI/DAE, \*= en milliards

### 6.2.3.2 Les principaux partenaires bilatéraux

La Chine est le premier partenaire du Cameroun en 2013. Elle est suivie par le Portugal, la France, le Nigéria, l'Espagne et les Pays bas. Le Portugal enregistre la plus forte progression en passant du sixième au deuxième rang.

Graphique 22 : Les principaux partenaires bilatéraux du Cameroun (en % du total des échanges)



### 6.2.3.3 Les principaux clients

Le premier client du Cameroun est le Portugal, avec 25,5% des ventes en 2013. Il est suivi par l'Espagne (12,8%), les Pays-Bas (10,5%), la Chine (5,8%), l'Inde (5,7%) et la France (4,8%). L'Inde enregistre la plus forte progression, passant du 10<sup>ème</sup> rang en 2012 au 5<sup>ème</sup> rang.

**Tableau 49 : Principaux clients bilatéraux du Cameroun**

	2012		2013	
	Poids dans les Exportations (%)	Rang	Poids dans les Exportations (%)	Rang
Portugal	15,3	2	25,5	1
Espagne	11,8	4	12,8	2
Pays-Bas	11,3	3	10,5	3
Chine	11,2	1	5,8	4
Inde	8,6	10	5,7	5
France	5,2	5	4,8	6
Belgique	4,2	9	3,2	7
Etats-Unis d'Amérique	3,5	7	2,9	8
Italie	2,7	6	2,8	9
Tchad	1,8	16	2,3	10

Source: MINFI/DAE

**6.2.3.4 Les principaux fournisseurs**

La Chine est le premier fournisseur du Cameroun en 2013 avec 14,2% des achats. Elle est suivie par le Nigéria (13,8%), la France (12,2%), l'Inde (5%), les Etats-Unis (3,9%) et l'Allemagne (3,8%). L'Allemagne enregistre la plus forte progression, passant du 10<sup>e</sup> rang en 2012 au 6<sup>e</sup> rang.

**Tableau 50: Principaux fournisseurs bilatéraux du Cameroun**

	2012		2013	
	Poids dans les Importations (%)	Rang	Poids dans les Importations (%)	Rang
Chine	10,4	3	14,2	1
Nigéria	17,8	1	13,8	2
France	11,8	2	12,2	3
Inde	4,0	5	5,0	4
Etats-Unis d'Amérique	3,5	6	3,9	5
Allemagne	2,9	10	3,8	6
Pays-Bas	4,1	4	2,8	7
Thaïlande	3,0	9	2,7	8
Côte-d'Ivoire	2,1	14	2,6	9
Japon	2,4	12	2,3	10

Source : MINFI/DAE

## CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX

Les secteurs sociaux bénéficient de 680,2 milliards en 2014, soit 20,5% du budget de l'Etat. Ces ressources sont destinées au financement des activités concourant à : (i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la professionnalisation ; (ii) l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et, la lutte contre la maladie ; (iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; (v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social.

### 7.1 Education

Le défi du secteur de l'éducation est d'améliorer et de mettre à la disposition de l'économie un capital humain capable de soutenir la croissance. Les objectifs déclinés dans la stratégie sectorielle révisée en 2012 restent d'actualité à savoir : (i) l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du système éducatif par l'élargissement de l'accès à l'éducation et la rétention dans le système tout en corrigeant les disparités ; (ii) le développement d'un partenariat efficace entre les différents acteurs ; (iii) l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système éducatif auxquelles s'ajoute le renforcement de la professionnalisation. En 2014, le budget alloué à ce secteur représente 13,8% du budget de l'Etat, soit une enveloppe de 456,5 milliards, en augmentation de 3,9% par rapport à 2013.

#### 7.1.1 Enseignements maternel et primaire

En 2014, l'éducation de base bénéficie d'une enveloppe de 174,6 milliards, en hausse de 2% par rapport à l'exercice 2013. Une subvention de 1,5 milliard a été octroyée aux établissements scolaires primaires privés et une autre de 400 millions aux écoles maternelles privées pour le paiement des salaires du personnel enseignant. Dans le cadre de l'atteinte des OMD, le Gouvernement a implémenté une série d'actions visant l'accroissement de l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation de base.

##### 7.1.1.1 L'amélioration de l'offre préscolaire publique

Les actions menées ont porté entre autres sur : (i) la construction de 33 blocs maternels dans les écoles publiques ; (ii) la réhabilitation de 08 écoles maternelles publiques ; (iii) l'acquisition de 1 320 tablettes, 5 280 petites chaises, 198 tableaux sur chevalets et 66 bureaux ; (iv) le soutien au préscolaire communautaire avec l'implication des collectivités territoriales décentralisées.

##### 7.1.1.2 L'universalisation du cycle primaire

Elle s'est traduite par :

- le renforcement de l'accès et la rétention au cycle primaire à travers la construction de 741 salles de classe ; la réhabilitation de 34 écoles primaires publiques ; l'acquisition de 22 230 tables-bancs, 741 bureaux, 300 kits de micro-science. Pour la mise en œuvre de cette action, le Gouvernement a bénéficié de l'appui des partenaires au développement pour la construction des salles de classe dont 202 sur Don Japonais et 114 sur financement de la Banque Islamique de Développement. Par ailleurs, l'ONG Counterpart a construit 41 blocs latrines et 20 forages ;
- l'amélioration de la qualité de l'éducation par le renforcement du suivi pédagogique dans les écoles, l'appui au fonctionnement des écoles primaires publiques, le renforcement des capacités des enseignants et des inspecteurs d'arrondissement, la distribution gratuite des manuels scolaires aux enfants démunis des zones rurales avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education et, l'organisation d'un séminaire de formation des acteurs de la chaîne éducative sur la refonte des programmes d'enseignement primaire.

### 7.1.1.3 L'alphabétisation

Elle s'est faite à travers le développement de l'éducation de base non formelle et la promotion des langues nationales.

### 7.1.1.4 L'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels

Les actions ont concerné : (i) la construction de 10 logements d'astreinte pour les enseignants dont 07 dans les zones rétrocedées du lac Tchad et de Bakassi et 03 dans les zones insulaires d'accès difficile ; (ii) la finalisation des travaux de construction de 04 délégations régionales ; (iii) l'acquisition de 05 pirogues à moteur pour les zones rétrocedées et insulaires.

L'année scolaire 2013/2014 a connu la mise en application des nouvelles réformes relatives aux méthodes d'enseignement et d'évaluation. L'enseignement maternel a accueilli 467 237 élèves encadrés par 22 450 maîtres, répartis dans 14 580 salles de classe. Dans l'enseignement primaire, on recense 4 225 208 élèves encadrés par 110 274 enseignants, répartis dans 87 096 salles de classe. Pour 2014/2015, le Gouvernement a procédé au recrutement de 3 060 instituteurs.

**Tableau 51: Nombre de salles de classe fonctionnelles et effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement primaire et maternel**

Enseignement		2012/2013			2013/2014*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
Maternel	Public	3 951	6 577	138 122	4 364	8 898	170 268
	Privé	8 637	10 805	237 017	9 918	13 246	285 877
	EPA/CPC	283	279	9 365	298	306	11 092
	Total	12 871	17 661	384 504	14 580	22 450	467 237
Primaire	Public	51 229	58 763	3 139 532	56 312	60 357	3 153 543
	Privé	26 846	33 381	917 847	29 698	49 327	1 006 143
	EPA/CEBNF	1 044	569	62 312	1 086	590	65 522
	Total	79 119	92 713	4 119 691	87 096	110 274	4 225 208

Source: MINEDUB \*données provisoires

EPA= Ecole des Parents; CPC= Centre Préscolaire Communautaire ; CEBNF=.Centre d'Education de Base Non Formelle.

En 2013/2014, les ratios élèves/maître et élèves/salle de classe dans l'enseignement primaire se sont améliorés passant respectivement de 44 à 38 et de 52 à 49. Dans le primaire public, ils s'améliorent également en reculant respectivement de 1 et de 5 points pour se situer à 52 et 56. Des efforts restent à faire pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir 44 élèves par enseignant et par salle de classe.

**Tableau 52: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe**

Enseignement		2012/2013		2013/2014*	
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe
Maternel	Public	21	35	19	39
	Privé	22	27	22	29
	EPA/CPC	34	33	36	37
	Ensemble	22	30	21	32
Primaire	Public	53	61	52	56
	Privé	27	34	20	34
	EPA/CEBNF	109	60	111	60
	Ensemble	44	52	38	49

Source: MINEDUB, \* données provisoires

Entre 2013 et 2014, les taux de réussite aux examens officiels sont en repli de 11,2 points pour le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et de 6,7 points pour le First School Leaving Certificate (FSLC) et s'établissent respectivement à 75,6% et 80,9%.

## 7.1.2 Enseignement secondaire

En 2014, le budget alloué aux enseignements secondaires s'élève à 232,6 milliards, en hausse de 5,7% par rapport à 2013. Une subvention de 900 millions a été accordée à l'enseignement secondaire privé. La carte scolaire s'est étoffée avec la création de 80 CES, 46 CETIC et 1 Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET) ; la transformation de : 48 CES en lycées d'enseignement général, 02 CES en CES bilingues, 08 CES bilingues en lycées bilingues, 22 lycées d'enseignement général en lycées bilingues et 25 CETIC en lycées d'enseignement technique.

Trois options sont retenues à savoir : (i) la poursuite de l'universalisation de l'éducation au premier cycle; (ii) l'arrimage des formations offertes au second cycle à celles de l'enseignement supérieur ; (iii) l'amélioration de la qualité de l'enseignement technique et professionnel en l'adaptant aux besoins du marché de l'emploi.

### 7.1.2.1 Développement de l'enseignement

S'agissant de l'enseignement secondaire général, les actions menées sont entre autres : (i) la construction de 446 salles de classe, 32 salles informatiques, 44 blocs latrines et 01 bloc administratif ; (ii) l'acquisition de 10 966 tables-bancs ; (iii) l'attribution des bourses pour un montant de 60 millions aux meilleurs élèves.

Le développement de l'enseignement secondaire technique s'est fait à travers : (i) la construction de 220 salles de classe ; (ii) la construction et l'équipement de 29 ateliers ; (iii) l'attribution des bourses pour un montant de 40 millions aux meilleurs élèves.

Pour ce qui est de l'enseignement normal, les actions ont porté sur : (i) la construction de 30 salles de classe et de 03 blocs latrines ; (ii) la réhabilitation de 120 salles de classe et de 04 blocs administratifs.

**Tableau 53: Evolution des effectifs des élèves et enseignants dans l'enseignement secondaire**

Enseignement		2012/2013			2013/2014*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
<b>Secondaire Général (ESG)</b>	Public	16 888	42 300	1 042 809	19 438	48 828	1 137 340
	Privé	10 584	24 973	362 667	12 215	31 016	418 226
	<b>Total</b>	<b>27 472</b>	<b>67 273</b>	<b>1 429 310</b>	<b>31 653</b>	<b>79 844</b>	<b>1 555 566</b>
<b>Technique Professionnel (ETP)</b>	Public	4 409	17 670	281 451	5 062	21 347	312 504
	Privé	3 754	7 655	102 088	4 325	8 764	109 412
	<b>Total</b>	<b>8 163</b>	<b>25 325</b>	<b>383 539</b>	<b>9 387</b>	<b>30 111</b>	<b>421 916</b>
<b>Normal</b>	Public	414	2028	28 332	488	2 132	36 243
	ENIEG Privé	327	624	5 951	416	966	6 604
	<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>2 652</b>	<b>34 283</b>	<b>904</b>	<b>3 098</b>	<b>42 847</b>
	Public	65	281	2 784	82	389	3 221
	ENIET Privé	48	94	348	57	108	414
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>375</b>	<b>3 132</b>	<b>139</b>	<b>497</b>	<b>3 635</b>	

Source: MINESEC, \*données estimées

### 7.1.2.2 Bilan de l'année scolaire 2013/2014

L'enseignement secondaire général a accueilli 1 555 566 élèves encadrés par 79 844 enseignants, répartis dans 31 653 salles de classe. L'enseignement secondaire technique et professionnel compte 421 916 élèves encadrés par 30 111 enseignants, répartis dans 9 387 salles de classe. Quant à l'enseignement normal, les effectifs sont de 46 482 élèves-maîtres répartis dans 1 043 salles de classe et encadré par 3 595 enseignants.

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, les ratios élèves/salle de classe dans l'enseignement secondaire se sont améliorés. Le nombre d'élèves par salle de classe est passé de 52 à 49 dans le général et de 47 à 45 dans le technique professionnel. Il demeure cependant élevé dans le public, soit 59 et 62 dans le général et le technique professionnel respectivement. Dans l'enseignement normal public, le ratio élèves/salle de classe dans les ENIEG s'est détérioré passant de 68 à 74 ; par contre, il s'est amélioré dans les ENIET de 43 à 39.

**Tableau 54: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe**

Enseignement		2012/2013		2013/2014*		
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	
<b>Secondaire Général (ESG)</b>	Public	25	62	23	59	
	Privé	15	37	13	34	
	Total	21	52	19	49	
<b>Technique Professionnel (ETP)</b>	Public	16	64	15	62	
	Privé	13	27	12	25	
	Total	15	47	14	45	
<b>Normal</b>	ENIEG	Public	14	68	17	74
		Privé	10	18	7	16
		Total	13	46	14	47
	ENIET	Public	10	43	8	39
		Privé	4	7	4	7
		Total	8	28	7	26

Source: MINESEC,\* données estimées

Le taux de réussite au BEPC ordinaire est en recul de 10,2 points et se situe à 49,2%. Pour le BEPC bilingue, il est de 75,3%, en hausse de 14,2 points. Les taux de réussite aux examens relevant de l'Office de Baccalauréat du Cameroun (OBC) sont en hausse, exceptés ceux des baccalauréats techniques et des brevets de techniciens commerciaux. Quant aux examens relevant du GCE Board, leurs taux de réussite sont en régression, hormis ceux d'Advanced Level General et du Brevet de Technicien in English. Pour ce qui est des examens du CAPIEMP et du CAPIET, les taux de réussite se sont détériorés, passant de 98,7% à 88,2% pour le premier et de 97,5% à 91,1% pour le second.

**Tableau 55: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en%)**

Examens	Session 2013	Session 2014	Examens	Session 2013	Session 2014
BEPC Ordinaire	59,4	49,2	Brevets Professionnels Industriels	44,9	64,9
BEPC Bilingue	61,1	75,3			
CAP Commerciaux	32,1	38,1	Brevets Professionnels Com.	28,0	28,3
CAP Industriels	44,4	40,2	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	7,7	nd
BACC-ESG	53,5	55,1	GCE-General Ordinary Level	49,9	38,1
BACC-STT	66,1	63,7	GCE-General Advanced Level	49,9	62,3
BACC-EST (industriels)	44,0	49,6	GCE-Technical Ordinary Level	39,8	29,5
PROB-ESG	41,2	nd	GCE-Technical Advanced Level	64,7	51,2
PROB-STT	38,5	nd	Probatoire Technique in English	31,1	24,1
PROB-EST (industriels)	24,8	nd	PROB de brevet de technicien in English	44,4	34,3
PROB brevet technicien	29,9	34,3	Baccalauréat Technique in English	53,2	64,3
Brevets de Technicien	56,6	53,6	Brevets de Technicien in English	31,1	50,4

Source: MINESEC, nd=non disponible

### 7.1.3 Enseignement supérieur

En 2014, le budget alloué à l'enseignement supérieur est de 49,2 milliards contre 48,2 milliards en 2013. Une dotation de 16,4 milliards est mise à la disposition des universités d'Etat en vue de l'amélioration des infrastructures et 8,4 milliards sont affectés aux bourses et aux stages.

Les activités relatives à l'amélioration des infrastructures ont porté sur :

- la construction d'un amphithéâtre, d'un bloc administratif et l'équipement des laboratoires et ateliers à l'Université de Buea ;
- la finalisation des travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'Université de Yaoundé I ;
- la construction de deux blocs administratif et pédagogique à l'Université de Ngaoundéré ;
- la poursuite de la construction des infrastructures (laboratoires, ateliers, amphithéâtres, cités) à l'Université de Bamenda ;
- la finalisation d'un bloc pédagogique et administratif et, d'une bibliothèque à l'Université de Douala ;
- la construction d'une bibliothèque, des salles de cours, d'un bloc pédagogique, d'un laboratoire, et de deux amphithéâtres à l'Université de Maroua ;
- la construction de quatre ateliers et la poursuite des travaux des blocs pédagogiques à l'Université de Dschang.

**Tableau 56: Répartition des étudiants et enseignants**

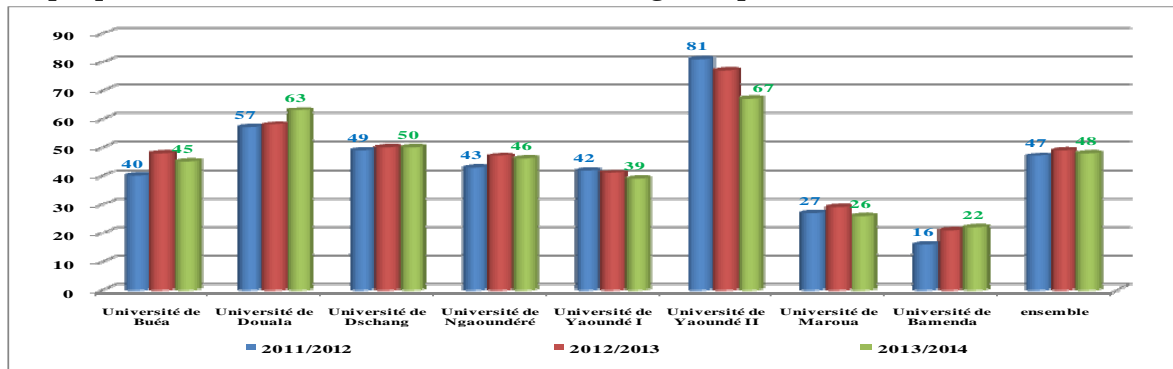
LIBELLÉS	2011/2012		2012/2013		2013/2014*	
	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Université de Buéa	403	16 052	410	19 506	492	22 067
Université de Douala	822	46 659	894	52 091	999	63 278
Université de Dschang	516	25 532	545	27 373	640	32 101
Université de Ngaoundéré	357	15 308	384	18 088	442	20 195
Université de Yaoundé I	1 008	42 494	1 116	45 768	1 222	47 496
Université de Yaoundé II	421	34 236	477	36 721	572	38 523
Université de Maroua	394	10 547	401	11 807	496	13 128
Université de Bamenda	161	2 506	166	3 521	171	3 723
Instituts privés	nd	41 310	nd	43 009	nd	44 832
<b>Total</b>	<b>4 082**</b>	<b>234 644</b>	<b>4 393**</b>	<b>257 884</b>	<b>5 034**</b>	<b>285 343</b>

Source : MINESUP, \* Estimation, \*\* Total hors IPES, nd = Non disponible

Au cours de l'année académique 2013/2014, le nombre d'étudiants est estimé à 285 343 contre 257 884 en 2012/2013, soit une hausse de 10,6%. Dans les universités d'Etat, 240 511 étudiants sont encadrés par 5 034 enseignants. Le ratio d'encadrement (étudiants/enseignant) est passé de 49 à 48 étudiants. L'Institut des mines et des industries pétrolières, les facultés des universités de Maroua et de Bamenda, et l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de l'Université de Buea ont démarré leurs activités en octobre 2014. L'ensemble des 08 universités d'Etat ont mis sur le marché de l'emploi 38 894 diplômés en 2013 et les 117 institutions privées d'enseignement supérieur agréées 11 753.

Les réformes entamées en 2013 pour améliorer la qualité des enseignements dans les établissements universitaires de formation médicale se sont poursuivies à travers l'accréditation de 6 établissements (Universités de Yaoundé I, Buea, Douala et Bamenda ; Institut Supérieur des Sciences de la Santé de Bangangté et Institut Supérieur des Technologies Médicales de Nkolondom), et l'organisation de cinq examens nationaux pour la formation médicale pour l'année académique 2014/2015.

**Graphique 23: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant) par université**



Source : MINESUP

## 7.2 Santé

L'objectif est de faciliter l'accès aux soins et médicaments de qualité. En 2014, le budget alloué à la santé représente 5% du budget de l'Etat, soit 165,9 milliards, en hausse de 2,1% par rapport à 2013. Plusieurs programmes sont mis en œuvre et bénéficient des financements extérieurs. Les actions menées sont axées sur : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé.

### 7.2.1 Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent

En matière de santé de reproduction, les interventions ont concerné : (i) l'assistance aux femmes enceintes lors des accouchements ; (ii) l'amélioration de la couverture vaccinale ; (iii) la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

#### 7.2.1.1 Amélioration de la santé de la mère

En 2013, 257 171 femmes enceintes ont été assistées lors de l'accouchement par un personnel de santé qualifié, soit 54,7% des accouchements. Les femmes enceintes continuent de recevoir gratuitement le traitement préventif intermittent et le vaccin contre le tétanos lors des consultations prénatales. Au premier semestre 2014, le nombre d'accouchements assistés a été de 131 368, soit un taux d'assistance de 55,9%.

#### 7.2.1.2 Programme Elargi de Vaccination

En 2013, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs que sont le Penta3 et le Vaccin Anti-Rougeoleux (VAR), ont été respectivement de 88,6% et 83,2% contre 85,2% et 81,8% en 2012. Pour ce qui est de la gestion des vaccins, d'importantes pertes par antigène ont été enregistrées au niveau national : BCG (29%), VAR (25%) et VAA (23%).

La surveillance épidémiologique a permis d'investiguer 483 cas de paralysies flasques aiguës contre 368 en 2012. Parmi ceux-ci, 04 cas de polio virus dérivés de souches vaccinales ont été confirmés dans la région de l'Extrême-nord et 04 cas de polio virus sauvage dans la région de l'Ouest. Pour y faire face, un plan d'urgence a été mis en place. Une épidémie de rougeole a été déclarée dans 26 districts de santé et 11 cas positifs de fièvre jaune notifiés et suivis de riposte.

Au premier semestre 2014, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs Penta3 et VAR ont été respectivement de 79,2% et 78,7% contre 86,5% et 82,1% à la même période de 2013. S'agissant de la surveillance épidémiologique, 03 cas de polio virus sauvage ont été détectés dans les régions du Centre, de l'Adamaoua et du Nord-ouest et, 01 cas de polio virus dérivés de souches vaccinales dans la région de l'Extrême-nord. Une épidémie de rougeole a été détectée dans 29 districts de santé et la riposte menée.

**Tableau 57: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)**

Antigènes	2010	2011	2012	2013	1 <sup>er</sup> semestre 2014
BCG	82,6	80,3	81,5	82,1	75,3
POLIO 3	83,2	80,3	85,0	88,0	79,1
VAR	79,1	76,0	81,8	83,1	78,7
VAT2+	73,5	76,3	72,6	61,7	70,4
VAA	78,8	75,4	80,1	82,8	83,7
Penta3	85,5	82,2	85,2	88,6	79,2

Source: MINSANTE

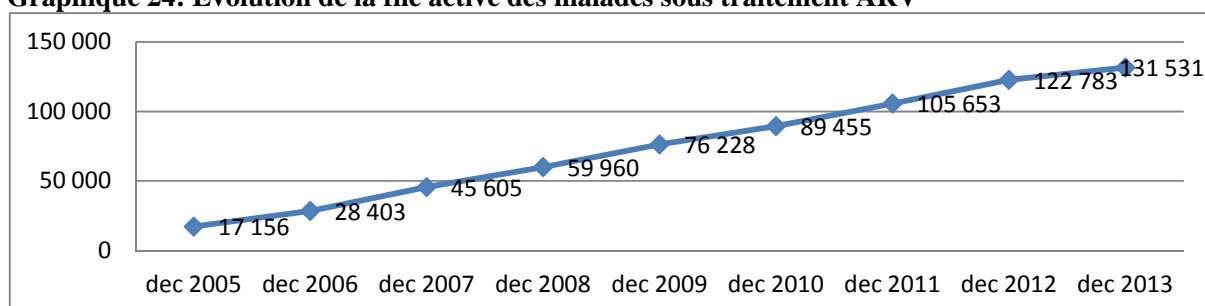
N.B. : VAR = rougeole ; VAT2+= antitétanique pour femmes enceintes ; VAA = fièvre jaune

DTC3\* = DTC+ HepB- antigène de référence : Penta<sup>3</sup>=combinaison de plusieurs antigènes (Hépatite B-Hib-DTC3)

## 7.2.2 Lutte contre la maladie et promotion de la santé

### 7.2.2.1 Sida

En 2013, l'Etat a financé pour 6,8 milliards la lutte contre le Sida et les partenaires au développement pour 7,1 milliards, soit un total de 13,9 milliards. La file active des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) sous traitement ARV s'est accrue de 7,1% par rapport à 2012 portant à 131 531 le nombre de PVVIH sous ARV; soit 40 774 hommes et 90 384 femmes.

**Graphique 24: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV**

Source : MINSANTE

La prévention de la transmission de la mère à l'enfant est intégrée dans la plupart des formations sanitaires offrant la consultation prénatale. Sur 424 480 femmes enceintes ayant effectué le test du VIH/SIDA, 20 084 ont été déclarées séropositives, soit 4,7%. Parmi les séropositives déclarées, 5 404 ont été éligibles au traitement ARV et 14 680 ont été mises sous cotrimoxazole. Sur 9 994 enfants nés de mères séropositives, 627 ont été déclarés séropositifs, parmi lesquels 576 ont été enrôlés dans la cohorte de PVVIH sous traitement ARV, portant leur nombre à 5 568. Trois nouvelles formations sanitaires ont débuté la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, portant à 163 le nombre de centres de traitement agréés et d'unités de prise en charge fonctionnelles sur le territoire national.

En 2013, le programme de transfusion sanguine a été créé avec l'appui du projet américain PEPFAR (*President's Emergency Plan for Aids Relief*). Ce programme a participé à l'organisation des campagnes mobiles de collecte de sang. Dans les 15 banques de sang sur le territoire national, 44 312 poches ont été collectées et testées au VIH. Dans le domaine de la prévention et de la contamination, 27 491 025 préservatifs masculins et 1 652 857 féminins ont été distribués.

### 7.2.2.2 Paludisme

En 2013, le traitement gratuit du paludisme simple par les ACT chez les enfants de moins de 5 ans s'est poursuivi et 3 738 000 comprimés de Sulfadoxyne-Pyriméthamine destinés au traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes ont été acquis et distribués lors des consultations prénatales. Par ailleurs, 1 074 966 tests de diagnostics rapides ont été déployés dans les formations sanitaires et communautaires, et 591 288 diagnostics ont été réalisés. 394 690 doses

d'Artésunate-Amodiaquine et 251 648 doses d'Artemether-Lumefantrine ont été distribuées par le CENAME. Les campagnes de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) se sont poursuivies par la distribution de 81 648 MILDA aux femmes enceintes.

### **7.2.2.3 Tuberculose**

En 2013, les campagnes de dépistage du *Programme national de lutte contre la tuberculose* ont permis de détecter 26 110 cas de tuberculose, dont 15 080 nouveaux à microscopie positive, 1 139 de retraitement, 2 201 à microscopie négative et 3 877 cas de tuberculose extra-pulmonaire. Parmi les 21 329 malades ayant effectué le test du VIH/SIDA, 8 147 ont été déclarés séropositifs, dont 448 enfants âgés de 0 à 4 ans et 629 enfants de 5 à 14 ans. Sur les 15 000 tuberculeux enregistrés dans la cohorte de 2012, 14 815 ont été suivis. Parmi ceux-ci, 11 876 ont été déclarés guéris ou le traitement terminé (soit un taux de succès thérapeutique de 80%), et 970 décès constatés.

Au premier semestre 2014, on a dépisté 13 178 cas de tuberculose parmi lesquels 7 743 nouveaux cas à microscopie positive, 2 703 à microscopie négative et 1 982 cas de tuberculose extra-pulmonaire. Sur les 11 319 cas testés au VIH/SIDA, 4 086 (soit 36%) ont été déclarés séropositifs.

### **7.2.3 Viabilisation des districts de santé**

Elle s'est traduite notamment par le développement des infrastructures de proximité et la densification de l'offre des soins de santé.

S'agissant du développement des infrastructures de proximité, les actions ont porté sur : (i) l'équipement de 180 formations sanitaires en matériel médical, de 12 en énergie de secours et de 40 en forages ; (ii) la réhabilitation de 24 centres de santé intégrés, 12 centres médicaux d'arrondissement, 08 hôpitaux de districts et 04 hôpitaux centraux ; (iii) la construction de 08 logements d'astreinte pour le personnel de santé.

La densification de l'offre des soins de santé s'est faite à travers : (i) l'équipement de la banque régionale de sang du centre à Yaoundé ; (ii) le démarrage des travaux de construction de 45 formations sanitaires dont 05 centres de santé, 03 hôpitaux de district, 05 centres d'imageries médicales, 01 centre régional d'hémodialyse, 13 laboratoires d'analyses médicales et 01 complexe de formation des infirmiers diplômés d'Etat ; (iii) la réhabilitation du pavillon haut standing de l'hôpital central de Yaoundé et, de l'école des infirmiers diplômés d'Etat de Garoua ; (iv) la mise en service de l'hôpital de référence de Sangmélima ; (v) la finalisation des travaux du centre des urgences de Yaoundé et de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala.

## **7.3 Emploi**

Dans ce domaine, deux actions sont mise en œuvre : la promotion de l'emploi décent et le développement de la formation professionnelle.

### **7.3.1 Promotion de l'emploi décent**

Selon la dernière *Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel* réalisée en 2010 par l'INS, le taux de chômage au sens élargi des personnes âgées de 15 à 64 ans se situe à 6,4% au niveau national. Il est de 11,9% en milieu urbain et de 2,8% en milieu rural. Il est plus élevé chez les femmes (8,7%) et les jeunes de 15 à 34 ans (8,9%). Le sous-emploi est bien plus élevé avec un taux qui se situe à 68,7% ; en milieu rural, il est de 76,6% et de 56,2% en milieu urbain.

L'étude sur la situation de l'emploi par l'INS estime qu'en 2013, l'économie moderne a créé à 990 639 emplois dont 340 548 dans le secteur public et 650 091 dans le secteur privé moderne. Le nombre total d'emplois générés en 2013 s'élève à 84 978 contre 122 092 en 2012. Le secteur privé moderne a créé 48 175 emplois et le secteur public 36 803 emplois dont 28 233 dans la fonction publique, 400 dans les EPA, 1 247 dans les CTD et 6 923 dans les grands projets.

Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés ont mis sur le marché de l'emploi 50 647 diplômés. Le taux de chômage est de 15,1% chez les diplômés de l'enseignement supérieur, 10,1% pour ceux du secondaire second cycle et 7,5% pour les diplômés du secondaire 1<sup>er</sup> cycle.

En 2013, les actions menées ont concerné notamment :

- l'insertion de 25 452 chercheurs d'emploi à travers les activités des entreprises de travail temporaire, des bureaux et offices privés de placement ;
- le recrutement de 8 100 temporaires camerounais dans les chantiers des projets structurants ;
- la création de 4 044 emplois directs par le *Programme d'appui au développement des emplois ruraux (PADER)* (intervenant dans l'encadrement et l'installation en auto-emploi) ;
- la création de 10 112 emplois à travers l'exécution des projets d'investissement public ;
- l'insertion de 41 900 personnes en emplois salariés et 8 016 en emplois indépendants par le FNE ;
- le financement et l'appui technique du PIAASI à 845 microprojets pour un montant de 926 millions permettant de créer 3 380 emplois ;
- le financement de 3 932 projets par le FNE.

**Tableau 58: Evolution des emplois dans l'économie moderne entre 2011 et 2013**

Rubriques	2011	2012	2013	2012		2013	
				Créations nettes*	Créations brutes	Créations nettes*	Créations brutes
<b>Secteur productif moderne</b>	<b>541 932</b>	<b>609 588</b>	<b>650 091</b>	<b>67 656</b>	<b>77 767</b>	<b>40 502</b>	<b>48 175</b>
Dont EMF	8 834	8 969	9 749	135	135	780	780
<b>Secteur Public</b>	<b>273 110</b>	<b>308 183</b>	<b>340 548</b>	<b>35 073</b>	<b>42 325</b>	<b>32 366</b>	<b>36 803</b>
Fonction publique, défense et sécurité	220 777	249 899	274 061	29 122	35 457	24 162	28 233
EPA	39 400	41 801	42 111	2 401	3 138	311	400
CTD	12 933	13 453	14 423	520	700	970	1 247
Grands projets Gouvernement	-	3 030	9 953	3 030	3 030	6 923	6 923
<b>Ensemble</b>	<b>815 042</b>	<b>917 771</b>	<b>990 639</b>	<b>102 729</b>	<b>120 092</b>	<b>72 868</b>	<b>84 978</b>

Source : INS/Enquête Emploi 2013 \* = les emplois nettes s'obtiennent en déduisant des créations totales de la période les emplois supprimés pour diverses raisons (compressions, licenciements et mis à la retraite, chômage technique...)

Au premier semestre 2014, dans le cadre de la promotion de l'emploi décent, le Chef de l'Etat a annoncé la création de 250 000 nouveaux emplois dans le secteur moderne. Selon le MINEFOP, 86 988 emplois ont été créés parmi lesquels, 21 074 ont été générés par l'exécution des projets du BIP. Par ailleurs, 4 283 travailleurs camerounais ont été recrutés dans les grands chantiers. Le FNE a financé 3 440 projets permettant de générer 6 880 emplois, et inséré 16 973 jeunes en emplois salariés. Le PIAASI a remis des appuis à 250 promoteurs et facilité la création de 1 000 emplois.

### 7.3.2 Développement de la formation professionnelle

En 2013, l'amélioration de la qualité et la diversification de l'offre de formation professionnelle a porté sur l'acquisition et la mise à disposition de 20 kits dans les SAR/SM. En outre, 34 centres et instituts de formation professionnelle privés agréés ont reçu des appuis à hauteur de 100 millions.

Au premier semestre 2014, les actions menées sont :

- la poursuite des travaux de construction des centres de formation professionnelle d'excellence dont les taux de réalisation sont de 80% pour le centre de Douala et 60% pour celui de Limbé ;

- l’octroi de 1 000 bourses de formation professionnelle par le Gouvernement et de 21 par la coopération algérienne ;
- l’octroi d’agrément à 78 centres privés de formation professionnelle dans diverses filières (agriculture, mines, conducteurs d’engins lourds,...).

#### **7.4 Habitat et assainissement**

La stratégie gouvernementale de promotion de l’habitat social et de l’assainissement urbain se décline en deux axes : aménagement de l’environnement urbain et développement de l’habitat.

##### **7.4.1 Aménagement de l’environnement urbain**

En 2013, l’aménagement de l’environnement urbain s’est effectué à travers : (i) le développement des infrastructures routières ; (ii) l’assainissement ; (iii) l’embellissement et la sécurisation des centres urbains.

En ce qui concerne le développement des infrastructures, les actions ont porté sur l’entretien, la réhabilitation et la construction des voiries urbaines. Les villes d’Isangélé et d’Akwa dans la presqu’île de Bakassi ont été revêtues pour un linéaire global de 5,1 km ; les voiries en terre ont été entretenues dans 17 communes pour un linéaire de 82,5 km. La voirie de Buea a été réhabilitée pour un linéaire de 26 km et 28 autres voiries secondaires pour un linéaire de 28 km. Les voiries de Limbé (2 km), Buea (7 km) et Maroua (1,65 km) ont été construites.

S’agissant de l’assainissement, des drains ont été construits à Maroua (5,1 km) et à Buea (9 km). Il y a eu aussi: (i) l’aménagement des quartiers Ekounou et Efulan à Yaoundé, et Nkol Mintag à Douala ; (ii) la poursuite du programme participatif d’amélioration des bidonvilles à Yaoundé (Nkol Bikok), Kribi (Afan Mabé) et Bamenda (Sissia). Les travaux de désenclavement des quartiers sous-structurés ont été réalisés à New-Bell et Nkol Mintag à Douala. L’embellissement et la sécurisation des centres urbains a consisté en l’aménagement des espaces à Ngaoundéré, Ebolowa et Bazou dans le cadre des transferts de compétence.

En 2014, les actions portent sur : (i) le recalibrage du canal du Mfoundi sur un linéaire de 30 km ; (ii) l’aménagement des espaces verts dans plusieurs villes ; (iii) la finalisation des travaux de construction de la pénétrante Est de Yaoundé ; (iv) l’aménagement de la pénétrante Est de Douala ; (v) la réhabilitation des voiries sur un linéaire global de 76 km dans 39 villes secondaires.

##### **7.4.2 Habitat**

En 2013, les actions menées pour le développement de l’habitat se sont concentrées sur les travaux de construction de 660 logements à Yaoundé avec la coopération chinoise, dont 40 logements témoins sont achevés et 620 réalisés à 80%. Par ailleurs, 03 sites de construction des logements sociaux ont obtenu les titres fonciers dans les villes d’Edéa, Bamenda et Bafoussam.

En 2014, les travaux d’aménagement de six quartiers à habitat anarchique et de construction de 660 logements à Douala ont démarré. Dans le cadre de l’appui du Gouvernement à la promotion immobilière privée, les travaux de construction des voies d’accès aux sites des trois promoteurs immobiliers nationaux sont en cours.

#### **7.5 Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse**

La préoccupation du Gouvernement de placer la personne humaine au centre de toute initiative de développement demeure permanente. Elle se poursuit par l’élaboration et la mise en œuvre des politiques, notamment en matière d’assistance, de prévention, de protection et de promotion des groupes sociaux vulnérables et indigents.

### **7.5.1 Affaires sociales**

Dans l'optique de promouvoir l'inclusion sociale des personnes socialement vulnérables, des actions ont été menées pour la prévention et la protection sociale ainsi que la solidarité nationale et la justice sociale.

#### **7.5.1.1 Prévention et protection sociales**

En 2013, les actions dans ce domaine ont porté notamment sur : (i) la facilitation de l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans l'environnement bâti ; (ii) la poursuite des travaux de construction du centre de réhabilitation des personnes handicapées de Maroua dans le cadre de la coopération avec l'ONG Italienne AIAS d'AFRAGOLA ; (iii) le renforcement et la modernisation du plateau technique du Centre national de réhabilitation des personnes handicapées Cardinal Paul Emile Leger à Yaoundé.

Dans le cadre de la protection des personnes socialement vulnérables, 31 services de l'action sociale auprès des peuples pygmées ont été ouverts. Un comité intersectoriel de suivi des programmes et projets impliquant les populations autochtones vulnérables a été créé, avec pour but d'assurer la mise en cohérence des interventions en faveur desdites cibles. Par ailleurs, 43 placements provisoires d'enfants dans les familles d'accueil ont été effectués.

Au premier semestre 2014, les actions suivantes ont été menées : (i) l'organisation de 04 séances de psychoéducation avec les enfants de l'école spéciale ; (ii) la tenue de 26 séances de causeries éducatives et 38 ateliers avec les parents et enseignants de l'école spéciale et inclusive ; (iii) les placements scolaires de 2 300 élèves handicapés et ceux des parents indigents ; (iv) le placement provisoire de 21 enfants dans les familles d'accueil.

#### **7.5.1.2 Solidarité nationale et justice sociale**

En assistance et promotion de la solidarité, les actions ci-après ont été menées en 2013:

- la mise en place d'un Fonds de solidarité nationale au profit des personnes socialement vulnérables et une assistance multiforme à 24 601 personnes socialement vulnérables par des unités opérationnelles et organismes sous tutelle du MINAS;
- l'acquisition de 02 minibus pour renforcer les capacités d'intervention des brigades mixtes mobiles de prévention et de lutte contre le phénomène des enfants de la rue ;
- le recensement de 504 nouveaux enfants de la rue dont, 134 ont été remis en famille et 115 pris en charge par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) ;
- l'octroi des équipements agricoles, de pêche et autres moyens de production aux communautés pygmées par une valeur de 32 millions.

Au premier semestre 2014, 182 enfants de la rue ont été recensés dont 57 resocialisés. Par ailleurs, 28 538 personnes socialement vulnérables sont assistées dans les centres sociaux et les services de l'action sociale. Parmi celles-ci, on dénombre 12 109 handicapées, 7 268 personnes âgées, 1 273 enfants en détresse, 6 341 indigents et 1 547 autochtones vulnérables.

## **7.5.2 Promotion de la femme et de la famille**

Les principaux axes d'intervention sont la promotion de la femme et du genre, le développement de la famille et la protection des droits de l'enfant.

### **7.5.2.1 Promotion de la femme et du genre**

En 2013, les actions menées ont concerné entre autres :

- le plaidoyer pour une meilleure représentativité des femmes dans la vie publique, exprimé par l'encouragement de 675 femmes issues de différents partis politiques et de 141 leaders d'associations à se porter candidates aux élections. A l'issue du triple scrutin, 56 femmes sur 180 ont été élues députés (soit 31,1%) ; 30 maires sur 336 (8,9%) et 20 sénateurs sur 100. Par ailleurs, 47 conseillères municipales ont été formées au leadership politique ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre et le plan d'action de lutte contre les mutilations génitales féminines. Ainsi, 12 789 personnes et 75 leaders communautaires ont été sensibilisés. Par ailleurs, 1 118 cas de conflit ont été traités et des émissions réalisées dans les médias sur les violences basées sur le genre. En outre, 696 leaders communautaires, 525 personnes et 12 associations des zones de prévalence ont été formés et sensibilisés à l'éradication des mutilations génitales féminines ;
- la formation de 17 000 femmes dans les centres de promotion de la femme et de la famille au montage des projets, à la gestion des coopératives et à la conservation des produits agricoles ;
- l'octroi des subventions à 140 associations féminines pour un montant de 90 millions et l'acquisition du matériel agricole à 61 groupes de femmes pour un montant de 25 millions ;
- la remise de semences de maïs améliorées à 3 612 femmes et à 178 associations féminines.

Au premier semestre 2014, les actions en faveur de la promotion de la femme et du genre se sont poursuivies par : (i) le renforcement des capacités politiques des femmes par l'ONU-Femmes ; (ii) la sensibilisation sur la lutte contre les mutilations génitales ; (iii) la formation des femmes rurales et des groupes de femmes aux techniques modernes de fabrication, de transformation et de conservation des produits agropastoraux, ainsi qu'au montage et à la gestion des projets et des entreprises ; (iv) les appuis multiformes en matériel agropastoral ; (v) l'octroi des subventions aux associations féminines pour un montant de 10,5 millions.

### **7.5.2.2 Développement de la famille et protection des droits de l'enfant**

Les actions de sensibilisation en 2013 ont concerné : l'importance des actes d'état civil, les droits de l'enfant, la scolarisation des jeunes filles, l'humanisation des rites de veuvage, la protection des droits des veuves et, la prévention du VIH, des IST et de la transmission mère-enfant. Par ailleurs, 8 579 hommes, femmes et enfants ont bénéficié des conseils et de la médiation conjugale. Des appuis financiers ont été accordés à 300 élèves et étudiants des familles pauvres et à 650 familles indigentes. Les couples vivant maritalement ont été sensibilisés à légaliser leur union. Le nombre de mariages collectifs célébrés est de 6 797, en hausse de 18,2% par rapport à 2012.

Au premier semestre 2014, les activités ont continué à travers : la sensibilisation sur la parenté responsable, la santé de reproduction, la prévention du VIH et des IST et, la résolution des conflits conjugaux et familiaux. Par ailleurs, 1 468 mariages collectifs ont été célébrés.

**Tableau 59: Evolution des célébrations collectives des mariages**

Régions	Années				
	2009	2010	2011	2012	2013
Adamaoua	40	70	70	218	450
Centre	384	903	403	1399	1168
Est	131	299	205	398	615
Extrême-Nord	70	40	194	86	620
Littoral	368	428	452	1250	1168
Nord	178	161	1004	655	446
Nord-Ouest	175	177	354	241	383
Ouest	84	360	528	316	468
Sud	235	135	699	712	720
Sud-ouest	375	568	548	473	759
<b>Total</b>	<b>2 040</b>	<b>3 141</b>	<b>4 457</b>	<b>5 748</b>	<b>6 797</b>

Source: MINPROFF

### 7.5.3 Encadrement de la jeunesse et intégration nationale

En 2013, l'Agence de Service Civique National de Participation au Développement a poursuivi ses activités par : (i) la formation et l'insertion sociale de 1 000 jeunes volontaires issus des couches vulnérables ; (ii) l'accompagnement et les appuis financiers à 5 948 jeunes volontaires dans l'élaboration des projets d'auto-emplois.

Les actions concourant à l'éducation civique et à l'insertion sociale des jeunes se sont traduites par : la formation des jeunes volontaires à la prévention et à la sécurité routières et, l'organisation des campagnes spéciales de sensibilisation sur la citoyenneté auprès de 20 000 jeunes.

## CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2014 ET PROJET DE BUDGET 2015

Le budget de l'exercice 2014 s'exécute dans un contexte marqué au plan international par une croissance de l'économie mondiale moins robuste et une baisse des cours des principaux produits exportés, sauf du cacao. La collecte des recettes budgétaires suit la conjoncture économique nationale tandis que, les dépenses sont impacté par l'insécurité aux frontières. Pour le projet de budget 2015, le Comité interministériel d'examen des programmes a retenu 160 programmes.

### 8.1. Exécution du budget 2014

La situation économique nationale se caractérise par : (i) une croissance qui se consolide en 2014, avec un taux estimé à 6,1% contre 5,6% en 2013 ; (ii) un accroissement des dépenses afférentes du fait de l'insécurité aux frontières et de la mise en place du dispositif de prévention de la maladie Ebola ; (iii) l'engorgement du port de Douala qui rallonge les délais de passage portuaire.

Le second semestre 2014 est également marqué par le réajustement des prix des carburants à la pompe après plusieurs années de blocage. Cette mesure permet d'alléger le poids de la subvention à la SONARA sur le budget de l'Etat. Afin d'atténuer l'effet de cette augmentation sur les dépenses des ménages, le Gouvernement a pris des mesures d'accompagnement, notamment : (i) la revalorisation de 5% des salaires des agents publics ; (ii) l'augmentation du SMIG ; (iii) la réduction de 50% de l'impôt libérateur, de la taxe à l'essieu et de la taxe de stationnement ; (iv) la réduction de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers (TSPP).

Au terme des huit premiers mois, les recettes internes sont en hausse de 11,4% en glissement annuel et elles enregistrent un taux de réalisation de 68,7%, attribuable principalement aux recettes non pétrolières dont le taux de réalisation est de 73,3%. Les dépenses budgétaires connaissent une augmentation de 8,2% en glissement annuel et un taux d'exécution de 65,8%.

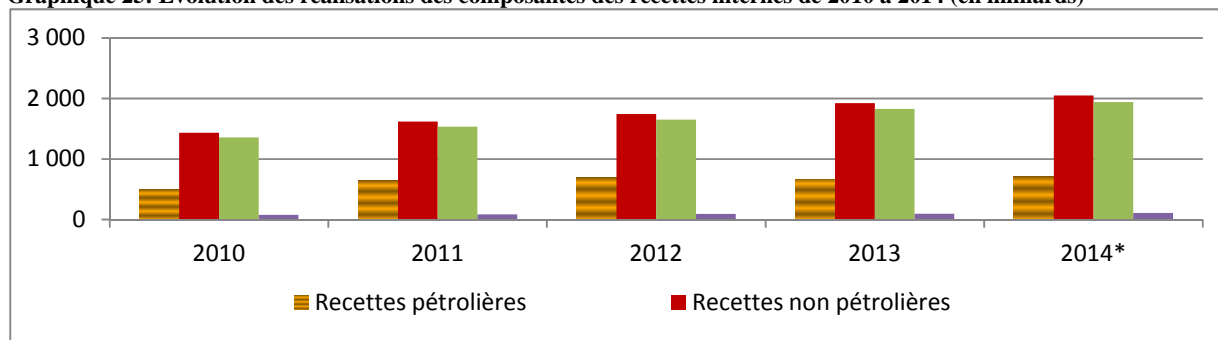
#### 8.1.1. Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires prévues pour l'exercice 2014 s'élèvent à 3 312 milliards, dont 2 703 milliards de recettes internes (81,6% du total) et, 609 milliards d'emprunts et dons (18,4%). A fin août 2014, les recouvrements se chiffrent à 2236,6 milliards, dont 1 856,6 milliards de recettes internes et 380 milliards d'emprunts et dons, soit un taux de réalisation de 67,5%. En glissement annuel, elles sont en hausse de 199,1 milliards (+9,8%). Cette hausse est attribuable tant aux recettes internes qu'aux emprunts et dons. Au 31 décembre 2014, les ressources budgétaires sont estimées à 3 447,7 milliards, en dépassement de 135,7 milliards, en raison des réalisations plus importantes que prévues des recettes internes et des prêts projets.

##### 8.1.1.1. Recettes budgétaires internes

Au terme des huit premiers mois de 2014, les recettes budgétaires internes se chiffrent à 1 856,6 milliards, soit un taux de réalisation de 68,7%. Elles croissent de 189,7 milliards (+11,4%) par rapport à la même période de l'exercice 2013. Les recettes internes se situeraient à 2 755,7 milliards au 31 décembre 2014, en dépassement de 52,7 milliards par rapport aux prévisions. Elles sont composées de recettes pétrolières et non pétrolières.

Graphique 25: Evolution des réalisations des composantes des recettes internes de 2010 à 2014 (en milliards)



##### 8.1.1.1.1. Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières recouvrées se situent à 400,8 milliards au 31 août 2014, soit un taux de réalisation de 55,8%. Elles comprennent 297,7 milliards de redevance SNH et 103,1 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières. Elles diminuent de 4,7% en glissement annuel. Au 31 décembre 2014, les recettes pétrolières devraient s'établir à 705,7 milliards, dont 546 milliards de redevance SNH et 159,7 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières.

#### 8.1.1.1.2. Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières encaissées à fin août 2014 s'élèvent à 1 455,8 milliards, enregistrant un taux de réalisation de 73,3%. Elles s'accroissent de 16,8% en glissement annuel. Au 31 décembre 2014, elles sont estimées à 2 050 milliards, en dépassement de 65 milliards comparativement aux prévisions. Elles sont constituées des impôts et taxes intérieurs, des recettes douanières et des recettes non fiscales.

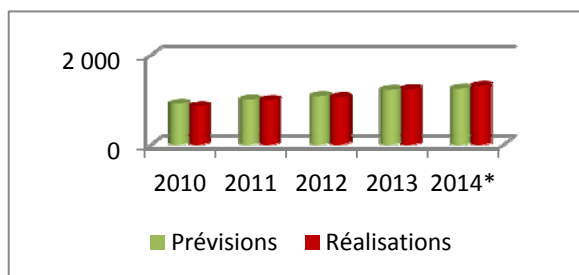
#### Impôts et taxes intérieurs

Les impôts et taxes intérieurs recouverts au 31 août 2014 se chiffrent à 947 milliards, soit un taux de réalisation de 76,4%. Les réalisations des principales rubriques sont les suivantes : 292,2 milliards au titre de la TVA ; 239,6 milliards pour l'impôt sur les sociétés non pétrolières ; 189 milliards pour l'IRPP ; et 82,3 milliards pour la TSPP. En glissement annuel, les impôts et taxes intérieurs sont en augmentation de 20,9%. Cette performance est attribuable au renforcement de l'efficacité des services de recouvrement et à l'amélioration de la sécurisation des recettes. Au 31 décembre 2014, les impôts et taxes sont estimés à 1 299 milliards, en surplus de 59 milliards par rapport aux prévisions de la loi de finances.

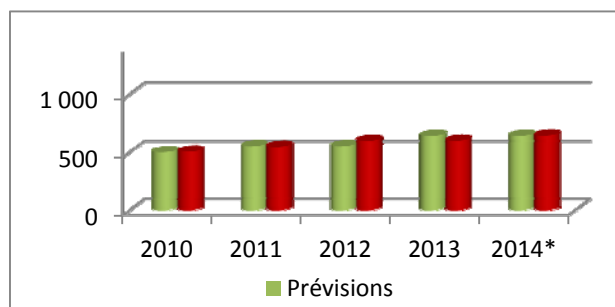
#### Recettes douanières

Les recettes douanières s'établissent à 435,2 milliards au 31 août 2014, soit un taux de réalisation de 68,2%. Elles comprennent principalement 217,7 milliards de TVA à l'importation et 194,8 milliards de droits de douane. Elles augmentent de 10,5% par rapport au 31 août 2013. Au 31 décembre 2014, les recettes douanières se situeraient à 641 milliards.

Graphique 26 : Prévisions et réalisations des recettes des impôts et taxes de 2010 à 2014 (en milliards)



Graphique 27 : Prévisions et réalisations des recettes douanières de 2010 à 2014 (en milliards)



#### Recettes non fiscales

A fin août 2014, les recettes non fiscales se chiffrent à 73,6 milliards, correspondant à un taux de réalisation de 68,8%. Elles progressent de 6,4% par rapport aux huit premiers mois de l'année précédente. Au 31 décembre 2014, leur estimation est de 110 milliards. Les recettes non fiscales comprennent, les recettes des services et des domaines, les dividendes, les cotisations aux caisses de retraite et le droit de transit pétrolier.

#### 8.1.1.2. Emprunts et dons

La loi de finances 2014 a prévu des emprunts et dons à hauteur de 609 milliards, dont 274 milliards de prêts projets, 55 milliards de dons et, 280 milliards d'émission de titres publics. A fin août 2014, les décaissements sont de 380 milliards, soit un taux de réalisation de 62,4%. Ils comprennent 257,8 milliards de prêts projets ; 22,2 milliards de dons ; et 100 milliards d'émission de titres

publics. Ils augmentent de 31,6% en glissement annuel. A fin décembre 2014, ils sont estimés à 692 milliards.

S'agissant de l'émission des titres publics, le Trésor public a émis des bons et obligations du Trésor pour un montant de 100 milliards. D'ici la fin de l'exercice, de nouvelles émissions devraient intervenir pour un montant de 190 milliards, dont 150 milliards au titre de l'emprunt obligataire.

**Tableau 60 : Ressources budgétaires de l'exercice 2014 (en milliards)**

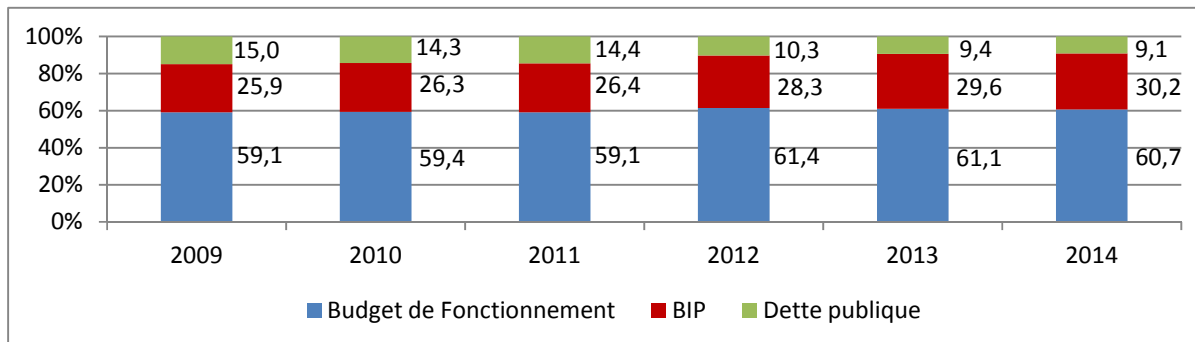
RUBRIQUES	L.F.	Réalisations	Réalisations	Estimations	Taux d'exécution	Variations	
	2014	au 31/08/2013	au 31/08/2014	au 31/12/2014	au 31/07/2014 (%)	(b/c)	(b/c)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c/a)	(abs)	(%)
<b>A- RECETTES INTERNES</b>	<b>2 703,0</b>	<b>1 666,9</b>	<b>1 856,6</b>	<b>2 755,7</b>	<b>68,7</b>	<b>189,7</b>	<b>11,4</b>
<b>I-Recettes pétrolières</b>	<b>718,0</b>	<b>420,7</b>	<b>400,8</b>	<b>705,7</b>	<b>55,8</b>	<b>-19,9</b>	<b>-4,7</b>
1-Redevance SNH	546,0	307,1	297,7	546,0	54,5	-9,4	-3,1
2- IS pétrole	172,0	113,6	103,1	159,7	59,9	-10,5	-9,2
<b>II- Recettes non pétrolières</b>	<b>1 985,0</b>	<b>1 246,2</b>	<b>1 455,8</b>	<b>2 050,0</b>	<b>73,3</b>	<b>209,6</b>	<b>16,8</b>
<b>1- Recettes Fiscales</b>	<b>1 878,0</b>	<b>1 177,0</b>	<b>1 382,2</b>	<b>1 940,0</b>	<b>73,6</b>	<b>205,2</b>	<b>17,4</b>
<b>a- Recettes des impôts et taxes</b>	<b>1 240,0</b>	<b>783,0</b>	<b>947,0</b>	<b>1 299,0</b>	<b>76,4</b>	<b>164,0</b>	<b>20,9</b>
dont – IRPP	209,0	153,5	189,0	212,0	90,4	35,5	23,1
- TVA	437,8	222,8	292,2	442,0	66,7	69,4	31,1
- IS non pétrole	272,0	201,4	239,6	294,0	88,1	38,2	19,0
- Droits d'accises	100,0	63,2	70,7	105,0	70,7	7,5	11,9
- Droits d'enreg.et timbre	74,6	44,2	49,2	75,0	66,0	5,0	11,3
- TSPP	110,0	74,6	82,3	121,0	74,8	7,7	10,3
<b>b- Recettes douanières</b>	<b>638,0</b>	<b>394,0</b>	<b>435,2</b>	<b>641,0</b>	<b>68,2</b>	<b>41,2</b>	<b>10,5</b>
dont - Droit de douane/import.	282,7	178,1	194,8	284,0	68,9	16,7	9,4
- TVA import	323,0	194,0	217,7	324,0	67,4	23,7	12,2
- Droits d'accises/import.	17,5	9,3	8,1	15,0	46,3	-1,2	-12,9
- Droits de sortie	8,3	6,3	9,8	12,0	118,1	3,5	55,6
<b>2- Recettes non fiscales</b>	<b>107,0</b>	<b>69,2</b>	<b>73,6</b>	<b>110,0</b>	<b>68,8</b>	<b>4,4</b>	<b>6,4</b>
<b>B- EMPRUNTS ET DONS</b>	<b>609,0</b>	<b>370,6</b>	<b>380,0</b>	<b>692,0</b>	<b>62,4</b>	<b>9,4</b>	<b>2,5</b>
- Prêts projets	274,0	269,8	257,8	357,0	94,1	-12,0	-4,4
- Dons	55,0	24,8	22,2	55,0	40,4	-2,6	-10,5
dont C2D	38,0	20,1	19,2	38,0	50,5	-0,9	-4,5
- Emission titres publics	280,0	76,0	100,0	280,0	35,7	24,0	31,6
<b>TOTAL RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>3 312,0</b>	<b>2 037,5</b>	<b>2 236,6</b>	<b>3 447,7</b>	<b>67,5</b>	<b>199,1</b>	<b>9,8</b>

Source: MINFI/DAE

### 8.1.2. Exécution des dépenses budgétaires

Les lois de finances de ces dernières années traduisent la volonté du Gouvernement d'augmenter les crédits d'investissement public afin d'agir durablement sur la croissance et l'emploi. L'objectif est de porter le BIP à 30% au moins du budget total ; il a été atteint au cours de l'exercice 2014. La part du BIP dans le budget est passée de 17,4% en 2008 à 30,2% en 2014.

**Graphique 28: Parts du budget de fonctionnement, du BIP et de la dette publique dans le budget de l'Etat (en % du total)**



Les dépenses budgétaires prévues dans la loi de finances 2014 se chiffrent à 3 312 milliards, dont

2 009,2 milliards de dépenses courantes hors intérêts (60,7% du total), 1 000 milliards pour le budget d'investissement public (30,2%), et 302,8 milliards pour le service de la dette publique (9,1%).

Au terme des huit premiers mois de l'exercice, les dépenses s'élèvent à 2 180,2 milliards, soit un taux d'exécution de 65,8%. Elles sont en hausse de 8,2% en glissement annuel, du fait de l'accroissement des dépenses courantes (+90,5 milliards), du service de la dette publique (+65,4) milliards, et des dépenses d'investissement (+8,7 milliards). Les dépenses sont estimées à 3 397 milliards à la fin de l'exercice, en dépassement de 85 milliards par rapport aux prévisions, du fait notamment de l'amélioration de l'absorption des financements extérieurs dans la réalisation des projets d'investissement public.

#### **8.1.2.1. Dépenses de fonctionnement**

Les dotations au titre des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2014 s'élèvent à 1 476 milliards, dont 835 milliards pour les dépenses de personnel et 641 milliards pour les dépenses de biens et services. Au 31 août 2014, elles se chiffrent à 961,3 milliards, soit un taux d'exécution de 65,1%. Les dépenses de personnel s'établissent à 550,3 milliards pour un taux d'exécution de 65,9%. Les dépenses de biens et services se situent à 411 milliards, soit un taux d'exécution de 64,1%. Au 31 décembre 2014, l'exécution des dépenses de fonctionnement devrait être conforme aux prévisions.

#### **8.1.2.2. Dépenses de transferts et chapitres communs**

Les dotations budgétaires au titre des pensions, transferts et subventions sont de 533,2 milliards. A fin août 2014, les dépenses s'élèvent à 389,6 milliards, soit un taux d'exécution de 73,1%. Elles enregistrent une hausse de 22,1% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les pensions sont exécutées à hauteur de 110,2 milliards, soit un taux d'exécution de 71,1%.

#### **8.1.2.3. Dépenses d'investissement public**

Une dotation de 1 000 milliards a été allouée au titre des dépenses d'investissement public dans la loi de finances, dont 291 milliards sur financements extérieurs, 639 milliards sur ressources propres, et 70 milliards de dépenses de restructuration et de réhabilitation.

A fin août 2014, les dépenses d'investissement public sont exécutées à hauteur de 618 milliards, soit un taux d'exécution de 61,8%. Elles sont en hausse de 8,7 milliards en glissement annuel. Sur financements extérieurs, elles se chiffrent à 260,7 milliards, soit un taux d'exécution de 89,6%. Sur ressources propres, elles sont de 325,2 milliards, soit un taux d'exécution de 50,9%. Le taux d'exécution des dépenses de restructuration est de 45,9%.

Au terme de l'exercice, les dépenses d'investissement public atteindrait 1 085 milliards, en dépassement de 85 milliards par rapport à la dotation. Ce dépassement résulterait essentiellement des dépenses d'investissement sur financements extérieurs.

#### 8.1.2.4. La dette publique

Le service de la dette publique a été prévu dans la loi de finances 2014 à 302,8 milliards, dont 104,4 milliards pour la dette extérieure. Au 31 août 2014, les paiements s'élèvent à 211,3 milliards, soit un taux d'exécution de 69,8%. Le service effectif de la dette extérieure est de 85,8 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 82,2%. Il comprend 47,4 milliards de principal et 38,4 milliards d'intérêts. Les paiements relatifs à la dette intérieure sont de 125,5 milliards, soit un taux d'exécution de 63,3%. Ils se répartissent notamment en : 22,9 milliards d'amortissement du principal, 49 milliards de remboursement des crédits de TVA et 9,3 milliards d'arriérés intérieurs.

A fin décembre 2013, l'encours de la dette publique est de 2 603 milliards, soit 17,8% du PIB. Au 30 juin 2014, il s'établit à 2 901 milliards (18,2% du PIB), dont 2 124 milliards pour la dette extérieure et 777 milliards pour la dette intérieure.

**Tableau 61 : Dépenses budgétaires de l'exercice 2014 (en milliards)**

RUBRIQUES	L.F. 2014 (a)	Réalizations au 31/08/2013 (b)	Réalizations au 31/08/2014 (c)	Estimations au 31/12/2014 (d)	Taux d'exécution au 31/07/2014 (%) (c/a)	Variation	
						(b/c) (abs)	(b/c) (%)
<b>DEPENSES</b>							
<b>I-Dépenses courantes</b>	<b>2 009,2</b>	<b>1 260,4</b>	<b>1 350,9</b>	<b>2 009,2</b>	<b>67,2</b>	<b>90,5</b>	<b>7,2</b>
Dépenses de personnel	835,0	525,6	550,3	835,0	65,9	24,7	4,7
Dépenses de Biens & Services	641,0	415,8	411,0	641,0	64,1	-4,8	-1,2
dont - C2D	11,0	1,8	11,4	11,0	103,6	9,6	533,3
Transferts et pensions	533,2	319,0	389,6	533,2	73,1	70,6	22,1
<b>II- Dépenses d'investissement</b>	<b>1 000,0</b>	<b>609,3</b>	<b>618,0</b>	<b>1 085,0</b>	<b>61,8</b>	<b>8,7</b>	<b>1,4</b>
Sur financements extérieurs	291,0	274,6	260,7	376,0	89,6	-13,9	-5,1
Sur ressources propres	639,0	323,4	325,2	639,0	50,9	1,8	0,6
1- Investissement hors C2D	618,0	310,4	308,0	618,0	49,8	-2,4	-0,8
2- C2D	21,0	13,0	17,2	21,0	81,9	4,2	32,3
Dépenses de restructuration	70,0	11,3	32,1	70,0	45,9	20,8	184,1
<b>III- Service de la dette publique</b>	<b>302,8</b>	<b>145,9</b>	<b>211,3</b>	<b>302,8</b>	<b>69,8</b>	<b>65,4</b>	<b>44,8</b>
Dette extérieure	104,4	61,4	85,8	104,4	82,2	24,4	39,7
Dette intérieure	198,4	84,5	125,5	198,4	63,3	41,0	48,5
dont - amortissement du principal	23,0	28,9	22,9	23,0	99,6	-6,0	-20,8
- Remboursement crédits TVA	90,0	44,0	49,0	90,0	54,4	5,0	11,4
- Arriérés intérieurs	20,1	12,5	9,3	20,0	46,3	-3,2	-25,6
<b>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>3 312,0</b>	<b>2 015,6</b>	<b>2 180,2</b>	<b>3 397,0</b>	<b>65,8</b>	<b>164,6</b>	<b>8,2</b>

Source: MINFI/DAE

#### 8.2. Projet de budget de l'exercice 2015

Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2015 repose sur les hypothèses macroéconomiques clés suivantes : i) une croissance réelle du PIB de 5,8% dont 5,8% pour le PIB non pétrolier ; ii) un taux d'inflation projeté à 3% ; iii) un cours du baril de pétrole camerounais à 89,6 dollars et une production de 31,1 millions de barils ; iv) un taux de change du dollar à 500,7 FCFA ; vii) un solde budgétaire global base engagement à environ -3,0% du PIB ; viii) un déficit extérieur courant plafonné à environ 3,5% du PIB.

Sur cette base, le projet de budget 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 746,6 milliards soit une augmentation de 13,1% par rapport au budget 2014. La prise en compte des évolutions depuis l'élaboration du budget 2014, a en réalité permis de caler le budget 2015 sur la base d'une augmentation de 4,9% par rapport à la réalisation estimée du budget 2014.

## 8.2.1. Analyse des recettes

**Tableau 62 : Ventilation des recettes (millions FCFA)**

IMPUTATIONS	LIBELLES	2014	2015
	<b>A - RECETTES PROPRES</b>	<b>2 703 000</b>	<b>3 022 483</b>
	<b>I - RECETTES FISCALES</b>	<b>1 878 030</b>	<b>2 096 530</b>
721	IMPOTS SUR LES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	176 600	211 015
723	IMPOTS SUR LES BENEFICES DES SOCIETES NON PETROLIERES	272 000	307 000
724	IMPOTS SUR LES REVENUS SERVIS AUX PERSONNES DOMICILIEES HORS CAMEROUN	52 000	92 500
728	IMPOTS SUR LES MUTATIONS ET LES TRANSACTIONS	38 000	40 400
730	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES	760 800	820 000
731	TAXES SUR DES PRODUITS DETERMINES ET DROITS D'ACCISES	227 500	236 000
732	TAXES SUR DES SERVICES DETERMINES	5 000	2 285
733	IMPOTS SUR LE DROIT D'EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE	7 900	10 150
734	IMPOTS SUR L'AUTORISATION D'UTILISER DES BIENS OU D'EXERCER DES ACTIVITES	30	30
735	AUTRES IMPOTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	7 500	11 920
736	DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	285 880	306 650
737	DROITS ET TAXES A L'EXPORTATION ET AUTRES IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR	11 620	21 050
738	DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	33 200	37 530
	<b>II - AUTRES RECETTES</b>	<b>824 970</b>	<b>925 953</b>
171	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE AVALISEE	0	9 377
172	REMBOURSEMENTS A L'ETAT DE LA DETTE RETROCEDEE	0	49 706
710	DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	13 453	13 453
714	VENTES ACCESSOIRES DE BIENS	79	79
716	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	16 666	16 666
719	LOYERS DES IMMEUBLES ET REVENUS DES DOMAINES	3 981	3 981
741	REVENUS DU SECTEUR PETROLIER	733 000	774 900
745	PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR	18 376	17 376
761	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES RELEVANT	38 000	39 000
771	AMENDES ET CONDAMNATIONS PECUNIAIRES	1 415	1 415
	<b>B - EMPRUNTS ET DONS</b>	<b>609 000</b>	<b>724 117</b>
150	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS MULTILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	101 719	132 800
151	TIRAGES SUR LES EMPRUNTS BILATERAUX DIRECTS A L'EXTERIEUR	172 281	213 117
161	EMISSIONS DES BONS DU TRESOR SUPERIEURS A DEUX ANS	280 000	320 000
769	DONS EXCEPTIONNELS DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	55 000	58 200
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT (A+B)</b>	<b>3 312 000</b>	<b>3 746 600</b>

### 8.2.1.1. Recettes fiscales

Les recettes fiscales s'élèvent à 2 096,5 milliards, en augmentation de 11,6%. Cette importante variation est due, d'une part ; au fait que ses plus importantes composantes que sont la TVA et les droits et taxes à l'importation, affichent respectivement des accroissements de 7,8% et 7,3% et d'autre part à l'accroissement important des autres composantes à savoir : l'IRPP qui augmente de 19,5%, l'impôt sur les bénéfices des sociétés non pétrolières qui s'accroît de 12,9% et les taxes sur les produits déterminés et droits d'accises qui s'accroissent de 3,7% pour se situer à 236 milliards.

### 8.2.1.2. Autres recettes

Les autres recettes de l'Etat sont en augmentation de 5,1% en raison essentiellement de l'accroissement des revenus du secteur pétrolier qui passent de 751,4 milliards en 2014 à 792,3 milliards en 2015, soit un accroissement de 5,7%. Les revenus du secteur pétrolier sont composés de la redevance SNH qui s'accroît seulement de 0,7%, des droits de passage du pipeline qui augmentent de 58%, et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières qui s'accroît de 17,0% pour se situer à 201 milliards.

### 8.2.1.3. Emprunts et dons

Les ressources attendues au titre des emprunts et dons se chiffrent à 783,2 milliards contre 609 milliards en 2014, soit une augmentation de 28,6%. Elles comprennent 405 milliards de prêts et 58,2 milliards de dons dont 40,4 milliards au titre du C2D. A ces deux rubriques il faut ajouter

l'émission des obligations par l'Etat à hauteur de 320 milliards.

### 8.2.2. Analyse des dépenses

Le tableau ci-après présente la structure des dépenses du projet de budget de l'exercice 2015. Cette structure est dictée par la nécessité de réconcilier l'exigence d'honorer les charges récurrentes, d'assurer un minimum de dépenses pour le bon fonctionnement des administrations, d'honorer à nos obligations d'endettement et de mener à bien les projets en conformité avec le DSCE.

**Tableau 63 : Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)**

RUBRIQUES	2014	2015	Variations	
			%	Absolues
Dépenses de personnel	835,0	900,0	7,8	65,0
Achats de biens et services	641,0	715,6	11,6	74,6
Transferts et subventions	533,2	544,3	2,1	11,1
Dépenses en capital	1 000	1 150,0	15,0	150,0
Dette publique	302,8	436,7	44,2	133,9
<b>TOTAL</b>	<b>3 312</b>	<b>3 746,6</b>	13,1	434,6

Source: MINFI/DGB

#### 8.2.2.1. Dépense de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de 65,0 milliards. Cet accroissement est à mettre en relief d'une part, avec la récente mesure prise par le gouvernement d'augmenter les salaires des agents publics ; et d'autre part, par la prise en charge complète de nouveaux enseignants sortis des Ecoles Normales Supérieures ; ainsi que les élèves des grandes écoles, les recrutements annoncés dans les forces armées et la police. A cela, il faudrait ajouter la poursuite de la prise en compte des Chefs traditionnels dans le fichier solde de l'Etat.

#### 8.2.2.2. Achat de biens et services

Les achats de biens et services sont destinés au fonctionnement des administrations. Ils connaissent un accroissement de 74,6 milliards, soit 11,6%. Cet important accroissement vise la prise en charge des dépenses liées à la prévention de l'épidémie EBOLA, aux problèmes de sécurité et à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019.

#### 8.2.2.3. Transferts et subventions

Afin d'entreprendre les opérations de transfert aux autres organismes publics, de prendre en charge les pensions et le soutien du prix à la pompe des carburants à hauteur de 201,3 milliards, et de respecter les engagements de contribution aux organismes internationaux. L'Etat dispose pour l'année 2015 d'une enveloppe de 544,3 milliards, en hausse de 2,1% soit 11,1 milliards par rapport à l'année précédente. Cette légère hausse permettra de prendre en charge les subventions de fonctionnement des nouveaux EPA créés, les pensions des agents publics mis à la retraite et de mettre à jour les contributions de l'Etat aux organismes internationaux.

#### 8.2.2.4. Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 1 150 milliards, comparés au 1 000,0 milliards de 2014, il y a une augmentation relative de 15,0% soit 150,0 milliards. Cet accroissement est en droite ligne avec l'option du Gouvernement d'augmenter de 1% du PIB, les dépenses en capital. La répartition des dépenses en capital est la suivante : (i) 1 075,0 milliards d'opérations de développement dont 425,0 milliards sur financements extérieurs et 157,0 milliards pour les interventions en investissements (port en eau profonde de Kribi, projet acropole, taxes et droits de douane,...), il est important de souligner que ce chapitre cette année 2015, continue de ne pas prendre en charge les fonds de contrepartie d'un grand nombre de projets ventilés par chapitre ; (ii) 30 milliards pour les réhabilitations ; (iii) 45 milliards pour les participations.

#### 8.2.2.5. Dette publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2015 est en augmentation de 44,2% et se chiffre à 302,8 milliards, il se répartit ainsi qu'il suit : (i) la dette extérieure pour 109,5 milliards contre 104,4 milliards en 2014 ; (ii) la dette intérieure pour 327,2 milliards contre 198,4 milliards l'exercice précédent.

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 64: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2015 (en millions)**

				Variations %
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	52 241	55 231	5,7
02	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	10 519	11 617	10,4
03	ASSEMBLEE NATIONALE	18 071	19 021	5,3
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	14 430	15 022	4,1
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 837	1 837	0,0
06	RELATIONS EXTERIEURES	28 855	30 605	6,1
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	40 510	45 343	11,9
08	JUSTICE	46 259	47 992	3,7
09	COUR SUPREME	4 410	4 728	7,2
10	MARCHES PUBLICS	22 755	23 479	3,2
11	CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	4 957	5 167	4,2
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	86 600	96 799	11,8
13	DEFENSE	198 522	209 264	5,4
14	CULTURE	3 922	4 072	3,8
15	EDUCATION DE BASE	174 580	188 583	8,0
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	21 541	23 786	10,4
17	COMMUNICATION	10 368	9 544	-7,9
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	49 252	51 944	5,5
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	12 260	13 847	12,9
20	FINANCES	49 835	48 424	-2,8
21	COMMERCE	5 594	6 174	10,4
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	47 802	40 763	-14,7
23	TOURISME ET LOISIRS	9 279	9 704	4,6
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	232 628	251 478	8,1
26	JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	9 046	9 868	9,1
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE ET DEV DURABLE	6 461	7 161	10,8
29	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	9 378	9 811	4,6
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	98 361	108 692	10,5
31	ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	29 923	31 712	6,0
32	EAU ET ENERGIE	108 796	125 988	15,8
33	FORETS ET FAUNE	17 825	18 756	5,2
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	16 477	19 185	16,4
36	TRAVAUX PUBLICS	262 592	320 753	22,1
37	DOMAINES, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	20 829	22 586	8,4
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	80 188	103 226	28,7
39	ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT	11 777	12 360	5,0
40	SANTE PUBLIQUE	165 870	207 066	24,8
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	4 363	4 632	6,2
42	AFFAIRES SOCIALES	6 232	6 210	-0,4
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	4 574	5 008	9,5
45	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	39 259	43 673	11,2
46	TRANSPORTS	7 851	8 163	4,0
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	12 605	13 456	6,8
51	ELECTIONS CAMEROON	11 136	10 636	-4,5
52	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	1 220	1 220	0,0
53	SENAT	15 200	15 200	0,0
95	REPORTS DE CREDITS	7 000	7 500	7,1
	<b>TOTAL CHAPITRES ET ORGANISMES</b>	<b>2 093 990</b>	<b>2 327 286</b>	<b>11,1</b>
	<b>dont DEPENSES COURANTES (i)</b>	<b>1 307 517</b>	<b>1 410 286</b>	<b>7,9</b>
	<b>dont DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>786 473</b>	<b>917 000</b>	<b>16,6</b>
55	PENSIONS	155 000	183 000	18,1
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	348 200	331 300	-4,9
65	DEPENSES COMMUNES	198 483	235 314	18,6
	<b>TOTAL CHAPITRES COMMUNS FONCTIONNEMENT (ii)</b>	<b>701 683</b>	<b>749 614</b>	<b>6,8</b>
	<b>TOTAL DEPENSES COURANTES (i) + (ii) [A]</b>	<b>2 009 200</b>	<b>2 159 900</b>	<b>7,5</b>
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	104 400	109 500	4,9
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	198 400	327 200	64,9
	<b>TOTAL SERVICE DE LA DETTE [B]</b>	<b>302 800</b>	<b>436 700</b>	<b>44,2</b>
	<b>DEPENSES EN CAPITAL CHAPITRES ET ORGANISMES</b>	<b>786 473</b>	<b>918 000</b>	<b>16,7</b>
	Dont FINANCEMENT EXTERIEUR	291 000	425 000	46,0
92	PARTICIPATIONS	45 000	45 000	0,0
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	25 000	30 000	25,0
94	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	143 527	158 000	10,1
	<b>TOTAL DEPENSES EN CAPITAL [C]</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 150 000</b>	<b>15,0</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT [A]+[B]+[C]</b>	<b>3 312 000</b>	<b>3 746 600</b>	<b>13,1</b>

Source: MINFI/DGB

### 8.3. Projections budgétaires en 2016 et 2017

Les projections budgétaires en 2016 et 2017 s'appuient sur les hypothèses macroéconomiques suivantes : (i) des taux de croissance respectifs de 4,8% et 4,9% dont 5,6% pour le PIB non pétrolier sur les deux années ; (ii) des déflateurs du PIB non pétrolier de 2,4% et 2,3% respectivement ; (iii) un taux d'inflation moyen de 3% ; (iv) une baisse de la production de pétrole qui s'établirait à 27,1 et 23 millions de barils en 2016 et 2017 ; (v) un cours du baril du pétrole camerounais à 85,1 et 82,3 dollars respectivement ; (vi) des taux de change \$/FCFA projetés à 504,5 et 508,1; (vii) un déficit du compte courant de 5,2% en moyenne sur les deux années.

Du côté des ressources et suivant leur mode de calcul, les recettes internes se subdivisent en recettes pétrolières et non pétrolières. Les autres ressources sont les emprunts publics (y compris les titres) et les dons. Les recettes pétrolières sont projetées à partir des hypothèses sur la production, le prix du baril et le taux de change \$/FCFA. La projection des recettes non pétrolières ne prend en compte que l'effet croissance, mais pas les mesures d'administration ou de politique fiscales. La croissance nominale du PIB est prévue à 8% en 2016 et à 7,9% en 2017. Du côté des dépenses, trois grandes rubriques les composent : les dépenses courantes, les dépenses en capital et le service de la dette publique.

Pour l'exercice 2016, les recettes internes sont projetées à 3 124 milliards dont 739,8 milliards de recettes pétrolières et 2 384,2 milliards de recettes non pétrolières. Les autres recettes sont prévues à 470,9 milliards, non compris l'émission des titres publics. Au total et sur la base des hypothèses macroéconomiques ci-dessous, les recettes budgétaires projetées sont de 3 594,9 milliards. Les dépenses sont prévues à 3 998,5 milliards dont 2 193,4 milliards de dépenses courantes, 1 329,9 milliards de dépenses en capital et 475,2 milliards de service de la dette publique. La projection des dépenses en capital est basée sur l'hypothèse d'accroissement de 0,5% du PIB du budget d'investissement public. Il s'en dégage un besoin de financement de l'ordre 403,6 milliards.

En 2017, les ressources budgétaires attendues s'élèvent à 3 646,3 milliards dont 3 185,7 milliards de recettes internes et 460,6 milliards des autres recettes, hors titres publics. Les recettes internes comprennent 613,2 milliards de recettes pétrolières et 2 572,5 milliards de recettes non pétrolières. Les dépenses totales sont projetées à 4 160,2 milliards et comprennent 2 281 milliards de dépenses courantes, 1 425,8 milliards de dépenses en capital et 453,4 milliards de service de la dette. Il en résulte un besoin de financement d'environ 513,9 milliards. Comme en 2016, le besoin peut être financé par émission des titres publics, sans préjudicier la soutenabilité budgétaire à moyen et long termes de l'endettement de l'Etat.

**Tableau 65: Projections budgétaires**

LIBELLES	LF. 2014	2014 révisé	LF. 2015	2016	2017
<b>A -RECETTES TOTALES (I+II)</b>	<b>3312,0</b>	<b>3447,7</b>	<b>3746,6</b>	<b>3594,9</b>	<b>3646,3</b>
<b>I -RECETTES INTERNES</b>	<b>2703,0</b>	<b>2755,7</b>	<b>2963,4</b>	<b>3124,0</b>	<b>3185,7</b>
<b>1-Recettes pétrolières</b>	718,0	705,7	751,2	739,8	613,2
- Redevance SNH	546,0	546,0	549,9	536,3	443,7
- Impôts/Stés pétrolières	172,0	159,7	201,3	203,5	169,5
<b>* Recettes non pétrolières nettes</b>	<b>1985,0</b>	<b>2050,0</b>	<b>2212,2</b>	<b>2384,2</b>	<b>2572,5</b>
- Impôts et taxes	1240,0	1299,0	1403,8	1516,1	1635,8
- Recettes douanières	638,0	641,0	692,7	748,1	807,2
- Recettes non fiscales	107,0	110,0	115,7	120,0	129,4
<b>II - AUTRES RECETTES</b>	<b>609,0</b>	<b>692,0</b>	<b>783,2</b>	<b>470,9</b>	<b>460,6</b>
- Prêts projets	274,0	357,0	405,0	405,0	405,0
- Dons	55,0	55,0	58,2	65,9	55,6
- Emission de titres publics	<b>280,0</b>	<b>280,0</b>	<b>320,0</b>		
*Obligations du Trésor (OTA)	180,0	180,0			
* Bons du Trésor (BTA)	100,0	100,0			

<b>LIBELLES</b>	<b>LF. 2014</b>	<b>2014 révisé</b>	<b>LF. 2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>B - DEPENSES TOTALES (I+II+III)</b>	<b>3312,0</b>	<b>3397,0</b>	<b>3746,6</b>	<b>3998,5</b>	<b>4160,2</b>
<b>I - DEPENSES COURANTES</b>	<b>2009,2</b>	<b>2009,2</b>	<b>2159,9</b>	<b>2193,4</b>	<b>2281,0</b>
1- Dépenses de personnel	835,0	835,0	900,0	922,4	953,6
2- Achats sur biens et services	641,0	641,0	715,6	734,8	764,1
3- Transferts et subventions	533,2	533,2	544,3	536,2	563,3
Subventions	378,2	378,2	361,3	377,5	393,8
dt Sub. SONARA (soutien prix carburant)	220,0	220,0	201,3	211,3	221,3
Autres subventions	158,2	158,2	160,0	166,2	172,5
Pensions	155,0	155,0	183,0	158,7	169,5
<b>II- DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>1000,0</b>	<b>1085,0</b>	<b>1150,0</b>	<b>1329,9</b>	<b>1425,8</b>
* Dépenses sur FINEX	291,0	376,0	425,0	441,0	474,5
* Dépenses sur ressources internes	639,0	639,0	650,0	818,9	881,3
* Dépenses de restructurations	70,0	70,0	75,0	70,0	70,0
<b>III- DETTE PUBLIQUE</b>	<b>302,8</b>	<b>302,8</b>	<b>436,7</b>	<b>475,2</b>	<b>453,4</b>
* Dette extérieure	<b>104,4</b>	<b>104,4</b>	<b>109,5</b>	<b>95,6</b>	<b>92,7</b>
- Intérêts	23,5	23,5	30,5	27,7	26,3
- Principal	80,9	80,9	79,0	67,9	66,4
* Dette intérieure	<b>198,4</b>	<b>198,4</b>	<b>327,2</b>	<b>379,6</b>	<b>360,7</b>
dont : - Intérêts	15,3	15,3	14,6	6,4	7,7
- Principal	23,1	23,1	46,6	194,7	168,2
- Arriérés intérieurs	20,1	20,1	116,1	9,8	8,2
- Autres arriérés (comptes 42 EPA au Trésor)			100,0		
- Remboursement Crédits TVA	90,0	90,0	100,0	98,7	106,5
- Remboursement emprunt obligataire	50,0	50,0	50,0	70,0	70,0
<b>Besoin de financement</b>	<b>0,0</b>	<b>-50,7</b>	<b>0,0</b>	<b>403,6</b>	<b>513,9</b>

Source: MINFI/DAE

#### **8.4. Exposé de motif des mesures nouvelles**

Les propositions de modifications de la législation fiscale en vigueur ont été faites autour des grands axes de la politique fiscale gouvernementale, définis par le Président de la République dans sa circulaire relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2015. Les mesures retenues visent notamment:

- le renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales ;
- la poursuite de l'élargissement de l'assiette et de l'amélioration de la sécurisation des recettes fiscales ;
- l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires;
- la rationalisation et la modernisation du système fiscal.

#### **ARTICLE 3: imposition de plein droit à l'IS des établissements de microfinance.**

Les activités des établissements de microfinance sont de plus en plus orientées vers la recherche du profit avec des prestations identiques à celles offertes par les institutions financières classiques opérant dans ce domaine et normalement soumises à l'impôt sur le bénéfice.

Afin de corriger les distorsions de concurrence nées de la non-imposition de ces structures, rétablir l'équité fiscale et sécuriser les dépôts des épargnants, il est proposé de soumettre à l'Impôt sur les sociétés (IS) et à l'obligation de tenue de la comptabilité qui en résulte les établissements de micro finance quelle que soit leur catégorie.

#### **ARTICLES 5 bis, 18 bis, 100 Ter, L1 et L4: définition de la notion de société étrangère, mise à disposition des renseignements sur la propriété des sociétés et institution des obligations déclaratives à l'égard des trusts, des fiducies, structures similaires et des organismes à but non lucratif.**

La législation en vigueur ne permet pas de rattacher à la juridiction fiscale camerounaise les revenus issus de l'activité d'une entreprise étrangère qui ne dispose pas au Cameroun d'un établissement stable au sens des conventions fiscales internationales, ni d'obtenir des renseignements sur l'identité des propriétaires et

détenteurs des sociétés anonymes.

Aussi, afin de sécuriser les recettes fiscales d'une part, et de disposer des informations sur la propriété et la comptabilité de ces entités étrangères d'autre part, les dispositions nouvelles proposent-elles de définir des critères alternatifs permettant de les soumettre à la loi fiscale camerounaise. Dans le même ordre d'idées, il est proposé la tenue d'un registre des titres nominatifs émis par les SA.

De plus, dans le but d'assurer la disponibilité du renseignement sur l'identité de leurs propriétaires, le présent projet pose le principe de l'obligation d'immatriculation de toutes les associations, qu'elles soient à but lucratif ou non.

En outre, compte tenu des délais de procédure plus ou moins longs qui peuvent s'écouler pour obtenir les renseignements demandés, le législateur institue un délai de reprise de quatre ans qui court à compter de la réponse à la demande.

**ARTICLE 7 A-1-d : plafonnement de la déductibilité de la redevance sur les brevets, marques, dessins et modèles en cours de validité.**

Afin de limiter les risques d'évasion fiscale, il est proposé de renforcer l'encadrement des transactions intra-groupes. En effet, le mécanisme actuel de lutte contre le transfert illicite de bénéfices qui limite le plafonnement des frais généraux de siège et des frais d'études, d'assistance technique, comptable et financière est souvent contourné par le procédé de maquillage de ces frais en redevance de marque, qui pour leur part sont entièrement déductibles pour la détermination de l'impôt sur le revenu.

Aussi, le présent projet se propose-t-il de plafonner également la déductibilité des redevances de marque à 2,5% du bénéfice imposable comme c'est le cas des autres rémunérations versées à l'étranger.

Cette modification devrait contribuer à la lutte contre l'évasion fiscale internationale et par-delà, à élargir l'assiette fiscale.

**ARTICLE 8 bis (1), 143 et 149: limitation de la déductibilité des charges en matière d'IS et du droit à déduction en matière de TVA sur les paiements effectués en espèces.**

La législation fiscale en vigueur, dans l'optique de sécuriser les recettes fiscales et de lutter contre les transactions informelles, interdit la déductibilité des charges de valeur égale ou supérieure à 1.000.000 FCFA en matière d'impôt sur les sociétés ainsi que la non déduction de la TVA sur les factures de même montant lorsqu'elles ont été réglées en espèce.

Toutefois ce dispositif reste en retrait du Règlement CEMAC n° 02/03/CEMAC/UMAC/CM relatif aux systèmes, moyens et instruments de paiement qui proscrit l'acquittement des sommes en espèce d'un montant supérieur ou égal à cinq cent mille (500 000) FCFA dans tous les Etats de la CEMAC.

Aussi, la modification proposée vise-t-elle à mettre en conformité le droit national et le droit communautaire en vue d'une meilleure traçabilité des transactions économiques et la sécurisation des recettes fiscales.

Par ailleurs, afin de lutter contre le phénomène des fausses factures et réduire les demandes frauduleuses de remboursement des crédits de TVA, il est proposé de limiter le remboursement de cet impôt aux seules transactions ayant fait l'objet de règlement exclusif par voies bancaire, électronique et par chèque.

**ARTICLE 17: Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (IS).**

La grande majorité des législations fiscales prônent des taux d'imposition modérés avec une assiette fiscale large.

Or, le taux de l'IS de 38,5% actuellement en vigueur au Cameroun (taux nominal de 35 % majorés des centimes additionnels communaux de 10 %) est considéré par les observateurs comme un frein potentiel à l'attrait des investissements privés et à la compétitivité du Cameroun au regard du taux moyen applicable dans la plupart des pays.

A titre d'illustration, les pays à niveau de développement au notre comparable tels que le Gabon, la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont un taux d'IS de 25 %.

Dans l'optique de réduire les charges fiscales des entreprises, il est proposé une décade de cinq (05) points du taux de l'IS qui passerait de 35 % à 30 % couplée à des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale.

Cette baisse substantielle du taux de l'IS s'appliquera aux entreprises relevant du régime du droit commun dès lors que les autres contribuables bénéficieront déjà d'importants allègements en la matière (entreprises agréées à la loi du 18 avril 2013 sur les incitations fiscales, au régime boursier etc.).

**ARTICLES 21, 22,69 bis et 91 : relèvement des taux du minimum de perception et des acomptes.**

Le système contemporain de collecte de l'impôt sur le revenu privilégie des paiements d'acomptes mensuels tout au long de l'exercice avec un règlement du solde dû en fin de la déclaration annuelle du résultat. Les acomptes prélevés constituent dans ce cadre un minimum de perception pour les entreprises déficitaires ou à bénéfice dérisoire. Ce système présente l'avantage d'alléger la charge fiscale due par les entreprises en fin d'exercice.

A l'observation cependant, la grande majorité des entreprises camerounaises (plus de 70%) profitent de ce dispositif de facilitation pour ne payer que les acomptes mensuels en affichant systématiquement des déficits à l'occasion de leurs déclarations annuelles.

Afin de mettre fin à cette source d'évasion fiscale et rétablir l'équité avec les entreprises qui paient des soldes d'impôts en fin d'exercice, il est proposé de relever le niveau de minimum des acomptes mensuels et du minimum de perception pour les entreprises relevant du régime du réel de 1 à 2%.

**ARTICLES 24, 29, 36, 56, 69, 70, 87, 92.- arrimage de l'imposition des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) des personnes physiques au même régime que celui des personnes morales.**

La réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) intervenue en 2004 a posé le principe de l'imposition du contribuable « personne physique » sur la base de son revenu global constitué de l'ensemble des revenus nets catégoriels.

Au revenu global ainsi constitué est appliqué un barème progressif compris entre 10 % et 35 %, (centimes additionnels communaux non inclus), après abattement de 500.000 FCFA.

L'évaluation de cette réforme dix années après montre que très peu de contribuables ont déclaré au terme d'un exercice des revenus consolidés. En réalité, hormis les salaires, les autres catégories de revenus restent mal appréhendées.

Dans un souci d'équité fiscale, il est proposé dans le présent projet, d'instaurer un système d'imposition dual, qui sépare l'imposition des revenus en deux sources, en distinguant les traitements et salaires d'autres catégories de revenus. Dans cette optique, les revenus des bénéficiaires industriels et commerciaux et certains bénéficiaires non commerciaux similaires seront désormais soumis au taux proportionnel de 30%, comme c'est le cas pour les personnes morales.

**ARTICLES 42, 44, 343 et 543.- clarifications du régime des cessions de titres d'entreprises de droit camerounais réalisées à l'étranger.**

Les plus-values dégagées à l'occasion de la cession à l'étranger d'une entité de droit camerounais sont soumises à l'impôt sur les capitaux mobiliers depuis l'entrée en vigueur de la loi de finances pour l'exercice 2014.

Toutefois, de nouveaux types de montages juridiques internationaux sont apparus dans lesquels, ce ne sont plus les actions de la société de droit camerounais qui sont directement cédées, mais celles de la société étrangère qui possède l'entité de droit camerounais.

Dans l'objectif de lutter contre cette nouvelle forme de cession indirecte, source d'évasion fiscale internationale, il est proposé de modifier l'article 543-d du CGI afin de soumettre à la formalité

d'enregistrement au Cameroun les actes de cession d'actions faites à l'étranger dès lors qu'il est fait usage desdits actes au Cameroun.

De même, est-il envisagé dans le présent projet de viser expressément la cession indirecte, et confirmer son imposition.

### **ARTICLES 57 et 58 : imposition des revenus et bénéfices non commerciaux**

Les allocations, indemnités et autres rémunérations similaires constituent des revenus accessoires importants pour les bénéficiaires.

Or le caractère accessoire de ces rémunérations a jusque-là contribué à les faire échapper à tout prélèvement en raison de l'absence de précision sur leur traitement fiscal.

Afin de restaurer l'égalité des citoyens devant l'impôt et élargir l'assiette fiscale, il est suggéré dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2015, d'assujettir à l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers les revenus distribués par les entités ci-dessus, dans les mêmes conditions que les frais versés aux membres des Conseils d'Administration et autres instances de direction des entreprises privées.

### **ARTICLE 105: suppression du régime du réinvestissement du CGI**

La loi N°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé et les arrêtés d'application ont consacré le régime du réinvestissement comme dispositif incitatif majeur pour le compte des entreprises existantes.

Ce dispositif avantageux vis à rétablir l'équilibre entre les entreprises nouvelles qui bénéficient de substantielles mesures incitatives et celles déjà existantes dont les avantages étaient jugés moins importantes.

Aussi est-il proposé de toiletter le CGI en supprimant son dispositif sur le réinvestissement devenu sans objet et de ne le maintenir que dans le cadre de la loi sur les incitations fiscales. Ce changement ne préjudicie en rien aux entreprises restant dans le régime fiscal de droit commun qui seules bénéficieront dorénavant du nouveau taux avantageux de 30% applicable en matière d'IS.

### **Article 127 : suppression de la TVA sur les commissions perçues par les agences de voyages à l'occasion des vols internationaux.**

Les opérations liées au trafic international sont exonérées de la TVA conformément aux dispositions du Code Général des Impôts. C'est dans ce sens que les compagnies aériennes ne facturent pas ladite taxe lors de la vente des billets d'avions pour les vols internationaux.

Or, en l'état actuel de la législation, les agences de voyages sont tenues de collecter la TVA sur l'ensemble des billets vendus, compte non tenu de la destination des voyageurs. Ce qui rompt l'équilibre entre les intervenants, le prix du billet étant plus élevé pour les clients qui achètent auprès des agences de voyages.

Afin de rétablir l'équité entre les différents intervenants dans ce secteur, il est envisagé dans le présent projet, de consacrer la suppression de la TVA sur les commissions perçues par les agences de voyages à l'occasion des vols internationaux.

### **ARTICLE 137 bis (nouveau) : intégration de la distribution gratuite des biens dans le cadre de la publicité ou de la promotion commerciale à la base d'imposition aux droits d'accises.**

La législation en vigueur exclut de la base d'imposition à la TVA et aux droits d'accises, les éléments qui ne concourent pas à la réalisation directe du chiffre d'affaires des assujettis. Il s'agit notamment des réductions commerciales et de la distribution gratuite des biens dans le cadre des campagnes promotionnelles.

Or, à la différence de la TVA, les droits d'accises sont prélevés sur la base de la nature du produit et notamment de son caractère nocif ou luxueux. Cette nature demeure intacte que le bien soit vendu ou mis à disposition par le producteur à titre gratuit. De plus cette disposition dérogatoire a souvent constitué une

source d'évasion fiscale en l'absence de limitation formelle.

Aussi, afin de lutter contre l'évasion fiscale est-il prévu dans le cadre du présent projet d'inclure les biens distribués gratuitement dans le cadre des campagnes publicitaires, dans la base imposable aux droits d'accises, le caractère gratuit ne supprimant pas la nocivité des produits visés et le caractère de produits de luxe desdits biens.

**ARTICLE 142 : ajustement des minima d'imposition aux droits d'accises des alcools et tabacs.**

La directive N°07/11-UEAC-028-CM-22 du 19 décembre 2011 portant révision de celle 01/99/CEMAC-028-CM-03 du 17 décembre 1999 portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA et de droit d'accises accorde aux Etats membres la possibilité d'imposer les boissons alcooliques aux systèmes ad valorem et spécifique. Dans ce sens, la loi de finances 2011 avait déjà consacré ce système de taxation spécifique pour les tabacs afin de lutter contre la fraude, la contrebande et la concurrence déloyale.

Le présent projet tout en maintenant le principe d'une taxation sur la valeur se propose d'instituer un minimum de perception du droit d'accises sur les alcools, à l'instar de la pratique en vigueur pour les tabacs, assis sur le volume des ventes pour les bières et le degré d'alcool pour les vins, liqueurs et spiritueux.

Dans le même ordre d'idée, il est prévu de revoir à la hausse le minimum de perception des droits d'accise sur les tabacs de 2 600 FCFA à 3 500 FCFA pour 1 000 tiges de cigarettes, au regard des coûts de plus en plus importants engagés par le Gouvernement pour faire face au problème de santé publique qu'engendre le commerce de ce produit.

**ARTICLE 225 : soumission à la TSR de la livraison des biens meubles, matériels ou équipements dans le cadre des marchés et commandes publics.**

En l'état actuel de la législation camerounaise, les biens meubles ne figurent pas dans le champ d'application de la TSR qui ne vise que les services, limitativement listés à l'article 225 du CGI. Ce vide juridique fait échapper à l'imposition d'importants revenus de source camerounaise versés à des entreprises étrangères notamment lorsqu'elles n'ont pas d'établissements stables au Cameroun.

Aussi est-il proposé de corriger cette omission en soumettant ces livraisons à la TSR, uniquement dans un premier temps pour les marchés publics comme c'est le cas dans de nombreux pays.

**ARTICLE 228 bis (nouveau) : les obligations déclaratives des entreprises pétrolières ayant opté pour la TSR libératoire.**

Le dispositif fiscal en vigueur accorde aux cocontractants des entreprises pétrolières la possibilité d'opter pour la TSR, libératoire de tout autre impôt sur le revenu et sur le chiffre d'affaires dont elles sont redevables réels.

Or il existe d'autres prélèvements pour lesquels les entreprises qui ont opté pour le régime libératoire demeurent redevables. L'absence d'un dispositif régissant la déclaration et le reversement desdits prélèvements constitue une source de déperdition de recettes fiscales.

Dans l'optique de corriger cette faiblesse, d'assurer un meilleur suivi de la TSR et de lutter contre l'évasion fiscale, il est proposé de clarifier les obligations déclaratives, de paiement et de facturation pour ces entreprises ayant opté pour ce régime spécial.

**ARTICLES 239 (nouveau) et 243: précisions sur les modalités d'assiette, de contrôle et de recouvrement des taxes minières et des eaux.**

L'article 13<sup>ème</sup> de la loi N° 99/007 du 30 Juin 1999 portant loi de finances de la République du Cameroun et l'article 239 du Code Général d'impôts consacrent la compétence de l'administration fiscale en matière d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes du secteur minier. Cependant en raison de la multiplicité

d'acteurs et d'intervenants dans ce secteur les confusions de compétences sont nombreuses et conduisent à d'importantes déperditions de recettes.

Les propositions faites dans le cadre du présent projet visent à confirmer la compétence exclusive en matière de gestion des impôts et taxes du secteur minier à l'administration fiscale, à l'instar des autres prélèvements spécifiques.

Les modifications ainsi proposées devraient conforter l'option des autorités de moderniser notre système fiscal en renforçant le principe de l'interlocuteur fiscal unique, en luttant contre l'extension de la parafiscalité et en conformant notre dispositif aux principes de transparence internationale notamment les recommandations de l'ITIE à laquelle notre pays est partie.

Aussi, le présent projet clarifie-t-il les règles applicables en matière d'assiette, de contrôle, de recouvrement et de contentieux des impôts et taxes du secteur minier et de l'eau.

De même, à l'instar de la pratique en matière forestière, est-il proposé de subordonner l'exportation des produits miniers à la présentation d'un quitus délivré par l'administration fiscale afin de s'assurer du respect des obligations fiscales par les exploitants miniers.

En outre, afin de renforcer la plateforme de collaboration qui existe déjà entre l'administration technique du secteur (le ministère en charge des mines et de l'eau) et l'administration fiscale à travers le Programme de Sécurisation des Recettes des Mines de l'Eau et de l'Energie, est-il prévu l'instauration d'une obligation d'information et de mise à disposition à l'administration fiscale de toutes les informations nécessaires à une bonne collecte des droits et taxes du secteur.

Enfin, l'impôt étant du domaine de la loi, il est prévu dans le cadre du présent projet de renvoyer à la loi l'ensemble des taux des impôts et taxes du secteur minier et de l'eau déjà consacrés par le décret n°2002/648/PM du 26 mars 2002 fixant les modalités d'application du code minier.

De même, au regard des difficultés liées à l'allocation de la quote-part des recettes issues des fiscalités spécifiques (mines et forêts) allouées aux communautés riveraines, il est envisagé dans le cadre du présent projet de transférer les sommes jadis affectées directement aux populations riveraines aux communes de leur ressort, afin de faciliter et clarifier l'utilisation desdites ressources, leur contrôle, tout en améliorant leurs capacités financières.

**ARTICLE 342, 343, 350 et 543 : assujettissement aux droits d'enregistrement de toutes les commandes publiques.**

L'article 4(9) de la loi n°99/016 du 22/12/1999 portant statut des EPA et des entreprises du secteur public et parapublic ainsi que le Code des marchés publics assujettissent les commandes desdites entreprises au régime de droit commun des marchés publics.

Or, la législation fiscale en vigueur prévoit que seuls les marchés et commandes publics payés sur le budget de l'Etat, des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics administratifs, sont assujettis aux droits proportionnels d'enregistrement.

Afin de mettre en cohérence ces deux législations, il est proposé dans le cadre du présent projet d'assujettir aux droits d'enregistrement toutes les commandes publiques.

**ARTICLE 571 : harmonisation des plafonds des remises et des modérations des pénalités.**

La refonte du régime du contentieux fiscal en matière d'impôts directs et de TVA intervenu dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2014 a conduit au réaménagement des seuils de dégrèvement en consacrant une compétence des autorités fiscales en fonction des seuils de dégrèvement.

Ce réaménagement a permis de responsabiliser davantage les structures qui instruisent les réclamations contentieuses. Aussi, afin d'étendre le bénéfice de cette réforme aux autres impôts et taxes, le présent projet se propose-t-il d'arrimer les seuils de compétences applicables en matière d'impôts directs et de TVA à ceux applicables en matière de droits d'enregistrement.

### **ARTICLES 605 à 608: simplification de la modalité de perception du timbre d'aéroport.**

En l'état actuel de la législation, le droit de timbre d'aéroport est payé avant embarquement dans les différents aéroports du Cameroun par les passagers.

Ce mode de perception est potentiellement source de lourdeur voire de désagréments pour les voyageurs et compagnies aériennes, dès lors qu'il astreint les premiers à de longues files d'attente pour s'acquitter de ce droit et les secondes à des retards préjudiciables.

Afin de simplifier le mécanisme de cette taxe et d'améliorer le climat des affaires, la modification proposée vise à consacrer les compagnies de transport aérien comme redevables légaux du droit de timbre d'aéroport, en leur confiant la responsabilité de son recouvrement lors de l'achat du billet d'avion.

### **ARTICLE L 7 bis (3).- interdiction des exonérations ou d'exemptions d'impôts droits et taxes pour cause d'affectation.**

De manière récurrente, plusieurs entreprises se fondent sur l'affectation des produits de certains prélèvements pour solliciter les exonérations d'impôts et taxes.

Or, la loi n° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'état pose les principes d'universalité budgétaire et de non affectation en vertu desquels il est interdit l'utilisation d'une recette pour le financement d'une dépense déterminée. Toutes les dépenses d'un budget doivent être couvertes par la masse commune des recettes.

En conséquence, aucune entreprise ne saurait se soustraire au paiement d'un impôt en se fondant sur l'affectation de son produit. L'affectation n'est par ailleurs qu'une modalité de distribution des recettes et non un impôt.

Au regard de ce qui précède, et en vue de renforcer l'équité fiscale, ce projet se propose de proscrire formellement l'exonération ou exemption d'un impôt, droit ou taxe sur la base de l'affectation de son produit.

### **ARTICLE L 8 bis.- consécration du suivi électronique des facturations de la TVA.**

L'analyse des déclarations fiscales des contribuables permet de constater une augmentation des pratiques frauduleuses visant à diminuer la base d'imposition ou à obtenir des remboursements frauduleux de crédits de taxes. Ces pratiques s'appuient le plus souvent sur la fabrication des fausses factures contre lesquelles l'administration fiscale se révèle souvent peu outillée.

Aussi, afin de lutter contre la fraude fiscale, les remboursements obtenus de manière frauduleuse et de rétablir l'équité entre les entreprises dont certaines profitent de ces pratiques pour imposer une concurrence déloyale aux autres acteurs, le présent projet se propose-t-il à l'instar de ce qui est déjà pratiqué dans nombreux pays, de s'appuyer sur les nouvelles technologies (NTIC) pour mettre sur pied un dispositif électronique de suivi des facturations par les entreprises.

Au regard du caractère technique du dispositif à mettre en place il est proposé d'en définir les modalités par arrêté du Ministre en charge des finances.

### **ARTICLE L 13 : arrimage des dates prévues pour le début des opérations de contrôle sur place au délai imparti pour introduire la demande de report.**

La législation fiscale en vigueur octroie aux usagers la possibilité de solliciter de leurs structures le report de la date prévue pour le début des opérations de contrôles sur place. Ils peuvent le faire dans les 15 jours suivant la réception de l'avis de passage.

Or, l'administration fiscale dispose de 08 jours à compter du dépôt de l'avis de passage pour débiter le contrôle sur place.

Afin de corriger cette incohérence et renforcer les droits des contribuables, il est proposé dans le cadre du présent projet d'augmenter de 8 à 15 jours la période impartie au contribuable avant que l'administration

fiscale ne débute tout contrôle sur place, à compter de la date de dépôt de l'avis de passage.

**ARTICLE L18 : instauration du dispositif de l'Inspecteur sans frontière.**

En vue de faciliter les échanges d'expériences, les différentes organisations et regroupements des administrations fiscales dans le monde développent de plus en plus des modalités de coopération ambitieuses.

Au rang de celles-ci figurent l'initiative Inspecteurs sans frontières qui consiste pour une administration fiscale d'un pays à demander à une autre administration fiscale de mettre à sa disposition des experts pour travailler directement avec les responsables de l'administration fiscale nationale sur des vérifications en cours et des questions connexes ayant trait à la fiscalité internationale.

Afin de mettre en conformité notre législation nationale en matière de contrôle fiscal avec ce mécanisme et bénéficier de la contribution d'experts internationaux dans le cadre des opérations de contrôle, il est proposé de modifier les dispositions de l'article L 18 du code général des impôts.

**ARTICLE L42 : levée de la restriction du droit de communication par la loi sur le secret bancaire.**

L'article 10 alinéa 2 de la loi sur le secret bancaire comporte une double restriction à l'exercice du droit de communication : non seulement, elle limite l'obtention des renseignements bancaires aux seuls cas où l'administration fiscale en a besoin pour des opérations de contrôle ou de recouvrement, mais également, elle fait obstacle à l'emport des documents obtenus dans ce cadre.

La levée de cette restriction permet non seulement le respect par le Cameroun de ses engagements internationaux dans le cadre des différents accords internationaux auxquels il a adhéré (convention de l'OCDE, Forum Mondial sur la Transparence et l'Echange des renseignements à des fins fiscales,...), mais également, un meilleur traitement des informations obtenues dans le cadre des procédures visant à asseoir des impositions. L'objectif visé étant de renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et rétablir l'égalité de tous devant l'impôt.

**ARTICLE L 68 : détermination du montant des frais de poursuites.**

En l'état actuel de la législation, les actes de poursuites délivrés par les porteurs de contraintes doivent sous peine de nullité, mentionner le montant des faits de poursuites.

Toutefois, le montant desdits frais n'est pas fixé par la législation. Aussi est-il prévu de combler ce vide juridique, en fixant ces frais à 1 % du montant de la dette, pénalités comprises, plafonné à FCFA 100 000.

**ARTICLES L 76 et L 77 : mise en cohésion de l'organigramme du MINFI par le remplacement de l'appellation « receveur principal » par receveur compétent.**

Les décrets n° 2008/365 du 08 novembre 2008 et n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ont substitué au terme « receveur principal des impôts » celui de « receveur régional des impôts ». Toutefois ces modifications n'ont pas été reprises dans le code général des impôts.

La présente modification est ainsi une mesure visant à corriger cette faiblesse qui donne parfois lieu à des vices de procédures dans le cadre d'opérations de recouvrement.

Par ailleurs, le présent projet se propose de clarifier les prérogatives des receveurs des impôts en matière de fermeture d'établissements et d'autres actes de poursuites afin de renforcer la sécurité juridique des contribuables.

**ARTICLE L 99 : renforcement des sanctions en cas de défaut de déclaration.**

Le système fiscal camerounais est un système déclaratif, à charge pour l'administration fiscale de procéder aux contrôles et vérifications nécessaires.

A l'observation cependant, alors que certains contribuables font des efforts importants pour respecter leurs obligations déclaratives et de paiements d'autres violent délibérément ces obligations. Plusieurs facteurs

notamment la faiblesse des mesures coercitives prévus en cas de défaut de déclaration, fixée par la législation actuelle à cent (100) mille FCFA justifient ces manquements.

Aussi, afin de renforcer le civisme fiscal et dissuader davantage les entreprises de se soustraire à ces obligations qui peuvent être source de rendements importants, ce projet propose de revaloriser les sanctions actuelles prévues en cas de défaut de déclaration de 100 000 FCFA à 1 000 000 FCFA.

**ARTICLE L 119 et L 121 : suppression de la consignation de 10% à la première étape du recours contentieux et ajustement du montant de la consignation lors du deuxième recours devant le ministre.**

La législation fiscale en vigueur octroie aux contribuables qui se croient indument imposés la possibilité de faire une réclamation par écrit auprès de l'administration fiscale. Pour obtenir le sursis de paiement de la partie contestée desdites impositions, ils doivent justifier de l'acquittement de la partie non contestée de l'impôt et de 10% de la partie contestée.

A l'observation, il y a lieu de constater que le paiement des 10% de la partie contestée de l'impôt lors de la première phase du contentieux entrave l'un des droits fondamentaux des contribuables, à savoir celui de l'accès au contentieux. Par ailleurs, cette mesure a un impact négatif sur la trésorerie de l'entreprise.

La présente modification, en supprimant l'obligation de paiement de 10% de la partie contestée de l'impôt lors de la 1<sup>ère</sup> étape du contentieux contribuera à améliorer le climat des affaires, en accordant des facilités aux contribuables pour la défense de leurs droits.

En revanche pour des raisons de sécurisation des recettes de l'Etat et afin d'éviter que le trésor public ne subisse les conséquences de manœuvres dilatoires de la part de certains contribuables, il est proposé que la consignation au niveau de la 2<sup>ème</sup> étape du ministre qui jusque-là était de 10 % soit relevée à 15 %.

**ARTICLE C 12 : renforcement du régime incitatif des centres de gestion agréés.**

Les Centres de Gestion Agréés (CGA) constituent pour le Gouvernement, un important outil d'assistance et d'accompagnement comptable, financier et administratif des petites et moyennes entreprises.

Cependant, près de quatre (04) années après leur lancement effectif, les entreprises continuent d'être réticentes à y adhérer. A titre d'illustration, les 4 CGA en activité depuis 2011 recensent chacune moins de 100 adhérents.

Dans l'optique d'augmenter le nombre d'adhérents desdits centres, le présent projet propose de conditionner le bénéfice de l'exonération de la contribution des patentes des entreprises nouvelles à leur adhésion aux CGA, lorsque leur taille les rend éligibles à ces centres.

**ARTICLE C 24 : définition des modalités de délivrance du titre de patente.**

En l'état actuel de la législation fiscale, une panoplie de documents est souvent exigée aux contribuables lors de l'établissement du titre de patente. Lesdits documents ayant comme objectif unique de s'assurer que le contribuable est à jour de ses obligations fiscales.

Afin d'améliorer le climat des affaires, le projet de Loi de Finances pour l'exercice 2015 envisage la simplification des pièces de procédure administratives en exigeant une seule pièce, l'attestation de non redevance. Ce document aurait alors pour but de s'assurer que le contribuable sollicitant l'établissement d'une patente justifie du respect de ses obligations déclaratives et de paiement.

**AUTRES DISPOSITIONS FISCALES ET FINANCIERES: extension de la transaction aux créances fiscales datant d'au moins cinq (05) ans.**

L'expérience montre que les créances fiscales anciennes sont difficilement recouvrables. A titre d'illustration, le stock des arriérés fiscaux est constitué en majorité des créances de plus de 5 ans.

Cette situation qui résulte le plus souvent de la contestation des montants réclamés ou des changements

intervenues dans la fortune des contribuables gonfle anormalement et artificiellement le fichier des dettes fiscales et augmente le coût de leur gestion par l'administration fiscale. En outre ces créances virtuelles figurent dans l'actif de l'Etat, avec une possibilité d'encaissement nul, alors que le trésor public escompte plutôt des recettes immédiates.

Afin de concilier la nécessité d'assainir les bilans des contribuables et de mobiliser efficacement la part utile de ces arriérés pour renflouer les caisses de l'Etat, est-il proposé dans le présent projet d'ouvrir la possibilité aux débiteurs dont les dettes fiscales datent de plus de cinq ans auprès de l'Etat et dont les voies de recours administratifs sont épuisés, de solliciter une transaction.

S'agissant d'une mesure exceptionnelle, il est proposé de la limiter à une période d'un an en vue d'obtenir les résultats escomptés.

## GLOSSAIRE DES SIGLES

ADC	Aéroports du Cameroun
ALUCAM	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
APPME	Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
APU	Administration Publique
ARV	Antirétroviraux
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BICEC	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BID	Banque Islamique de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BTA	Bons du Trésor Assimilables
C2D	Contrat Désendettement Développement
CAMAIR CO	Cameroon Airlines Corporation
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMRAIL	Cameroon Railways
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPAM	Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire
CAPIET	Certificat d'Aptitude pédagogique d'Instituteurs de l'Enseignement Technique
CARFIC	Cameroon Rural Financial Corporation
CBC	Commercial Bank Cameroon
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNCC	Conseil National des Chargeurs du Cameroun
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le Commerce Extérieur
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CIEP	Comité Interministériel Chargé de l'Evaluation des Programmes
CICAM	Cotonnière Industrielle du Cameroun
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CFCE	Centre de Formalités et de Création d'Entreprises
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
CPM	Comité de Politique Monétaire
DAE	Direction des Affaires Economiques
DGD	Direction Générale des Douanes
DGTFCM	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSX	Douala Stock Exchange
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
ECMR	Emprunt Cameroun
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EMF	Etablissement de Micro finance
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSAI	Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-industrielles
ENSET	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique
FANAF	Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale
FNE	Fonds National de l'Emploi

GCE	General Certificate of Education
GIC	Groupe d'Initiative Commune
HEVECAM	Société d'Hévéa du Cameroun
IARDT	Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport
IDA	Association Internationale de Développement
IDE	Investissements Directs Etrangers
IFC	International Financial Cooperation
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IPG	Indication Géographique protégée
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
IS	Impôt sur les Sociétés
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux
LANAVET	Laboratoire National d'Analyse Vétérinaire
MINADER	Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
MINMIDT	Ministère des Mines et du Développement Technologique
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MIRAP	Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation
OBC	Office du Baccalauréat du Cameroun
OCDE	Organisation de la Coopération et de Développement Economique
ODR	Organisme de Développement Régional
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OT	Obligation du Trésor
OTA	Obligation du Trésor assimilables
PAD	Port Autonome de Douala
PADER	Programme d'Appui au Développement des Emplois Ruraux
PIIASI	Programme Intégré d'Appui aux Activités du Secteur Informel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNLP	Plan stratégique National de Lutte contre le Paludisme
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SCB	Société Commerciale de Banques au Cameroun
SCBC	Standard Chartered Bank Cameroon
SEMC	Société des Eaux Minérales du Cameroun
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SGBC	Société Générale de Banques du Cameroun
SMIG	Salaire Minimum inter Garanti
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SNI	Société Nationale d'Investissement
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SODEPA	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
SONARA	Société Nationale de Raffinage

SOSUCAM	Société Sucrière du Cameroun
SYNAME	Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
TSPP	Taxe Spéciale sur la vente des Produits Pétroliers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WEO	World Economic Outlook